LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



ST-BONIFACE, VENDREDI 17 JANVIER 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Un congrès d'importance particulière des commissaires les 20, 21, 22 janvier



La situation actuelle et l'avenir des postes radiophoniques de langue française de l'Ouest ont été étudiés la semaine dernière, lors d'une réunion tenue à St-Boniface. On voit sur la photo les responsables de ces postes, de gauche à droite: **MM. Joseph De Gagné**, gérant des ventes, **Roland Couture**, de St-Boniface, **Dumont Lepage**, de Gravelbourg, **Bernardin Gagnon**, d'Edmonton, et **C. Papen**, de Saskatoon. Comme on le sait, les quatre postes de Radio-Ouest-Française remplissent auprès de la population canadienne-française des Prairies le rôle qui reviendrait à Radio-Canada.

Le congrès des commissaires d'écoles de langue française qui aura lieu à St-Boniface les 20, 21 et 22 janvier sera probablement un des plus importants dans l'histoire de cette association. Les rapports en provenance de la campagne indiquent d'ailleurs que l'assistance à ce congrès pourrait bien constituer un record.

Les commissaires en effet se souviennent encore de la surprise désagréable qui a été infligée à l'élément canadien-français de la province lorsque, pour la première fois depuis une quarantaine d'années, ils ne purent réussir à faire élire un des leurs comme membre de l'exécutif de la Manitoba School Trustees Association, en congrès parallèle à Winnipeg.

La MSTA a pris position

L'entente et le nombre sont d'autant plus nécessaires cette année que l'association en question (MSTA) a présenté un mémoire devant la Commission Royale MacFarlane dans lequel elle prenait position contre l'enseignement confessionnel à l'école et en faveur de l'extension des grandes unités scolaires et des unités secondaires dans toute la province. La discussion de ces points n'étant pas prévue dans le programme de l'association, il faudrait un effort suprême pour faire entendre un autre son de cloche.

Tous les catholiques

Le congrès des commissaires de langue française a acquis un autre cachet d'importance, cette année, parce qu'il servira de modèle et de centre de ralliement au premier congrès de la Catholic School Trustees Association of Manitoba. Cette dernière sera, en effet, lancée au collège de St-Boniface le 20 janvier dans la soirée par une forte délégation de commissaires des centres anglais, ukrainiens, polonais, etc., de la province. Une réunion conjointe des commissaires de langue française et de leurs collègues suivra, en présence de l'épiscopat de la province. Dès lors, la réunion de l'ouverture du congrès des commissaires de langue française devient une assemblée plénière qu'il ne faut pas manquer, si l'on veut s'entendre. Cette première soirée est devenue d'une plus grande importance d'ailleurs à cause du concours d'épellation qui aura comme effet d'abréger notablement la réunion de mardi soir.

Directives

Le programme du congrès comprendra alors un minimum de discours et beaucoup de discussions et de décisions sur des problèmes concrets. Car il y a lieu de croire que les commissaires, pour lesquels les valeurs religieuses et culturelles ont peu d'intérêt, s'organisent pour faire prévaloir leurs idées et que les membres de la Commission Royale et de l'état-major politique suivront avec attention les décisions de la M.S.T.A.

Tous les commissaires sont invités au congrès; les délégués officiels devraient voir à s'inscrire selon les formalités requises; tous suivront scrupuleusement les délibérations de l'Association des Commissaires de langue française et tous s'appliqueront à donner suite à l'opinion commune.

Les producteurs de lait du Canada honoreront l'hon. E. Préfontaine

QUEBEC — L'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales et l'un des porte-parole des producteurs de lait du Manitoba, recevra une récompense spéciale de la part des "Producteurs de lait du Canada", organisation nationale dont il fut président de 1936 à 1942. M. Préfontaine quittera Winnipeg le lundi 20 janvier pour se rendre à Québec, lieu du congrès annuel de l'association, et il y recevra son trophée le 23 janvier.

M. Préfontaine s'intéresse depuis très longtemps aux "Producteurs de lait du Canada". Il était élu directeur, pour le district de Winnipeg, en 1933 et devint président de 1936 à 1942.



L'hon. Edmond Préfontaine

C'est au cours de ces années qu'il fut choisi comme président des "Producteurs de lait du Canada", sur le plan national.

On sait que pendant un quart de siècle, M. Préfontaine était le fier propriétaire d'un des meilleurs troupeaux de Holstein dans tout le Manitoba. Son fils, René, lui a succédé.

C'est M. Préfontaine qui fait passer par la Législature, il y a près de 21 ans, une résolution spéciale qui amena l'établissement du Bureau de Contrôle du Lait. Cette résolution, passée le 1er avril 1937, demandait l'établissement comme entité autonome d'un bureau de contrôle du lait. Avant cette date, c'est le bureau municipal et d'utilités publiques qui avait juridiction sur les prix du lait dans Winnipeg.

M. Préfontaine est aussi l'initiateur du mouvement qui exigeait qu'on régularise la vente de la margarine, surtout qu'on voit à ce que la margarine ne soit jamais vendue comme produit coloré. Ceci se passait à la Législature manitobaine au printemps de 1949, peu après que la cour suprême avait proclamé qu'Ottawa avait dépassé ses pouvoirs en voulant prévenir la vente de la margarine au Canada.

C'est pour toutes ces activités que l'Association nationale des "Producteurs de lait du Canada" honorera à Québec l'hon. Préfontaine.

Lettre de Paris

La France donne son "cerveau" à l'Euratom

par Maurice HERR

Cet homme à qui l'on n'a guère envie de demander l'adresse de son tailleur, et qui porte une moustache noire et drue de marchand de charbon auvergnat est M. Louis Armand, nouveau président de la Communauté atomique européenne (Euratom). Dans ce corps de montagnard quinquagénaire — M. Armand est né à Cruseilles (Savoie) en 1905 — vit l'un des esprits les plus vifs et les plus extraordinaires de France. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, diplômé de l'Ecole des Mines, il connait à peu près tout de tous les problèmes; un seul "trou": la musique, à laquelle il est définitivement imperméable, sauf lorsqu'il s'agit de la symphonie des machines, des locomotives et des moteurs.

A lui seul, le nouveau président de l'Euratom constituait jusqu'à sa mise à la disposition des institutions européennes, le "brain-trust" scientifique et technique de la France. Président directeur général de la Société nationale des chemins de fer, président du Comité de l'Equipement Industriel du Commissariat à l'Energie Atomique, président du Bureau des ensembles industriels africains, membre du Conseil de l'Organisation Commun des régions sahariennes, membre du Conseil supérieur de la Recherche Scientifique, professeur à l'Ecole d'Administration, président du Comité de perfectionnement de l'Ecole Polytechnique, etc., il collectionnait les titres, les fonctions et les charges sans négliger aucune des tâches qui lui étaient ainsi confiées. On a pu dire de lui qu'il était "l'un des agents les plus efficaces du dynamisme de la France du demi-siècle".

Sa réussite la plus spectaculaire est le chemin de fer. Cet homme, dont les regards sont obstinément tournés vers l'avenir et vers les techniques nouvelles, a prouvé son génie en comprenant qu'un moyen de transport plus que centenaire pouvait se maintenir et demeurer utile, sinon indispensable, au siècle de l'auto, de l'avion et de l'hélicoptère.

(Suite à la troisième page)

AVIS

Nos lecteurs et correspondants sont priés de prendre note que les chroniques ou articles envoyés au journal pour publication doivent être adressés à

**La Rédaction
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Man.**



L'ancienne coutume de la "Guignolée" fut encore observée à St-Boniface, dimanche dernier, lorsqu'un groupe de jeunes chantant des chansons de folklore, tendirent la main de porte en porte afin de recevoir les donations pour les pauvres. L'on remarque sur cette photo, **Mme Paul Prince, de 395, Place Cabana**, donnant à la Guignolée sa contribution d'argent et de vêtements. Les jeunes volontaires sont, de gauche à droite: **Florent Arnaud, Roberta Muller, Rémi Lafrenière** et **Denise Desrosiers**. (Photo Tribune)

La prison à vie pour un ancien secrétaire du cardinal Mindszenty

BUDAPEST — M. l'abbé Egon Turcsanyi, ancien secrétaire du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, a été condamné à l'emprisonnement à vie, le vendredi 10 janvier, pour agissements "contre-révolutionnaires" durant le soulèvement hongrois à l'automne de 1956.

Quinze autres prêtres catholiques, séminaristes, ainsi qu'un laïc, accusés de "délits" similaires devant la cour municipale, ont reçu des sentences allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Aucune déclaration officielle n'a été publiée, mais la nouvelle des sentences était contenue dans un rapport émanant de la cour.

La presse et le public n'ont pas été admis aux dernières phases des procès, qui ont commencé le 3 décembre. Presque tout s'est déroulé à huis clos.

Le procureur de la poursuite a réclamé une "sentence très sévère" pour M. l'abbé Turcsanyi, qui est âgé de 65 ans, sans aller cependant jusqu'à demander la peine de mort.

Le prêtre était accusé d'avoir, durant la révolte, organisé un raid contre le bureau gouvernemental chargé des affaires religieuses; des documents auraient alors été saisis et brûlés.

Les accusés ont aussi été accusés de persécution à l'endroit des "prêtres de la paix", c'est-à-dire ceux qui collaborent avec le régime communiste.

• • •

Fortes sentences à des religieux roumains

VIENNE — Un groupe de prêtres et de religieuses de Roumanie a été condamné à la prison par un tribunal de Bucarest, souligne l'agence de presse catholique Kathpress. Ces prêtres et religieuses ont été convaincus d'activité contre l'Etat que l'on a définie: "des rapports illicites avec des organisations étrangères". Les sentences varient de 8 à 15 ans de prison. Le R. P. Jean Ploscariu, de Lugov, a été condamné à 15 ans de prison pour l'activité "contre-révolutionnaire et contre l'Etat" qui lui est imputée.

• • •

Les communistes s'attaquent à la foi

BERLIN — Selon les milieux de l'Eglise protestante de Berlin-Ouest, la lutte contre les Eglises a redoublé de violence en Allemagne de l'Est à l'approche des fêtes de Noël. Au cours de manifestations publiques de plus en plus fréquemment organisées par les associations de masses d'obédience communiste, les pasteurs sont pris à partie et accusés d'agitation contre le régime. Les ecclésiastiques visés sont généralement arrêtés au lendemain de ces manifestations.

• • •

Attitude courageuse d'un journaliste hongrois

BUDAPEST — Le journaliste hongrois Miklos Gimes, incarcéré par les autorités communistes à la suite de l'insurrection d'octobre 1956, persiste à refuser de signer la déclaration d'autocritique que les autorités voudraient voir figurer dans le procès, annoncé par elles comme "retentissant", qui lui a été intenté, et dont son obstination les empêche toujours de fixer la date.

Fils de parents fortunés, Miklos Gimes a fait ses études à la Reichsdeutsche Schule de Budapest. En 1945, il devint membre du parti communiste hongrois. Etant devenu l'un des principaux rédacteurs de l'organe du parti, "Szabad Nep", il soutint la politique d'Imre Nagy et collabora également au journal "Magyar Nemzet". En raison de ses violentes attaques contre le parti communiste, il fut exclu en 1955 de la rédaction du "Szabad Nep", mais il obtint sa réhabilitation en 1956.

Lors de l'insurrection, il continua son travail de publiciste et soutint le gouvernement Nagy; il n'accompagna toutefois pas ce dernier quand il se réfugia à l'ambassade de Yougoslavie lors de la répression de la révolte populaire. Arrêté, Miklos Gimes fut condamné sommairement à 18 ans de prison. Les autorités communistes ont toutefois décidé de procéder à une révision de ce procès.

L'hon. Louis-S. St-Laurent abandonnait officiellement la direction du parti libéral mardi soir. Les 2,500 congressistes réunis dans le Colisée à Ottawa ont profité de l'occasion pour rendre un enthousiaste hommage à celui qui les mena deux fois à la victoire et les a soutenus si dignement jusque dans la défaite. L'hon. Lionel Chevrier, ex-ministre du cabinet St-Laurent, et l'hon. J. Smallwood, premier ministre libéral de la province de Terre-Neuve, ont rappelé les grands gestes politiques, nationaux et internationaux de celui qui dirigea pendant 8 ans et demi les destinées du pays.

M. St-Laurent lui-même, dans son discours d'adieu à la vie publique, souligna fermement les principaux actes de son administration et tira quelques leçons de la défaite de juin dernier, mais surtout il montra sa fierté d'avoir contribué à affermir l'unité nationale au pays: l'unité des deux grandes races qui ont formé la Confédération canadienne et l'intégration des millions de Canadiens d'autres origines qui se sont ajoutés à la population.

Les Canadiens d'autres partis politiques et de tous les milieux ont pris part à ces hommages lors d'un programme spécialement consacré à M. St-Laurent, dimanche soir dernier, à la télévision nationale. Le premier ministre actuel, de nombreux conservateurs, des créditistes, des cécéfistes, des journalistes, des hommes d'affaires ont tour à tour vanté les qualités humaines, professionnelles, politiques et "canadiennes" de celui qui entre maintenant quelque peu dans l'ombre après avoir bien servi son pays et . . . le monde libre.

Pas d'arme nucléaire au-dessus du Canada sans permis spécial

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. Diefenbaker, a répété qu'aucun avion américain transportant des armes nucléaires ne survole le Canada sans permission spéciale.

Le premier ministre a ajouté qu'il n'était pas nécessaire de rapprocher la déclaration faite la veille par le ministre responsable, l'hon. M. Pearkes, d'une dépêche publiée par le "Toronto Telegram" et selon laquelle les Etats-Unis n'ont pas besoin de permission spéciale pour ces vols si fréquents qu'ils sont considérés comme des vols de routine.

M. Diefenbaker a précisé que le gouvernement actuel suit à cet égard la politique adoptée par l'ancien gouvernement libéral.

Il faut maintenir les jours d'abstinence

BRUXELLES — L'organe de la Fédération de la poissonnerie belge, paru en novembre 1957, a publié le communiqué suivant: "Des affréteurs et des marchands de poisson ont élevé des protestations concernant le fait qu'au cours de ces dernières années l'Episcopat de Belgique a supprimé à plusieurs reprises la prescription relative à l'abstinence de viande lorsque la date du vendredi coïncidait avec un jour de fête officiel ou non-officiel".

La Fédération de la poissonnerie belge a adressé une lettre aux évêques belges soulignant les suites déplorables d'une telle décision pour le commerce des poissons. De même, des remarques ont été faites à ce sujet par certains croyants.

Semaine de 36 heures pour les fonctionnaires

L'hon. Edmond Préfontaine, secrétaire provincial, a annoncé mardi dernier qu'on avait octroyé aux fonctionnaires civils la semaine de 5 jours, soit 36 heures de travail.

Durant les deux dernières années, le personnel devait fournir une semaine de 5 jours pour 8 mois de l'année et de 5 jours et demi pour les 4 mois pendant lesquels la Législature était en sessions.

Pièce originale en français au Festival dramatique du N.-B.

SACKVILLE, N.-B. — Cinq pièces seront présentées au festival dramatique du Nouveau-Brunswick, à Sackville, du 20 au 23 janvier. L'une a pour auteur une personne de la province.

Cette pièce, "Poire âcre", a pour auteur Mme Antonine Maillet, du Collège Notre-Dame d'Acadie, institution de Moncton. La troupe de collège présentera "Poire âcre".

Voici les autres pièces et ceux qui les présenteront: "Present Laughter", de Noel Coward, présentée par les Mount Allison Players; "Journey's End", de R. S. Sheriff, par la société dramatique de l'Université du Nouveau-Brunswick; "The Drummer", de Joseph Addison, par les Saint John Actors et "Les Gueux au Paradis", de G.-M. Martens et André Obey, par la société artistique de l'Université de Bathurst.

M. Roland Lelièvre réélu président des cercles Lacordaire

QUEBEC — M. Roland Lelièvre, de Québec, a été réélu président général des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

MM. Louis Charbonneau, d'Ottawa, Frédéric Parot, de Chicoutimi, Reginald Grandmaison, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et René Moreau, de Neuville, ont été élus vice-présidents.

M. Joseph Charland, de Victoriaville, a été réélu secrétaire général et M. J.-Albert Gagnon, de Rimouski, a été maintenu au poste de trésorier général.

L'effectif des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, adultes et jeunes abstinents, est passé de 142,953 qu'il était à la fin de 1956 à 155,748 en décembre 1957, soit 12,795 nouveaux membres.

Il y a actuellement 1,096 cercles fondés dans autant de paroisses et 226 autres en formation.

Déception amère de milliers d'immigrants

Pour des milliers d'immigrants venus ici avec l'espoir de fonder leur foyer dans un pays riche de liberté et d'avenir, le Canada n'a été qu'une amère déception. Voici, à traits de plume, extraites de leurs lettres, quelques-unes des considérations qu'ils font parvenir de l'est à l'ouest du pays:

Plessisville, 6 janvier 1958: Je n'ai pas seulement pensé à retourner dans mon pays mais j'ai déjà en mains mon visa de retour, lequel est valide jusqu'au 31 mars prochain... Pourtant, j'aime le Canada et son peuple libre, mais pour trouver le bonheur ici avec ma famille, il me faudrait aussi du pain à mettre sur la table... Au cours d'une année au Canada, je n'ai travaillé que quatre mois à $25 par semaine... Je ne désire pas retourner en pays communiste, mais au moins chez nous si on gagne peu, il y a du travail continuellement... Aussi ne doit-on pas se surprendre si plusieurs désertent ce pays de liberté et retournent à l'esclavage.

Winnipeg, 10 novembre 1957: Je vis dans un appartement pareil à un poulailler avec deux enfants... Nous pourrons nous compter chanceux si nous ne mourrons pas cet hiver à cause du froid.

Québec, 20 novembre 1957: C'est le désespoir qui me fait vous écrire... Ici, à l'édifice de l'Immigration, on vient de nous enlever le $5 par mois qu'on nous remettait jusqu'ici; 19 d'entre nous désirent retourner au pays parce qu'il n'y a rien à faire ici pour eux... Au début, cela m'a fâché de leur part, mais je commence à les comprendre... Même les prisonniers chez nous reçoivent quelques cigarettes par jour, ici au Canada, on ne nous donne même pas l'argent nécessaire à l'achat de timbres pour écrire à nos parents.

Vancouver, 29 octobre 1957: Je suis un homme et pourtant je pleure comme un enfant quand on ne me regarde pas... Nous avons songé souvent à retourner dans notre pays où la vie des prisonniers doit être encore meilleure que l'incertitude de l'avenir qui nous ronge ici.

Régina, 28 octobre 1957: Il m'arrive de ne pas trouver à manger jusqu'à deux jours... A date, je n'ai travaillé que 6 semaines depuis mon arrivée au Canada; on m'a répondu que je trouverai peut-être du travail au mois de mai... J'ai pensé à m'en retourner mais je crains d'être enfermé... J'ai 23 ans et j'aimerais vivre encore...

Brooks, 9 décembre 1957: L'oisiveté me fait frapper la tête contre le mur de désespoir...

Toronto, 12 décembre 1957: Je dois soutenir mes trois petits enfants en Europe, mais je suis chômeur.

Québec, 30 novembre 1957: C'est avec la plus grande tristesse que nous voyons nos compatriotes dans une telle gêne... les multiples soucis des mois passés sans travail nous font songer à retourner dans notre pays.

Halifax, 5 janvier 1958: J'ai travaillé six mois depuis mon arrivée ici, trois mois sur une ferme et trois mois dans une manufacture de chapeaux. Sur la ferme d'abord, on ne m'a donné que $30 par mois malgré qu'on m'avait promis $100 avant que je n'accepte cet emploi.

A l'usine, le travail a cessé pour les vacances de Noël. Maintenant, c'est repris mais je ne peux retourner parce que la teinture des chapeaux m'a occasionné un empoisonnement du bras. Sans économie, je ne peux payer le médecin ni les médicaments. Mais je n'ai pas dit au médecin que je n'avais pas d'argent, car sans traitement je devrai me faire couper le bras.

Il n'y a pas d'autre travail ici, c'est seulement sur la coopérative que je peux compter, car même ici, il se trouve de nombreux Canadiens d'origine parlant bien l'anglais qui sont en chômage.

Je n'ai pas voulu me préoccuper jusqu'ici de retourner au pays, car c'est ici que je désire établir mon foyer et ne désire nullement retourner dans les mains de Kadar. Au contraire, j'ai placé mon espoir à faire venir ici mes vieux parents où ils pourraient écouler une vieillesse tranquille hors des soucis du communisme.

Ces lettres ont été adressées au Secrétariat d'un mouvement coopératif visant à donner de l'emploi à tous les immigrants sans-travail. Les premières démarches en vue de la réalisation de ce projet ont débuté en septembre dernier. A date, le gouvernement n'a pas encore acquiescé complètement aux demandes qui auraient permis l'établissement d'une telle coopérative.

Des milliers de lettres semblables à celles qui ont été mentionnées ci-haut continuent d'affluer au secrétariat de la Première Ferme Coopérative Canado-Hongroise qui a été établie temporairement à Québec.

Chacun des signataires s'accroche avec l'espoir d'un noyé sur une planche à cette coopérative qui leur permettrait de travailler, devenir de bons citoyens et d'utiles consommateurs. La réponse est entre les mains de nos gouvernants.

(Le Soleil)

Dieu premier servi par des chefs de l'OTAN

ROME — "L'Osservatore Romano" a relevé le 16 décembre dernier que le président Eisenhower, M. Foster Dulles et le général Norris Norstad ont assisté, à Paris, à une cérémonie religieuse propitiatoire, avant de se rendre à l'ouverture de la conférence de l'OTAN.

Le journal écrit ensuite: "Nous n'avons aucune nouvelle du même genre à propos des délégués des autres Etats, protestants ou catholiques. Pourtant, s'il y en avait eu, les journalistes, qui ont signalé que le président Eisenhower s'est mouché deux fois, en auraient certainement parlé. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un oubli. Quoi qu'il en soit, rappelons aux gens de toutes confessions que "c'est en vain que l'on travaille à l'édification de la maison, si on le fait sans Dieu".

En effet, aussi bien en deçà du Rideau de fer en plein laïcisme, qu'au delà en plein athéisme, c'est en vain que l'on travaille à la construction de l'édifice de la paix, puisqu'on le fait sans Dieu.

Neige radioactive au Japon

TOKYO — La Commission météorologique japonaise a annoncé que la pluie et la neige tombées, le vendredi 10 janvier, sur le nord du Japon étaient extrêmement radioactives. Cela tend à indiquer qu'une explosion nucléaire a eu lieu vers le 6 janvier. On ignore cependant où elle s'est produite.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3416

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La terre ralentit 50 fois plus vite qu'on ne le croyait

TIDDINGTON — Des savants britanniques viennent de démontrer que la rotation de la Terre ralentit 50 fois plus vite qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Ce qui veut dire que notre planète cessera, beaucoup plus tôt de tourner: dans 16,078,000 années, au lieu de 800,000,000.

La Terre sera alors comme la Lune, présentant toujours le même côté au Soleil; un hémisphère subira constamment les ardeurs du Soleil, pendant que l'autre restera probablement couvert de glace.

M. Louis Essen, des laboratoires nationaux de physique, en est arrivé à ces calculs au moyen d'une horloge atomique qui peut mesurer le temps aux dix millièmes de seconde. Il n'y a qu'un autre appareil de ce genre dans le monde, à Washington, mais il ne sert pas encore à des travaux de ce genre.

M. Essen a calculé que les jours sont maintenant d'un millième de seconde plus longs qu'il y a deux ans; on croyait auparavant que cet accroissement de durée prenait un siècle.

L'horloge atomique a vraiment transformé les données scientifiques parce qu'avant tous les calculs étaient basés sur des mesures astronomiques et sur des considérations théoriques tel le frottement dû aux marées.

C'est la première fois, a déclaré M. Essen, que l'on peut réellement mesurer le temps. Toutefois, il admet que l'on ne peut pas trop se fier à la Terre et que les journées ont eu une durée variable d'un millième de seconde, même dans l'espace d'un mois.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 19 février 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CHANGEMENTS A L'AILE COLONEL NEWBURN, HOPITAL UNIVERSITY, EDMONTON (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10016 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et au bureau de poste de Calgary (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10016 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 10 janvier 1958. (9)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 12 février 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES ET DE CENDRES, DIVERS EDIFICES FEDERAUX, WINNIPEG (MAN)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 10 janvier 1958. (8)

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1957

PASSIF

Envers le public:

Dépôts	$627,824,741
Divers	7,774,133
	$685,598,874

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés	28,755,057
	$664,353,931

ACTIF

Disponibilités de caisse	$105,602,443
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel	210,223,008
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	337,703,446
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)	10,825,032
	$664,353,931

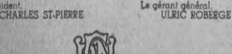
COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1957, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille		$ 4,567,573
Moins:		
Amortissement des immeubles sociaux	$ 656,983	
Provision pour impôt sur le revenu	1,830,000	2,486,983
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 2,080,590
Dividendes	$ 840,000	
Dividende spécial de 30¢ par action	210,000	1,050,000
Report à nouveau		$ 1,030,590
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1956		724,467
		$ 1,755,057
Porté au Fonds de réserve		1,000,000
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1957		$ 755,057

FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1956	$ 15,000,000
Transport du compte Profits et Pertes	1,000,000
Transport des réserves latentes après provision de $4,340,000 pour impôt sur le revenu	5,000,000
Solde créditeur au 30 novembre 1957	$ 21,000,000

Le président, CHARLES ST-PIERRE
Le gérant général, ULRIC ROBERGE





Clergé en Afrique

Même en ne tenant pas compte de l'Algérie et de la Tunisie, c'est le clergé d'origine française qui est le plus nombreux en Afrique: 2,210, suivi de très près par les Belges, 21,123, qui le dépasseront bientôt si l'on considère le rythme de leur accroissement: de 1951 à 1956, les Français ont augmenté de 410 et les Belges de 540. Derrière eux vient le clergé africain: 1,700 environ. Puis, à peu près à égalité, les Irlandais et les Hollandais: 1,100. Loin derrière eux les Italiens qui sont tout de même 650, et les Allemands 450. Enfin les Canadiens (370), les Britanniques (360), les Suisses (330), précèdent les Américains (210) et les Espagnols (180). Au delà des unités, se trouvent les Luxembourgeois 41, les Autrichiens 37, les Polonais 27. Au total 10,812. Il faudrait ajouter les territoires portugais, l'Egypte et l'Algérie-Tunisie pour un grand total de 13,000.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
14 janvier 1958

BEURRE

Crémerie	.62

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.29
Grade A moyens	.23-.24
Grade A petits	.15-.16
Grade B	.20-.21
Grade C	.13-.14

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées— prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4. livres	.14
Grade C:	
4-5 livres	.10-.13
au dessous de 4 livres	.07-.09

CHAPONS EN VIE

Au-dessus de 7 livres	.27
6-7 livres	.24

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.22-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22
Au-dessous de 4 livres	.15-.16

DINDONNEAUX
Dindes

Grade A	.35
Grade B	.28-.29
Grade C	.20-.21

Dindons

Grade A	.26-.27
Grade B	.24-.25
Grade C	.20-.21

CANARDS

Grade A	.24-.25
Grade B	.20-.22

OIES

Grade A	.24-.26
Grade B	.21-.23

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$18.50-$20.50
Bons	18.50- 20.50
Moyens	17.00- 18.00
Ordinaires	10.00- 16.00
Genisses:	
Bonnes	$17.00-$19.00
Moyennes	14.50- 16.50
Ordinaires	10.00- 14.00
Vaches:	
Bonnes	$14.00-$14.50
Moyennes	13.00- 13.50
"Canners" et "Cutters"	11.50- 12.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$31.00-$33.00
Bons	31.00- 33.00
Moyens	24.00- 30.00
Ordinaires	15.00- 22.00
Taureaux:	
Bons	$15.00-$16.00
Ordinaires	10.00- 14.00
Porcs:	
Grade A	$24.00-$25.00
Truies	15.00- 16.50
Agneaux:	
Bons	$19.75

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 18 février 1958, à l'égard du contrat no 1-58-NWT, construction d'un pont sur la rivière Kakisa, environ au mille 56, chemin du lac Mills (T.N.-O.).

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 4 octobre 1957 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route transcanadienne, pièce 706, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), de M. A. Stewart, Division de la route transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.), au bureau de la Division de la route transcanadienne, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta), ainsi qu'à celui de M. H. J. Mitchell, sous-agent d'administration, Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T.N.-O.).

Le ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée à la formule de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère, en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50 sous forme de chèque bancaire visé ou de mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au soumissionnaire dès que les plans et devis auront été renvoyés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas renvoyés dans ce délai le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 3 janvier 1958. (1)



La MAISON SAINT-JOSEPH
OTTERBURNE, MAN.
Pensionnat-école supérieure
Cours général (High School)
Grades 7 à 12 inclusivement

Liste d'honneur

Succès

Grade 7: Jean Moal, Pierre Léger, Victor Ste-Croix, Roland Bisson, Maurice Lavigne.

Grade 8: Jean-Paul Gobeil, Louis deVoin, Jimmy Gardner, Normand Grandbois, Guy Vergnano.

Grade 9: James Tardi, Alexandre Tardi, Aurèle Grandbois, Ronald Gratton.

Grade 10: Robert Rivard, Bernard Sabourin, Jacques Audet, Gérald Archambault.

Grade 11: Raynald Trudel, Louis Gosselin, Gérald Roch.

Grade 12: Hervé Marion, Henri Labelle, Fernand Proulx.

Conduite

Grade 7: Maurice Lavigne, Paul Dufault, Jean Moal, Raymond Gobeil, Jeffery Simpson, Victor Ste-Croix, Ronald Trudel.

Grade 8: Robert Soucy, Jean-Paul Gobeil, Barry Kemball, Joseph Gagné, Robert Desmarais, Charles Coutu.

Grade 9: Gérard Rivard, Roger Robidoux, Germain Roy, Armand Rioux, Henri Hamonic, Paul Dupuis, Louis Dubé, Ronald Gratton.

Grade 10: Jacques Audet, Robert Rivard, Adélard Sénécal, Bernard Sabourin, Gérald Archambault.

Grade 11: Joseph Rioux, Joseph Roy, Albert Rioux, Raynald Fisette, Louis Gosselin, Raynald Trudel.

Grade 12: Robert Audet, Alfred Kemball, Camille Piché, Fernand Proulx, Henri Labelle, Arcel Girard.

Application

Grade 7: Maurice Lavigne, Victor Ste-Croix, Roland Rioux, Paul Dufault, Jean Moal.

Grade 8: Alfred Houde, Barry Kemball, Robert Soucy, Jean-Paul Gobeil.

Grade 9: Georges Boissonneault, Louis Dubé, Raymond Dubé, Paul Dupuis, Henri Hamonic, Armand Rioux, Gérard Rivard, James Tardi.

Grade 10: Adélard Sénécal, Jacques Audet, Bernard Sabourin, Gérald Archambault.

Grade 11: Louis Gosselin, Joseph Rioux, Albert Rioux, Maurice Vermette.

Grade 12: Robert Audet, Henri Labelle.

La lecture des notes des examens de Noël fut présidée par M. l'abbé Paul Deschênes, curé administrateur de Ste-Elisabeth. Dans son message aux élèves il insista sur l'amour des professeurs et du collège, l'esprit de détermination et l'état de grâce qui assure le bonheur de la vie collégiale.

Les récompenses du mois furent gagnées par Victor Ste-Croix, Louis deVoin, Alexandre Tardi, Raymond Plaitin, Gérald Roch et Robert Audet.

Une reproduction de peinture fut tirée parmi ceux qui ont remporté les meilleurs succès aux examens de Noël et fut gagnée par Alexandre Tardi.

James Tardi, élève du grade 9, obtint la note la plus élevée de l'école aux examens.

* * *

"Molloy Shield"

Tout le collège se transportait à St-Pierre vendredi soir dernier pour la joute de gouret officielle qui devait décider du détenteur de l'écusson Molloy. La bataille fut enlevante au possible du commencement à la fin et se termina par un compte nul de 4 à 4. Ceci nous vaudra une autre visite à St-Pierre mercredi soir prochain.

Samedi après-midi, sur la glace du collège, les "bantam" de St-Pierre infligèrent une cuisante défaite aux benjamins de la Maison St-Joseph au compte de 10 à 2.

* * *

Sympathies

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille Comeault, de St-Jean-Baptiste, qui fut récemment éprouvée par le décès de M. Alexandre Comeault.

En faveur d'un statut international des Lieux Saints

PARIS — Dans "Le Figaro" du 16 décembre dernier, M. Wladimir d'Ormesson, de l'Académie française, ancien ambassadeur de France au Vatican, adresse un "Appel aux Quinze pour la sécurité des Lieux Saints".

Après avoir relevé que "le 24 octobre 1948, S. S. le pape Pie XII avait solennellement demandé que cette région sacrée fût internationalisée, comme l'Assemblée des Nations Unies l'avait d'ailleurs décidé", mais que "l'appel du Souverain Pontife est resté vain", M. d'Ormesson conclut: "Il existe trois grandes religions monothéistes. Toutes trois proclament qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que nous sommes ses créatures. Quelles que soient leurs différences métaphysiques et historiques, toutes trois enseignent la même morale. Or, le foyer de la religion chrétienne est en péril.

Vient de paraître

Notre-Dame de Toute Joie
par le R. P. Emile Legault, c.s.c.

Imprimée sur papier Zéphir, agrémentée de 8 superbes hors-texte représentant des Vierges célèbres, cette plaquette contient la substance d'une série de causeries radiophoniques prononcées à l'occasion de la neuvaine à Notre-Dame du Cap en août 1957.

"Ces pages, écrit le Père Legault, n'ont de sens que si elles apportent une réponse à cette faim d'absolu qui nous investit". Elles s'adressent donc non pas à telle ou telle catégorie de lecteurs, mais à tous les lecteurs.

Tout simplement, sans grandes phrases, avec des mots de tous les jours, le Père Legault nous indique quelle voie suivre pour trouver cette réponse. Il nous propose un moyen à la portée de tous: retour à Dieu par l'intermédiaire de Celle qui est véritablement Notre-Dame, source de toute joie.

"Notre-Dame de Toute Joie", par le R. P. Emile Legault, c.s.c. Plaquette de 88 pages sur papier Zéphir, 8 hors-texte. En vente au prix de $1.00 (par la poste $1.05) dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On trouvera bien peu de personnes pour critiquer le choix des experts qui viennent de donner des votes de confiance à 13 joueurs de la Nationale. Nous sommes surtout satisfait de voir qu'enfin on sait apprécier le travail de Marcel Pronovost et de Fern Flaman, deux joueurs de défense que nous admirons depuis quelques saisons déjà, mais qui ont souvent souffert de la trop bonne publicité faite à des vedettes consacrées, mais certainement pas d'aussi bon calibre.

Le choix de Hall, Harvey, Gadsby, Richard, Howe et Moore est parfait. La moyenne de Plante est probablement meilleure que celle de Hall, mais ce dernier a fait du si bon travail dans la cage des Eperviers qu'il méritait cette mention spéciale. Ceci ne veut pas dire que, dans les mêmes circonstances, Plante ne ferait pas aussi bien, mais il faut juger le jeu sur ce qui se passe sur la glace et, à l'heure actuelle, Hall nous semble le gardien de buts le plus méritant de toute la ligue.

Sur la deuxième équipe, nous sommes heureux de trouver le nom de Fleming MacKell. Voilà un autre joueur qui aurait dû être choisi depuis longtemps sur les meilleures équipes de la Nationale. Mais il a dû attendre son tour lui aussi, et ce n'est que depuis une couple de saisons que son travail est apprécié à sa juste valeur. Nous ignorons comment les experts vont voter au cours de la deuxième partie de la saison, mais nous ne prévoyons pas de changements sur la première équipe. Il y en aura probablement sur la deuxième, mais ce ne seront certainement pas Béliveau ou Richard qui seront remplacés.

Pour une fois, il semble bien qu'on fera l'unanimité autour de ce choix. C'est un très bon signe.

Une explication

Une ligue de hockey de l'Ouest canadien vient de décider de mettre en vigueur les règlements du hockey "international" dans l'espoir de donner meilleure satisfaction aux clients et d'éliminer les accrochages inutiles qui seraient la cause de trop de blessures et du manque d'intérêt que le hockey subit un peu partout dans le pays. M. Dudley, de la CAHA, n'a pas prisé cette décision, mais nous croyons qu'il a tort de s'offusquer. N'a-t-on pas vu nos bons amis de la CAHA dire à tous ceux qui leur en faisaient la demande que tous les règlements utilisés lors de la visite des Russes étaient inclus dans nos règlements, mais que l'interprétation était différente?

Nous doutons fort que cette décision d'employer des règlements de 1920 va aider à populariser le hockey. Il y aura d'abord un certain élément de curiosité, mais nos spectateurs sont habitués à du jeu plus vigoureux et ils auront de la difficulté à comprendre pourquoi on utilise si parcimonieusement la mise en échec. Nous sommes bien en faveur d'éliminer les accrochages et la brutalité inutile des mises en échec le long de la rampe, mais nous croyons qu'une solide mise en échec, qu'elle soit appliquée au centre de la glace ou devant les buts de l'adversaire, a sa place au hockey. Ce sport ne doit pas dégénérer en une joute de ballon au panier sur glace et il faut permettre à tous les joueurs de se servir avec avantage de tous leurs atouts. Les mises en échec n'ont jamais empêché des athlètes comme Frank Boucher, Joe Primeau, Aurèle Joliat, Johnny Gagnon de faire leur marque au hockey.

Nous sommes bien en faveur d'éliminer les combats de boxe stupides et inutiles qui semblent exercer un attrait sur certains joueurs. Passe encore si ces joueurs savaient boxer, mais leurs gestes ressemblent, à s'y méprendre, à ceux des batailleurs de tavernes. Ce n'est pas leur place au hockey.

Vern Gagné

Pour passer à un autre sport, parlons un peu de lutte! Mais rassurez-vous, nous ne discuterons pas les culbutes de ces artistes incomparables, mais bien une des vedettes de ce sport, le lutteur Vern Gagné. Il est indéniable que Gagné est d'origine française et il ne le nie pas du reste, mais souligne le fait qu'il est avant tout Américain.

Gagné a été un bon joueur de football et il le serait probablement demeuré si son instructeur, Curly Lambeau, ne l'avait pas flanqué à la porte pour faire de la place pour une plus grande vedette. Gagné n'était pas heureux quand il a appris la nouvelle. Il était alors père de famille et ne savait plus ou aller pour se chercher du travail aussi payant. C'est alors qu'il songea à la lutte, un sport qu'il avait pratiqué à l'Université d'après les règlements olympiques qui n'ont rien de comparable aux tours de force de la lutte dite "libre".

Vern Gagné sait donc lutter. C'est un athlète qui s'efforce de conserver de la mesure dans son jeu, mais qui doit tout de même en mettre un peu pour plaire au public. Il a été la vedette numéro un des Etats-Unis il y a quatre ou cinq ans, mais il n'est plus intéressé à "travailler six soirs par semaine". Satisfait de visiter tranquillement les Etats-Unis, le Canada, l'Amérique du Sud, l'Australie et l'Europe, Gagné ne regrette pas le football. Il n'y toucherait certainement pas des salaires allant de $50,000 à $70,000 par an. C'est ce qu'il fait avec la lutte et il ne s'en plaint pas.

Amusants!

Nous n'aimons pas la lutte, mais nous pouvons dire que les lutteurs, en général, forment une classe d'athlètes qui se distinguent des autres en ce que la politesse et les bonnes manières y sont bien appréciées. Nous avons été pendant plusieurs années en bons termes avec "Rebel Bob Russell", un authentique poète et un bon père de famille. Sous une écorce rude, le Rebel cachait une personnalité très attachante et c'est un type que nous aurions présenté à nos meilleurs amis avec l'assurance qu'il ne se passerait aucun incident disgracieux.

Nous avons connu des anciens universitaires qui pouvaient parler sérieusement de littérature et même s'il y a nombre de crétins dans ce sport, la proportion n'est pas plus forte que dans la vie. Pour dire que la lutte n'est pas un drôle de métier, il y a une marge, mais les salaires semblent assez bons, du moins pour ceux qui savent attirer les foules. Où un homme pourrait-il gagner de $25,000 a $35,000 par an comme beaucoup de lutteurs savent le faire régulièrement?

Chose certaine, on ne rencontre pas, à la lutte, les loques humaines que la boxe nous révèle avec une crudité effarante presque quotidiennement. Et les lutteurs n'ayant pas de gérants ne se font pas rouler aussi facilement que les boxeurs qui s'éveillent un beau matin, sans le sou, à moitié-fous, et avec rien devant eux que la misère et la solitude.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement.. et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

46-734-46P.

23e concert de l'orchestre symphonique de Winnipeg à l'Auditorium le 23 janv.

Le docteur Léonard Pearlman dirigera l'orchestre symphonique de Winnipeg lors de son 23e concert à l'Auditorium, le 23 janvier prochain, à 8 h. 40 p.m. Le programme est de nature à satisfaire les plus exigeants: 1) Concerto grosso avec obligato de piano, de Bloch; 2) Symphonie no 1, de Beethoven; 3) Variations sur un thème de Haydn, de Brahms; 4) Ouverture de Tannhauser, de Wagner.

Le docteur Pearlman revenait à Winnipeg il y a à peine deux semaines, et il réside chez sa mère, l'une des pianistes les plus réputés de cette ville. Après avoir obtenu son doctorat en médecine à Winnipeg, en 1953, (son père, le docteur I. Pearlman, lui-même médecin de haute valeur, mourait il y a quelques années), il partait ensuite pour étudier la musique à Vienne où il se spécialisa comme conducteur d'orchestre. Il graduait en juin 1956 à l'Académie de Vienne avec la note "excellent", le plus haut titre que donne l'Académie. Depuis juin 1956, le docteur Pearlman continua ses études comme conducteur, particulièrement sous la direction de Hans Rosbaud qu'il suivit ensuite à Zurich et Baden-Baden.

Il est certain que sous la direction du docteur Pearlman l'orchestre symphonique de Winnipeg présentera à ses auditeurs un concert de haute qualité.

Les vieillards ont besoin de protéines pour entretenir leur organisme. Les bonnes sources de protéines sont la viande, le poisson, les oeufs et le fromage, ainsi que les pois, les haricots et les noix.



L'on sait que la Colombie-Britannique fête cette année son centenaire. Pour commémorer cet anniversaaire, l'Hôtel des Monnaies a frappé un nouveau dollar représentant, au premier plan, le totem et, à l'arrière-plan, les Montagnes Rocheuses de la Colombie-Britannique. (CW)

Billet du vendredi

Enrique Planchart et la peinture vénézuélienne

Si cela se sait peu en Amérique du Nord, le Venezuela possède une littérature qui progresse et une peinture qui l'honore. Cette dernière est même plus avancée qu'on ne le croirait, ainsi qu'en témoigne, par exemple, le récent ouvrage d'Enrique Planchart: **La Pintura en Venezuela,** publié par les soins de MM. Fernando Paz Castillo, ambassadeur du Venezuela au Canada, et Pedro Grases, professeur à l'Université centrale du Venezuela, à Caracas.

Nous disons **par les soins,** et avec prologues, parce que Planchart mourut en 1953 et n'eut pas le temps de mettre la dernière main à son oeuvre. Il en avait donné plusieurs fragments à diverses publications, sous forme d'études, tant à Bogota qu'à Caracas, mais il disparut trop tôt pour reprendre sa matière comme il en avait l'intention et présenter le tableau d'ensemble qu'il projetait. En marge de l'une d'elles, il avait écrit: "Ce travail comprend divers chapitres et notes d'une histoire de la peinture vénézuélienne que j'ai en préparation, et qui sera dédié à la mémoire du peintre roumain Samys Mützner et de l'artiste russe Nicolas Ferdinandov".

Au vrai, le livre publié se compose d'articles et essais qui parurent à droite et à gauche, montrant les multiples aspects de l'art pictural au pays de Bolivar, soulignant l'apport des étrangers qui s'y intéressèrent, aussi bien que celui des autochtones.

De ceux qui comptent, le peintre le plus ancien du Venezuela serait Juan Lovera, dont on sait assez peu de chose, mais qui laissa au moins deux compositions de caractère historique. On voit en lui le premier peintre profane du pays, non intéressé au portrait ou à la peinture religieuse, attiré plutôt par les sujets d'histoire. Il aurait vécu de 1790 à 1840, mais ces dates ne sont pas très sûres. On le confond d'ailleurs avec son fils, Pedro, qui se fit aussi un nom et mourut en 1915.

Les deux peintres les plus en vue du pays seraient Martin Tovar y Tovar, né à Caracas en 1828, et Arturo Michelena, qui vit le jour à Valence en 1863, le 16 juin. Tovar est l'auteur des principales fresques historiques du salon elliptique du Palais fédéral à Caracas, en particulier de celle du plafond, montrant les diverses épisodes de la fameuse bataille de Carabobo. On lui doit aussi — son oeuvre principale — **La signature de l'acte d'indépendance**, dans la salle du conseil municipal de la capitale.

Michelena, qui étudia longtemps à Paris, inscrit à l'Académie Julien, fut l'un des élèves de Jean-Paul Laurens. Il est assez curieux que la plupart des jeunes artistes vénézuéliens qui séjournèrent à Paris à la fin du siècle dernier, eurent Laurens comme professeur. Michelena est l'auteur du célèbre tableau **L'Enfant malade,** exposé au Musée des Beaux-Arts de Caracas, dont il donna d'ailleurs plusieurs versions; de la grande pièce **Pentesilea,** propriété du ministère des Affaires extérieures; du **Miracle des pains** et autres tableaux religieux; d'une **Léda au cygne** qui se compare avec avantage à tant d'autres; de portraits et de dessins. Malade, épuisé de travail, il mourut de tuberculose à trente-cinq ans.

La liste est imposante, des artistes qui contribuèrent à l'édification d'une peinture vénézuélienne. Les uns sont du pays, les autres de l'étranger, qui s'établirent à Caracas, Maracaibo ou ailleurs, mais qui tous travaillèrent à doter le Venezuela d'oeuvres caractéristiques. Des noms d'origine française, Maury, Cabré, Vidal, s'ajoutent à d'autres, allemands, russes, roumains et espagnols, mais c'est là l'histoire artistique des contrées neuves, longtemps tributaires de l'étranger.

Il est à noter que ces peintres, pour la plupart soucieux d'un réalisme d'excellent aloi, qui voient les choses dans la perspective du Venezuela, s'appliquent à saisir l'effet et les jeux du soleil particulier dont ils doivent tenir compte. Ils ont le souci de ce que l'on appelle la lumière de Caracas, qui change à chaque heure du jour, différente d'une saison à l'autre. C'est là leur mérite et leur originalité, que ne manque pas de signaler dans son livre Enrique Planchart, parti trop tôt pour compléter son oeuvre et lui donner le coup de pouce définitif.

Planchart est lui-même originaire de Caracas, où il naquit en 1894. Il était un extraordinaire animateur, passionné de culture sous toutes ses formes. Ecrivain, poète, traducteur possédant plusieurs langues, il multiplia les initiatives tendant à faire connaître les artistes de sa patrie. Sa mort fut une perte considérable.

L'ILLETTRE.

S. S. Pie XII et la liberté d'enseignement

Le Souverain Pontife a reçu, en audience, les participants du 1er Congrès des Ecoles privées d'Europe, réunis sous l'initiative de M. le professeur Calabretta, directeur de l'Institut Toricelli de Rome. Dans l'allocution qu'il leur a adressée, le pape a parlé de la mission des écoles privées et de l'importance de celles-ci pour la formation de la nouvelle Europe.

"Un Etat qui s'attribue exclusivement la tâche de l'éducation, a dit le pape, et qui interdit aux particuliers ou aux groupes indépendants d'assumer dans ce domaine quelques responsabilités, manifeste une prétention incompatible avec les exigences fondamentales de la personne humaine. Aussi l'idée de la liberté scolaire est-elle admise par tous les régimes politiques qui reconnaissent les droits de l'individu et de la famille."

En conclusion, le pape a affirmé: "Ceux qui joueront demain un rôle de premier plan dans la vie publique sortiront, nous en sommes convaincus, des écoles qui honorent davantage l'idéal de liberté et d'initiative personnelle, et n'hésitent pas à mettre au coeur de leur enseignement de solides convictions morales et religieuses, celles surtout de la foi chrétienne qui, à travers les siècles, n'a cessé de modeler l'âme des peuples de l'Occident". Cet important discours paraitra bientôt dans la collection des Actes Pontificaux.

Un beau geste de l'OTAN

La réunion des représentants des différents pays qui font partie de l'OTAN, tenue récemment à Paris pour étudier la situation actuelle et s'entendre sur certaines mesures protectrices, prit fin d'une façon assez inattendue. Au moment où le secrétaire général Paul Henri Spaak s'apprêtait à lever la séance, le président Eisenhower demanda la permission de dire quelques mots. "Afin d'obtenir, déclara-t-il, que nos décisions reçoivent l'approbation des pays que nous représentons et d'une autorité plus haute encore, je propose que nous nous joignons tous ensemble, durant quelques secondes, dans une prière silencieuse". Les têtes s'inclinèrent et la conférence se termina dans cet acte commun de foi, gage des bénédictions divines.

Semaine de l'unité entre les chrétiens

Les chrétiens: 450 millions de catholiques; 195 millions d'orthodoxes; 32 millions d'anglicans; 66 millions de luthériens; 13 millions de calvinistes; 89 millions de chrétiens dispersés dans de multiples sectes protestantes, offrent à un millard et demi d'hommes qui ne croient pas au Christ le spectacle de leurs divisions. Comme chaque année, depuis cinquante ans, les chrétiens prieront ensemble, du 18 au 25 janvier, pour que le Christ réalise l'unité de son Eglise, telle qu'Il la veut et par les moyens qu'Il voudra, pour que cesse le scandale des divisions entre chrétiens qui doit être une souffrance au coeur de chacun d'entre nous.

On trouvera aux Editions Bellarmin de belles grandes affiches pour les écoles, les entrées des églises, les salles d'associations et même les foyers. Aussi plusieurs volumes, brochures, tracts sur le même sujet, soit pour les adultes, soit pour les enfants.

NOTES DE LA SEMAINE

Le nouveau chef libéral

L'élection du nouveau chef du parti libéral ayant lieu le jeudi soir, la plupart des journaux hebdomadaires du pays se trouveront dans l'impossibilité d'y faire écho dans leurs colonnes, cette semaine. (Notre journal doit être prêt pour publication le mercredi soir, laissant ici ou là quelque espace libre pour modifications urgentes dans l'avant-midi du jeudi.) D'ailleurs, les journaux quotidiens auront à faire face jusqu'à un certain point à la même situation, devant remettre au lendemain la publication de cette nouvelle, à l'exception peut-être des journaux de la Colombie-Britannique.

L'incident fera ressortir davantage comment les moyens de communication massive que sont la radio et la télévision s'adaptent à la diffusion rapide des nouvelles. Mais, d'autre part, le lendemain on lira avec intérêt les rapports plus détaillés et moins superficiels des journaux de la ville et, plus tard, les commentaires plus réfléchis des rédacteurs d'hebdomadaires.

Dans les circonstances, cependant, plusieurs rédacteurs d'hebdomadaires se verront dans la nécessité d'expliquer l'absence de cette nouvelle dans leurs éditions courantes, afin de prévenir les plaintes de leurs lecteurs libéraux.

Sans parti pris, l'on peut signaler que ce congrès comme d'autres événements du même genre, a été l'occasion d'une réaffirmation retentissante du caractère bilingue du pays ou, au moins, de l'importance du vote québecois. Les deux candidats principaux se sont assurés un proposeur de langue anglaise et un secondeur de langue française, et le souci du bilinguisme s'est traduit de plusieurs autres façons. Mais c'est la participation des réseaux de Radio-Canada qui permet, comme l'an passé, à tout le pays d'assister en témoin à ce spectacle qui souligne le fait français au pays.

Que sur ce point l'émulation de tous les partis se poursuive sans restrictions!

* * *

L'hospitalisation au Manitoba

La nomination de M. Gordon L. Pickering comme directeur au Manitoba du plan d'hospitalisation étatisée a été saluée comme un geste définitif d'acceptation de ce système par le gouvernement Campbell.

C'est de fait un pas assez significatif, car derrière les conditions qui ont été posées par le Manitoba dans les pourparlers avec Ottawa l'on sentait un peu d'opposition totale, vestige de la conviction que le rôle de l'Etat dans le champ du bien-être est de suppléer, et non pas de remplacer l'initiative privée. C'est en conformité de cette doctrine que l'hon. R. Bend avait fait approuver une législation destinée à garantir le coût d'hospitalisation des indigents et de prévenir une catastrophe financière pour les patients non-indigents. Aujourd'hui, la situation est renversée. Le gouvernement dorénavant prendra la responsabilité première des factures d'hôpital.

La nomination de M. Pickering suggère en outre que la province espère régler d'une façon satisfaisante la question de la responsabilité à l'égard des patients aliénés ou tuberculeux. M. Diefenbaker s'est dit prêt à reconnaître ces services dans le calcul de la contribution fédérale, mais en se réservant la possibilité d'en tenir compte à l'occasion des accords fiscaux entre Ottawa et la province. Le Manitoba avait protesté vigoureusement contre cette politique un peu ambiguë. Faut-il croire que le débat se terminera dans l'harmonie?

Finalement, on ne peut pas oublier que M. Pickering avait été le porte-parole des hôpitaux qui s'inquiétaient de leur avenir par suite du refus fédéral de rembourser les intérêts sur leurs dettes et la dépréciation de leurs édifices. On peut se demander si ce problème a lui aussi été réglé.

L'on peut être fier du choix de M. Pickering, dont les talents et l'application au devoir sont bien connus de ceux qui s'occupent d'hospitalisation au Manitoba et un peu partout au pays. Il est passé maître dans ce dur métier où il faut, à coeur de jour, savoir harmoniser la charité la plus désintéressée et les exigences du budget.

★ ★ ★

Les annonces interdites

La **Winnipeg Tribune** a publié, les 7 et 11 janvier, des éditoriaux qui attirent l'attention populaire sur un défaut curieux de la nouvelle loi provinciale pour le contrôle des liqueurs.

D'après ces règlements, il est défendu aux journaux et périodiques du Manitoba de publier des annonces qui favorisent la consommation de la bière, du vin et de la boisson forte. Les brasseries ne peuvent pas commanditer des annonces en faveur de la Croix-Rouge, la Marche des Dix Sous, etc., ni des annonces qui renseignent sur l'histoire du pays, sa faune, etc.

La Commission d'Enquête Bracken a consacré un chapitre (le XXIe) de son rapport à ce sujet. On y trouve l'opinion de plusieurs experts à l'effet que l'annonce de ce genre sous une forme ou l'autre tend à accroitre la consommation des liqueurs, et que l'Etat et la société n'ont aucune raison de favoriser l'usage de l'alcool.

L'opinion qui a été formulée avec vigueur devant la Commission Bracken et dans la **Tribune** est bien pratique. Il est tout simplement impossible d'empêcher l'influence de ce genre d'annonces au Manitoba, parce que plusieurs publications en provenance d'autres provinces ou des Etats-Unis pénètrent ici, bien garnies des annonces en question. On raconte par exemple qu'une revue, imprimée à Toronto, est mise à la poste à Montréal afin de tirer profit de la loi moins sévère du Québec, et que deux journaux de Toronto font imprimer leurs suppléments à Buffalo dans le même but. Ainsi ces annonces circulent librement partout au pays. Il y a là une situation particulièrement délicate, car il ne reste qu'une brasserie manitobaine qui ne fait pas partie d'une corporation nationale: tandis qu'elle ne peut pas annoncer ses produits au Manitoba, l'annonce nationale de ses concurrents embellit les pages de plusieurs publications venant de l'étranger.

Le commerce des liqueurs occupe une place spéciale devant la loi. Le gouvernement se réserve la distribution de ces produits et empoche des profits considérables, mais s'efforce par des règlements et par la propagande d'en diminuer l'usage. Il n'est pas surprenant alors que la politique adoptée quant à l'annonce manque un peu de logique.

En réalité, la plupart des autorités qui déconseillent l'annonce parlent des méfaits de la boisson forte, et non pas des conséquences de la consommation de la bière et du vin. Ailleurs dans ce même rapport Bracken, on a précisément insisté sur l'importance d'encourager l'usage de la bière et du vin, dans le but de nuire à la vente des liqueurs alcoolisées. Ces deux produits (bière et vin) ont d'ailleurs des valeurs nutritives et, chez certains peuples, ils font partie d'une tradition sociale et même familiale qui ne manque pas de dignité. Les producteurs de la bière et du vin ont certainement autant de raison et de droit que les producteurs de cigarettes, de liqueurs douces, de bonbons, etc., à solliciter les préférences du client.

Il y a lieu de croire que, sur ce point, la Commission Bracken en optant pour un règlement catégorique, a sous-estimé le bon sens du peuple et l'intégrité de la presse de la province. Comme on le sait, la **Tribune** n'accepte pas d'annonces de ce genre, à moins qu'elles ne soient du genre "bon citoyen", ce qui reflète l'opinion du rédacteur en question. Moins puritains, mais prudents, les rédacteurs de journaux de langue française ne refuseraient pas l'annonce des producteurs de bière et du vin.

A la prochaine session?

La France donne son "cerveau" à l'Euratom

(Suite de la première page)

En conséquence de quoi, M. Armand entreprit de doter la France d'une organisation ferroviaire et d'un matériel roulant qui font des chemins de fer de ce pays les plus modernes, les plus rapides et les mieux adaptés à leur mission spécifique, économique et nationale.

M. Armand, qui avait donc la haute main sur tous les secteurs intéressant l'avenir de la France — transport, énergie atomique industrielle, Sahara, formation des futures élites scientifiques — a laissé pantois les députés lorsque, par un privilège exceptionnel, il est venu il y a quelques mois à la tribune de l'Assemblée nationale exposer aux hommes politiques les perspectives ouvertes par la réalisation de l'Euratom. Dans ce Palais-Bourbon où, hélas, la politique rabaisse et ternit tout, et où les hommes sont volontiers sceptiques ou pessimistes, le discours limpide et enthousiaste de M. Armand fit entrer une bouffée d'air pur et de soleil dans l'hémicycle. Et c'est presque dans l'enthousiasme que furent ratifiés les traités instituant l'Euratom et le marché commun.

Car la foi et l'enthousiasme de M. Armand sont étonnament communicatifs. Jeune d'esprit, facilement visionnaire — tout en conservant solidement les pieds au sol — l'homme sait entrainer ses auditeurs sur les routes de l'avenir avec une aisance qui éblouit et convainc. "Grâce à l'énergie atomique, aime-t-il répéter, le moteur coûtera demain moins cher que l'homme, ce qui bouleversera les structures millénaires de l'humanité, et libérera l'homme d'un esclavage dont nous devrions avoir honte."

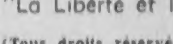
A ceux qui doutent du progrès technique et de l'avenir, M. Armand déclare catégoriquement: "Pour ma part, ce n'est pas l'avenir qui m'effraie, c'est la réticence devant l'avenir. Il faut avoir confiance. J'ai confiance. Cet âge atomique qu'il est de mode d'envisager avec crainte, je suis sûr qu'il améliorera dans une proportion difficilement imaginable le sort des hommes. Grâce à lui, la nature va plier devant nous".

Et, selon le président de l'Euratom, cet âge est à nos portes: "Dans les années qui viennent, l'énergie atomique va s'étendre à travers le globe. Mettons qu'il faille une quinzaine d'années pour que le développement industriel, par toute la terre, se forge. Avant un quart de siècle, le monde sera transformé dans sa géographie, dans son économie, dans ses climats même, et les hommes vivront d'une façon très différente".

Cependant, M. Armand a fait sienne l'expression de Paul Valéry: "le progrès exige un supplément d'âme". Il va donc s'efforcer de faire de l'Europe une puissance atomique de premier plan, et de lui insuffler une âme plus forte pour qu'elle demeure maitresse de ses techniques et de ses progrès. Mais il devra, avant toutes choses, lire et méditer le dernier message de Noël de S. S. Pie XII: "Le progrès n'est pas une fin en soi, mais le moyen de rendre l'homme meilleur . . ."

Maurice HERR.

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"




par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"

(Suite)

Chapitre II

LES ORIGINES DU MOUVEMENT VERS L'OUEST CANADIEN

Ce fut le journaliste Henri de Lamothe qui fournit à ses compatriotes, en 1879, les premiers aperçus objectifs sur l'Ouest canadien, dans son livre **Cinq mois chez les Français d'Amérique.** La moitié du volume de 370 pages est consacrée à l'Ontario et au Manitoba. Le récit du voyageur, plein d'observations pertinentes, se lit encore aujourd'hui avec le plus vif intérêt. Son résumé des troubles de la rivière Rouge, d'après une documentation personnelle recueillie sur place, demeure peut-être le plus exact et le plus impartial qui ait jamais été écrit.

C'est grâce au fameux géographe Onésime Reclus que Lamothe s'était vu confier cette mission au Nouveau-Monde. Elle avait été décidée de manière fort impromptue, alors que les deux amis visitaient ensemble l'Algérie. Coïncidence curieuse: vingt années plus tôt, un autre jeune Français, Edme Rameau de Saint-Père, à la suite d'une conversation avec des missionnaires sur le même sol africain, s'était senti attiré vers ses frères lointains du Canada. Ces deux économistes-sociologues, animés du même zèle patriotique pour l'expansion française à travers le monde, eurent l'intuition de ce que devaient faire les Canadiens français de la province de Québec pour assurer leur survivance et le prêchèrent sans relâche à de nombreux correspondants. Ils pressentirent très tôt que les plaines de l'Ouest formeraient un réservoir naturel pour le trop-plein de leur population et que l'on devait aussi y diriger des colons de la vieille France. "L'émigration canadienne vers le Nord-Ouest, disait Reclus, est d'une importance capitale. Travaillez-y de toutes vos forces. Jetez là-bas des ilots canadiens . . ."

Un autre économiste, Gustave de Molinari, Belge d'origine, commença aussi, dès 1876, à attirer l'attention sur les grands espaces libres du Canada. "Pourquoi, écrivait-il, l'émigration agricole de la Normandie et de la Bretagne, qui a implanté au Canada une population saine et vigoureuse, ne reprendrait-elle pas son essor interrompu?"

VOYAGE D'ETUDE DU ROUENNAIS A. DE LA LONDE

Alors que la reprise de la coopération économique entre les deux pays s'amorçait, en 1880, par un emprunt de la province de Québec négocié à Paris et l'établissement d'un Crédit foncier franco-canadien à Montréal, un agronome éminent, le Rouennais A. de La Londe, arrivait au Canada avec mission officielle d'examiner sur place ses ressources financières, industrielles et agricoles. L'Ouest devait occuper une grande place dans ce voyage d'étude. Le délégué français fut traité par Ottawa avec la même considération que les délégués anglais venus l'année précédente. Son arrivée à Winnipeg fut saluée comme un événement de premier ordre. **Le Métis,** de Saint-Boniface, écrivait en éditorial: "Depuis le sieur de La Vérendrye, le découvreur du Nord-Ouest, M. de La Londe est un des rares personnages importants de France qui soient venus jusqu'ici . . ."

Le Bureau des Terres mit à sa disposition, pour lui servir de guide, l'un de ses meilleurs employés, le Métis Roger Goulet. Au lieu de se borner à une simple inspection des principaux établissements agricoles, comme l'avaient fait les envoyés du gouvernement britannique, l'expert normand tint à voir par lui-même les nouveaux territoires du Nord-Ouest, les régions éloignées où les colons n'étaient pas encore arrivés. Il dut, pour cela, parcourir plus de 600 milles à travers la campagne déserte et dépourvue de routes. Une telle exploration eut été impossible sans les hommes et les moyens de transport fournis par les autorités fédérales des Terres publiques.

L'ancien ministre Joseph Royal, devenu député fédéral de Provencher, voulut se joindre à la caravane qui comprenait, outre Roger Goulet, Charles de Cazes, fils d'un Breton fixé dans la province de Québec depuis vingt-cinq ans, Jean Hêtu, du service de l'immigration, et quelques autres. C'était en octobre, mois particulièrement favorable pour une excursion de ce genre. Elle fut marquée d'incidents variés et pittoresques: rencontres de campements sauvages, aventures excitantes de chasse, traverses à gué de cours d'eau et d'étangs plus ou moins profonds et, pour couronner le tout, un véritable feu de prairie. Poussé par un fort vent, il courait sur une immense étendue; mais grâce à la manoeuvre experte des guides, les voyageurs traversèrent aisément la ligne dangereuse, pour atteindre un endroit où l'herbe courte et les flammes amorties permettaient de laisser passer la trombe de chaleur sans descendre des véhicules.

On inspecta ainsi la région de la montagne à la Tortue, le long de la frontière américaine, et la vallée de la rivière Souris, dans les limites actuelles de la Saskatchewan. Sur tout ce vaste parcours, le visiteur normand fut émerveillé par l'abondance de terres magnifiques pouvant donner des récoltes superbes aux colons assez avisés pour s'y établir.

Ses convictions se traduisirent par un mémoire enthousiaste à la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, qui fut publié en brochure sous le titre: **Trois mois au Manitoba et au Nord-Ouest.** "J'avoue, écrivait-il, que comme agriculteur, le Far-West a été un spectacle merveilleux pour moi . . . Dans le désert que j'ai parcouru et que le chemin de fer sillonnera demain, que de villes vont s'élever sur ces rivières, aux bords de ces lacs encore sans noms! . . ." Un groupe de capitalistes français, alertés par ces renseignements de première main, étudièrent la question et prirent une décision rapide. Une société au capital de quatre millions de francs fut mise sur pied, qui acheta de la Compagnie du Pacifique Canadien 200,000 acres de terre, à raison de deux dollars l'acre, dans la vallée de la Qu'Appelle. Nous dirons plus loin ce qu'il advint du projet.

LE CANADA ET L'EMIGRATION FRANÇAISE, DE FREDERIC GERBIE

L'intérêt actif des Français pour l'Ouest canadien était déclenché. La fondation à Paris d'un Commissariat général, représentant à la fois le Dominion et la province de Québec, facilita la coordination des efforts. Cette création fut une initiative du premier ministre Adolphe Chapleau, qui choisit comme titulaire son ami, le sénateur Hector Fabre. Un mouvement de migration vers le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest allait s'établir et progresser.

Fabre, brillant journaliste qui avait fait ses preuves à Montréal et à Québec, savait la force de la presse au service des idées. Deux ans après son installation dans la capitale française, il fondait **Paris-Canada,** hebdomadaire vivant et de belle tenue, qui se proposait de "faire bien connaître le Canada à la France et de faire mieux connaître la France au Canada". A cette mission, le vaillant petit journal, même s'il eut à subir quelques éclipses, devait rester fidèle durant plus d'un demi-siècle. Son directeur y tint la plume pendant vingt-cinq ans avec la même ardeur, jusqu'à sa mort (1910).

Dans le temps où **Paris-Canada** inaugurait sa longue et fructueuse carrière, un jeune journaliste de Gourdon (Lot) dont la renommée n'avait guère franchi les limites de son arrondissement — Frédéric Gerbié — lançait dans le public **Le Canada et l'émigration française.** Ce livre semble avoir eu une assez large diffusion. Aux Français désireux de se renseigner sur un pays dont on commençait à parler beaucoup, il offrait une documentation sérieuse et complète. L'auteur, après y avoir passé près de cinq ans, était en mesure de donner des informations exactes et contrôlées sur toutes les provinces canadiennes. La région du lac Saint-Jean lui paraît assez avantageuse comme centre de colonisation, mais il souligne les obstacles d'un terrain fortement boisé. Il recommande surtout le Manitoba et le Nord-Ouest.

A trois quarts de siècle de distance, on ne peut qu'admirer la sagesse des conseils de ce jeune intellectuel français à ses compatriotes se proposant d'émigrer au Canada. Non content de bien préciser quelle classe de gens peut y réussir, il met en garde contre certains dangers. Quelques-uns prétendaient alors que les colons venus de France, pour développer l'influence française dans leur pays d'adoption, devaient se tenir ensemble, se grouper et mener une vie indépendante des Canadiens français. Gerbié s'élève avec force contre cette idée absurde, dont le résultat certain serait exactement le contraire du but visé. Il pose comme principe essentiel l'intégration des Français dans la famille canadienne-française. "S'il doit en être autrement, dit-il, il vaut mieux arrêter immédiatement toute émigration française au Canada". Cet esprit clairvoyant formule aussi une règle d'or, d'application difficile, mais souveraine pour la préservation des colons français venus d'outre-mer: "Devenir d'abord des Canadiens français avant de se répandre dans les comtés où l'élément anglo-saxon prédomine".

L'auteur écrivait encore: "Que nos compatriotes sachent bien que les Canadiens français recevraient sans arrière-pensée et à bras ouverts tous ceux qui iraient vivre parmi eux, à la condition toutefois que, renonçant à la funeste habitude de la blague envers les gens, leurs croyances et leurs moeurs, ils n'importeraient avec eux ni idées prêtrophobes, ni idées socialistes. Et nous ne craignons pas de dire que les Français qui émigreraient au Canada ne seraient nullement perdus pour nous; qu'au contraire, ils nous rendraient de plus grands services qu'en restant en France, puisque les Canadiens français ont conservé, en même temps que leurs sympathies, la clef d'une porte par laquelle nous pouvons sans coup férir, sans aucun sacrifice de sang et d'argent, de la façon la plus pacifique en un mot, étendre sur le continent américain l'influence de notre race et de notre langue".

Au cours de la même année qui voit paraître le livre de Frédéric Gerbié, **Paris-Canada** relève de nombreux faits qui montrent à quel point le Canada est à l'ordre du jour, au moins dans une certaine classe de la société française. Un jeune Parisien de famille connue, Raymond de Jouvenel, a acheté mille acres de terre sur la Qu'Appelle. Son père, ancien capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur, se propose d'aller passer l'été prochain avec son fils. Le vicomte d'Hauterive se rend au Manitoba en vue d'étudier les ressources du pays et d'y fonder un établissement. Henri de Kéruzec de Runenberg songe à créer au Nord-Ouest une exploitation agricole où il attirera des fermiers des environs de Redon (Ille-et-Vilaine).

Le Canada occupe une place de choix dans la presse parisienne la mieux cotée. Henri de Lamothe collabore au **Temps** et s'y montre, au dire de **Paris-Canada,** "critique d'une rare compétence dans toutes les questions canadiennes". Hector Fabre entretient régulièrement les lecteurs du **Journal des Débats** de la politique à Ottawa et à Québec. A la **Revue Britannique,** l'académicien Xavier Marmier, qui connait le Canada depuis vingt-cinq ans et qui lui reste sincèrement attaché, cueille dans les récits de voyageurs anglais des détails pittoresques sur l'Ouest primitif. A la **Revue des Deux Mondes,** c'est Victor du Bled, rédacteur influent du **Moniteur Universel,** qui publie sur le même pays une série d'articles très au point.

Les milieux intellectuels bien pensants emboîtent le pas. Le sociologue catholique Claudio Janet, qui a visité le Canada en 1880, fait connaître son intention de s'occuper, avec des amis, d'y diriger quelques cadets de bonne famille. Il s'est adressé au curé Labelle, qui l'a référé à Alfred Bernier, du Manitoba, "la prairie convenant mieux à ces jeunes gens que la forêt et la hache". Réponse de Janet à Bernier: "Mon coeur de Français et de catholique tressaille en pensant que si loin, au milieu du continent américain, il y a des coeurs qui battent si chaudement à l'unisson des nôtres".

Rameau de Saint-Père, l'auteur de **La France aux Colonies** et **d'Une colonie féodale en Amérique,** parle du Canada devant la Société d'Economie sociale fondée par Le Play. Frédéric Gerbié prolonge le rayonnement de son livre par une étude dans la **Nouvelle Revue,** que dirige Mme Juliette Adam; il fait des conférences dans le Midi et une à Paris, que préside Ferdinand de Lesseps. Mais de tous les orateurs qui s'efforcent de faire connaître le Canada à la France, le plus intrépide et le plus goûté sera longtemps Hector Fabre. On le demande partout. Quand il présente son cher pays sous ses divers aspects — géographique, agricole, commercial, etc. — son éloquence calme et persuasive entraîne sans effort l'adhésion de ses auditeurs.

Dans l'Ouest canadien, on se prépare au mouvement de colonisation attendu de ce courant favorable d'opinion. Le Crédit foncier franco-canadien établit au Manitoba une succursale dont la direction est confiée à Joseph Royal. Quatre ans plus tard (1887), le même personnage influent sera nommé consul de France et, à certains jours, le drapeau tricolore flottera devant sa demeure à Saint-Boniface.

(A suivre)

L'avenir très prometteur de la ville de St-Boniface

Des prévisions optimistes sur l'avenir de St-Boniface ont été révélées cette semaine dans un rapport de la Commission Métropolitaine d'Urbanisation du Grand-Winnipeg (Metropolitan Planning Commission of Greater Winnipeg). On y trouve des considérations encourageantes sur l'expansion démographique et industrielle de la ville-cathédrale et sur l'opportunité de limiter la croissance de la ville de Winnipeg elle-même.

Suivant de près la présentation du mémoire par St-Boniface et neuf autres villes, villages et municipalités de la région, le rapport en question semble justifier en partie leur désir de garder leur indépendance au lieu de se fusionner avec la ville de Winnipeg. Le rapport de la Commission Métropolitaine s'occupe de l'année 1956 seulement, mais les opinions qui s'y trouvent émises gardent toute leur actualité.

D'après ce rapport, "il ne semble pas y avoir de raisons qui empêcheraient l'établissement à St-Boniface d'une section industrielle semblable à celle qui attire actuellement l'industrie dans le secteur nord-ouest de Winnipeg". On parle spécifiquement du terrain qui se trouve entre le chemin Dawson et la cours de voie ferrée Paddington et, en partie, entre cette cours et la voie ferrée du chemin de fer des services d'eau du Grand-Winnipeg (G.W.W.D.), c'est-à-dire la section de St-Boniface à l'est du Parc Windsor.

La Commission a émis cette opinion en marge d'une augmentation considérable de la population d'ici 20 ans. On prévoit même que le nombre de Bonifaciens doublera. En conséquence, il faut non seulement conserver précieusement le terrain apte à servir pour fins résidentielles, mais aussi garder du terrain pour l'établissement d'industries dont les taxes aideraient à défrayer le coût de construction des écoles, des postes d'incendie et de la police, du service d'eau et des égouts, etc. Cet usage équilibré de l'espace libre suppose que les responsables du bien communautaire s'appliquent à attirer les industries désirées. Evidemment, si St-Boniface devenait de plus en plus une simple "ville dortoir" pour les employés des maisons d'affaires et des industries de Winnipeg, son absorption par cette dernière s'ensuivrait nécessairement.

De fait, cependant, comme le suggère ce rapport, St-Boniface possède encore les terrains aptes à attirer des industries, tandis que l'avenir de Winnipeg sous ce rapport est limité. A ce sujet, la Préface du rapport de la Commission Métropolitaine souligne un problème des plus intéressants. M. C. E. Joslyn, signataire de cette préface, pose en effet une question cruciale: est-ce que le développement ultérieur de Winnipeg servirait véritablement les meilleurs intérêts de la population manitobaine, ou est-ce qu'il serait plus sage de stimuler la croissance d'autres centres urbains?

Parmi les considérations qui pourraient favoriser le développement d'autres centres industriels, M. Joslyn ne craint pas de signaler que les industriels préfèrent des sites qui sont à l'abri des inondations. D'autre part, écrit-il, la population et l'étendue actuelles du Grand-Winnipeg pourraient bien être parvenues au point précis où la prospérité et l'attrait de la grande ville seraient le mieux assurés. Il convient de remarquer que ces observations s'appliquent en principe à St-Boniface, en tant que faisant partie du Grand-Winnipeg, mais non en tant que ville qui possède du côté est des possibilités de développement très attrayantes.

(Il faut distinguer entre la Commission Métropolitaine d'Urbanisation du Grand-Winnipeg et la Commission d'Enquête sur le Grand-Winnipeg. La première est une organisation fondée en 1944 pour aider les municipalités métropolitaines à prévoir l'usage de leur terrain, les règlements de zonage, l'emplacement des égouts et des services d'eau, l'alignement des chemins.. L'autre Commission est un comité provincial qui étudie la possibilité d'un gouvernement central pour le Grand-Winnipeg.)

La sainte tunique exposée à Trèves

TREVES — La "Sainte tunique du Christ" sera de nouveau solennellement exposée en 1959, a annoncé S. Exc. Mgr Matthias Wehr, archevêque de Trèves, dans son sermon de la saint Sylvestre.

Conservée dans une chambre forte sous l'autel de la cathédrale de Trèves, la relique n'a été montrée au public que trois fois depuis un siècle: en 1844, en 1891 et en 1933.

Selon la tradition catholique, la "tunique", jouée aux dés par les soldats au moment de la Crucifixion, aurait été retrouvée par l'impératrice Hélène, mère de Constantin le Grand, envoyée à Rome, et de là à Trèves.

Décès

Mme Emma Bernaerdt

Mme Emma Bernaerdt, de 457, rue de la Morénie, St-Boniface, est décédée le mercredi 8 janvier à l'hospice Taché, à l'âge de 71 ans. Née en Belgique, elle vécut au Manitoba durant les 47 dernières années.

Elle laisse dans le deuil son époux, Auguste; deux fils, Raymond et Gérard; deux filles, Mmes M. Soens et A. Destine; deux frères, Alois et Bernard; une soeur, Mme J. Mussche, et neuf petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 10 janvier dans l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

M. G. L. Pickering, de St-Boniface, directeur du plan d'hospitalisation

Le gouvernement provincial vient de nommer M. Gordon L. Pickering, gérant d'affaires de l'hôpital St-Boniface, comme directeur au Manitoba du plan d'hospitalisation étatisée. C'est ce qu'annonçait cette semaine l'hon. R. W. Bend, ministre de la Santé.

Dès 1937, M. Pickering était comptable à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina. De 1941 à 1945, il fut au service du département des comptes dans l'Aviation Royale Canadienne, mais immédiatement après la guerre, il devenait chef comptable de l'hôpital Ste-Croix à Calgary, Alta. Pendant deux ans, soit en 1947 et 1948, il fut à l'emploi, toujours comme comptable, d'une industrie textile de l'Est.



M. G. L. Pickering

C'est au mois de janvier 1949 que M. Pickering devint membre du personnel administratif de l'hôpital St-Boniface, d'abord comme chef comptable, puis comme contrôleur, et enfin comme gérant d'affaires. Il fut responsable du plan financier et d'autres importantes responsabilités administratives durant la période d'application du vaste programme d'expansion de l'hôpital.

Vaste expérience

Le ministre de la Santé a souligné que le premier administrateur provincial du plan d'assurance-hospitalisation compte à crédit une vaste expérience, sans oublier celle qu'il possède dans le champ même de l'assurance-hospitalisation. Car pendant 8 ans M. Pickekring fut membre du bureau des directeurs de la Croix-Bleue et, en 1956, président de son comité des taux et bénéfices. Depuis 3 ans, il fait partie du bureau de direction de l'Association des Hôpitaux du Canada, et il est actuellement président du comité de la constitution. Il fit partie par trois fois de délégations à Ottawa de l'Association des Hôpitaux du Canada. En 1954-1955, il suivit un cours en ce qui concerne l'organisation hospitalière, sous le patronage de cette association.

Ici au Manitoba, il fut membre pendant 8 ans du bureau des directeurs de l'Association des Hôpitaux du Manitoba et il est un ancien président de cette association. Il est membre du bureau des taux dans les hôpitaux et de la commission des aviseurs du Bureau de Santé.

Details biographiques

M. Pickering est né en 1913 dans la région de New Westminster, C.-B., et il fit ses études secondaires au Collège Campion, à Régina. En 1935, il obtenait son baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba et, deux ans plus tard, son baccalauréat ès sciences de l'Université de Saskatchewan. Ce dernier degré correspond au titre de bachelier en commerce de l'Université du Manitoba.

M. Pickering est paroissien de St-Jean-de-Brébeuf et il prit une part active à deux campagnes de perception paroissiales. M. et Mme (née Marie Gamache, de Laurier, Man.) Pickering sont les parents de quatre enfants, dont trois fréquentent l'école paroissiale de St-Jean-de-Brébeuf.

Décès

Mme Georgina Daignault

Mme Georgina Daignault, de 141, rue Masson, St-Boniface, est décédée le dimanche 12 janvier à sa résidence, à l'âge de 82 ans. Née à Bradley, Maine, elle vint au Manitoba en 1887 et s'établit à St-Boniface il y a 40 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre de St-François. Son mari, Honorius, l'a précédée dans la tombe en 1952.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Armand, de St-Boniface, et Albert, de South Gate, Cal.; cinq filles, Mmes Y. Coulombe, de Pine Falls, J. Barrett, de Ste-Anne, A. McVarish et B. Brisebois et Lucie, toutes de St-Boniface.

Le service fut chanté le mercredi 15 janvier dans la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

• • •

M. Julien Bourgouin

M. Julien Bourgouin, de 449, rue Aulneau, St-Boniface, est décédé le mercredi 8 janvier à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 52 ans. Né à Ste-Anne, il était à l'emploi du Canadien National à Transcona.

Il laisse dans le deuil son épouse, Maria; trois fils, Marcel, Roger et Paul; quatre filles, Mmes Léo Dashensky, Gérard Lévesque et Guy Bazin et Yvonne; deux frères, René et Léo; une soeur, Mme A. Godard, et six petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 11 janvier dans la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Richer. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblées

A l'assemblée sociale du mardi 7 janvier, le conférencier était le frère Léo Landry. Son travail portait sur les débuts de l'Ordre. Le café fut servi à la fin de la veillée.

L'assemblée d'affaires aura lieu le lundi 20 janvier.

Déjeuner-communion

Le Conseil a tenu son premier déjeuner-communion de l'année à la paroisse de la Ste-Famille, dimanche dernier, à 8 h. 30. M. l'abbé L. Bédard, curé, souhaita la bienvenue aux Chevaliers; le frère J. Royal parla du système d'assurances des Chevaliers de Colomb et répondit aux nombreuses questions des membres; le frère M. Lafleur, Chancelier, fit les remerciements d'usage. On remarquait la présence des frères Mulaire, de Somerset, L. Dufault, Député de District, et Jubinville, du Conseil St-Boniface. Un copieux déjeuner fut servi par les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse.

Activités

Le 19 janvier — Tournoi de curling des Chevaliers à Somerset. Le frère Edgar Rougeau dirigera deux ou trois équipes de notre Conseil. Le départ s'effectuera après la messe de 7 h. 30 au Précieux-Sang. Bonspiel à Somerset à midi. Souper à 5 h. à Notre-Dame-de-Lourdes.

Le 10 février — Le bonspiel interconseils au Granite Curling Club. Entrée: $12.00 par équipe, goûter inclus.

Les frères intéressés à prendre part à ces deux tournois sont priés de communiquer le plus tôt possible avec le frère E. Rougeau, tél. 42-4518.

Le 14 février — Deuxième soirée sociale du Conseil, sous la direction du frère D. Renault. Entrée: $2.00 par couple. Les Chevaliers de tous les conseils et leurs amis seront les bienvenus. Réservons dès aujourd'hui cette date du vendredi 14 février pour cet événement social du Conseil Goulet!

Attention!

Les frères intéressés à se joindre au groupe des Chevaliers de Colomb dans le Manitoba Medical doivent communiquer avec le frère Léo Sarrasin, 217, rue Hill, Norwood, tél. CHapel 7-1716.

Le frère A. Arnal ramasse tous les livrets de la grande rafle qui sont vendus. Frères, avez-vous disposé des vôtres? Février s'en vient à grands pas! Hâtez-vous!

RIGOLETTO.

Au Précieux-Sang

Association des Parents et Maitres

"La richesse donne-t-elle le bonheur?" Tel était le sujet du débat à l'affiche à l'assemblée de l'APM du mois de décembre. Les élèves de la classe supérieure faisaient les frais de la discussion: Mlle Jeannine Asselin, M. Rhéal Danais et Mlle Dianne Poirier soutenaient l'affirmative tandis que Mlle Andrée Lafrenière, M. Denis VanDale et Mlle Pierrette Manseau défendaient la négative.

On fit ressortir le fait que l'argent est nécessaire afin de vivre honnêtement, afin d'avoir une certaine culture; qu'il existe un rapport entre l'argent et la santé; que même la vie spirituelle requiert une aisance modique et que le riche est obligé à la charité quand il a satisfait aux obligations de sa famille. On a même ébauché une comparaison entre les petites familles à l'aise et les familles nombreuses à revenus modestes d'où proviennent la plupart des vocations religieuses.

Après mûre réflexion, les juges, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., MM. Chas. Boulet et E. Lachance, rapportaient que la bataille avait été serrée et que la négative remportait la palme avec une majorité d'un point pour un total de 90. Le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education, agissait comme président du débat.

Dans son rapport sur la réunion des Districts E et F, Mme M.-A. Lemaire, présidente des affaires extérieures, esquissa les discussions qui avaient eu lieu autour du sujet "Est-ce que nos enfants ont tous la même chance en matière d'éducation?" (Equal educational opportunity for all). Elle fit ressortir que, lorsqu'il s'agit des grandes unités scolaires, nous devons d'abord nous informer correctement et qu'ensuite nous devons discrètement faire part de notre savoir aux gens de bonne volonté qui pourraient s'opposer à notre cause par ignorance plutôt que par malveillance et que, pour ce faire, nous devons prendre une part active dans les organisations civiques, non seulement afin de revendiquer nos droits mais pour contribuer au maintien de l'ambiance chrétienne.

Après l'assemblée, Mlle C. Combaz, présidente du comité de bibliothèque, aidée de quelques dames, prit charge d'un étalage et d'une vente de livres provenant de la Librairie Fides. Bien des parents profitèrent de l'occasion pour acheter des cadeaux de Noël durables, divertissants et instructifs pour leurs enfants.

Partie de cartes

La partie de cartes du 7 janvier fut organisée par les RR. PP. J.-M. Soulodre et A. Kérouac, O.M.I., vicaires, et Mlle Céline Tremblay et M. Paul Lauzé, capitaines, assistés de Mlles Denise Beaudry, Lucille Manaigre, Blandine Lansard, B. Dubreuil, Denise Dupuis, Juliette Mousseau, Louise Soucy, Huguette Gosselin, Rosanna Carrière et de MM. A. Ménard, H. Sourisseau, Gilbert Arnal, Marcel Lancelot, Roland Joyal, E. Dupuis, Georges Pelletier, Aimé Jeanson et Marcel Levacque.

Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Louise Soucy et la cagnotte par Mlle Thérèse Bouchard et Mme E. Morin. Les prix des cinq mains échouèrent à Mmes A. Pelletier, C. Bourdon, A. Savard et A. Rémillard et Mlle Lucie Allard. Les prix de consolation furent alloués à Mmes A. Gélinas et Ledoux et M. Scherrun.

Pour la rafle spéciale, le sort favorisa M. G. Pronovost, Mme C. Cadieux et M. G. Arnal.

Ligue de 5 quilles

Equipe	Pts
Toupin Lumber	48
Les Joyeux	43
Sunshine	41
Royals	29
Les météores	28
Les Hirondelles	26
Leo's Electric	25
Aces	13
Dames:	
H 1 P — A. St-Godard	282
H 3 P — A. St-Godard	625
Hommes:	
H 1 P — A. Girard	354
H 3 P — A. Girard	795
Equipes:	
H 1 P — Les Joyeux	998
H 3 P — Les Joyeux	2849

Au Cercle Molière

Le samedi 25 janvier aura lieu le grand bal d'hiver du Cercle Molière. Tous les membres et tous les amis sont invités à cette soirée qui commencera à 8 h. 30 dans la salle de l'Union Nationale Française, angle des rues Kenny et Eugénie.

Venez nombreux, il y aura un bon orchestre, lunch et rafraîchissements. On s'amusera ferme et ce sera une occasion de bavarder avec les bagnards et les gens plus honnêtes de "La Cuisine des Anges", la comédie d'Albert Husson, que le Cercle présentera très prochainement au théâtre Dominion et dont les répétitions se poursuivent activement sous la direction de Gilles Guyot, assisté de Mme Pauline Boutal.

Une date à retenir donc, celle du grand bal d'hiver du Cercle Molière, le 25 janvier à 8 h. 30, salle de l'Union Nationale Française, angle des rues Kenny et Eugénie, à Norwood.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Annonces

Le président des activités catholiques nous annonçait lors de notre dernière assemblée qu'il y aura une retraite fermée à la Maison des Retraites, rue Langevin, les 7, 8 et 9 mars 1958. Les membres de votre exécutif se sont déjà inscrits et il serait opportun que tous les frères suivent leur exemple. C'est votre retraite et non celle du voisin. Surtout de nos jours, chaque frère chevalier devrait se faire un devoir d'aller retremper ses forces au "Cénacle", car pour être bon chevalier, il faut être excellent catholique.

Les règlements de notre ordre sont affichés au centre. Faites-vous un devoir d'aller les lire une fois pour toutes et nous vous assurons que cela aiguisera votre intérêt.

Notre soirée récréative sera bientôt annoncée. Soyez aux écoutes!

N'oubliez pas non plus le bonspiel de dimanche prochain.

A la dernière assemblée, le frère F. M. a fort bien répondu (quoique indirectement) aux critiques de la semaine dernière. Son enquête maintenant terminée fut menée à bonne fin et nous devons admettre qu'il avait bien raison...

Suggestions

Les frères S. D. et L. L. devraient se consulter plus souvent, et au lieu de faire des scènes périodiques, le frère S. D. devrait demander au frère L. L. le solde de ses recettes jusqu'à date.

Maintenant au sujet de la guignolée. Votre Après-Tout est convaincu que nous avons à faire à des poules mouillées. La réponse au dernier appel fut honteuse et nous devrions en rougir plutôt que rigoler.

Conférencier

Cette semaine, le frère Lucien Daoust, ex-Grand Chevalier des années 1952 et 1953, nous a donné une causerie des plus intéressante au sujet de l'organisation et du système électoral au Canada. Le "professeur" a su encore une fois capter et retenir l'attention de ses élèves bruyants. Nous le remercions donc de nous avoir dévoilé les complexités électorales et en lui souhaitant bonne chance, nous sommes convaincus que M. Castonguay a dû le choisir non seulement pour sa présence d'esprit mais bien pour sa patience constante.

APRES-TOUT.

Au conseil de ville

La ville de St-Boniface est actuellement divisée en 5 quartiers, représentés chacun par deux échevins. Une requête fut faite lundi soir dernier à l'effet qu'on fasse bientôt rapport au sujet de la redistribution des quartiers.

Les membres du comité de redistribution sont S. H. le maire J. G. Van Belleghem et les échevins J. J. Pynoo, J. A. Schimnowski, G. Guilbault, C. A. Ursel et C. S. Warman.

* * *

Les propriétés de la ville de St-Boniface sont actuellement vendues aux prix du marché de 1945-46, et cela constitue la base de leur évaluation pour fins d'impôts.

Le conseil de ville, lors de sa réunion de lundi soir dernier, renvoyait à un comité spécial la résolution demandant que les prix des propriétés soient désormais basés sur un marché plus équitable. Ce nouveau système d'évaluation "vaudrait une augmentation des prix", dit le commissaire d'évaluation William Pelland, "mais je ne puis encore dire jusqu'à quel point".

* * *

On a remis à la prochaine réunion la question des "dispensatrices automatiques de cigarettes". On sait qu'un règlement à ce sujet fut passé à Winnipeg, mais que les cours manitobaines l'ont déclaré nul.

Ne soyez en dette avec personne, si ce n'est de l'amour mutuel. (Rom. 13, 8)

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

Notre assemblée d'affaires du 7 janvier débuta avec les préparatifs pour notre initiation prochaine du 2 février. A cette occasion, nous nous donnons rendez-vous avec les cercles environnants à l'auditorium du Précieux-Sang.

La campagne que nous avons dirigée pour CKSB a connu un beau succès.

Nous remercions tous nos membres qui se sont dévoués pour la Guignolée, dimanche dernier.

A nos membres malades soit à l'hôpital ou à la maison, Mmes Y. Dupuis, G. Parent et B. Sarrasin, nous disons prompt rétablissement et nous avons hâte de vous revoir.

La prochaine assemblée aura lieu le 21 janvier.

Tout ce qui a été écrit avant nous l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience et la consolation que donnent les Ecritures, nous possédions l'espérance. (Rom. 15, 4)



Cité de Saint-Boniface

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5.00 heures du soir, le lundi 27 janvier 1958, pour la position de

COMMIS Grade "B"
au département du greffier

Salaire initial: $213.80 par mois — augmentations règlementaires.
Temps de probation: 6 mois.
Entrée en fonction: le 3 février 1958.
Les candidats devront soumettre âge, éducation et expérience, s'il y a lieu.
Pour plus amples détails et formules de demande, s'adresser au Greffier, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 14 janvier 1958.

M. A. Comeault, âgé de 44 ans, est décédé à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le vendredi 10 janvier avait lieu, en l'église de St-Jean-Baptiste, le service funèbre de M. Alexandre Comeault, époux d'Ida Loiselle, décédé le lundi 6 janvier, après quatre mois de maladie seulement, à l'âge de 44 ans et 9 mois.

L'église était remplie de paroissiens, de parents et d'amis, venus rendre un dernier témoignage à ce bon chrétien.



Le service fut chanté par Mgr H. Lapointe, curé. La chorale fut dirigée par Mme R. Roy et Mme N. Létourneau touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient MM. Lucien et Alphonse Beaudette, Pierre Baril, Bernard Lafond, Lucien Bouchard et Roland Lussier et les porteurs actifs, MM. Denis et Armand Comeault et Armand Champagne, neveux du défunt, Armand Loiselle, Roger Barnabé et le Dr Léonard Marcoux, ses cousins.

MM. Donat Dumontier et Edmond St-Amant étaient huissiers et firent la quête.

Les servants de messe étaient les filleuls du défunt, Bernard Sabourin, Louis et Marcel Comeault, et son neveu, Jacques Comeault. Rodolphe Comeault portait la croix.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

On remarquait dans le sanctuaire le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, M. l'abbé R. Lane, vicaire de St-Jean-Baptiste, et les RR. FF. J. Desrosiers, N. Laflamme et Touzin, C.S.V., d'Otterburne.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Roger, Claude, Gilbert et René; deux filles, Jeannette et Jocelyne; sa mère, Mme Olivine Comeault; quatre frères, Rosario, Paul, Georges et Charles, et six soeurs, Mmes Louis Boucher (Aldéa), de Winnipeg, Joseph Champagne (Aurore), Albert Beauchamp (Mathilde), Edmond Plouffe (Cécile) et Ovila Sabourin (Jeanne), toutes de St-Jean-Baptiste, et Alphonse Loiselle (Anne-Marie), de St-Boniface.

M. Comeault était commissaire d'école depuis six ans et était aussi un directeur du district no 9 de l'Union des Fermiers du Manitoba. Il faisait aussi partie du Comité de finance et de radio au bureau central de l'Union des Fermiers à Winnipeg.

Revenu à la maison depuis le 3 décembre dernier, il souffrait beaucoup; son courage et sa grande confiance en la Providence lui aidèrent à supporter cette épreuve. Son épouse, ancienne garde-malade, prit soin de lui jusqu'à sa mort. Il était indulgent envers tous, et son dévouement ne connut point de bornes. Il était un modèle de père chrétien.

En marge de la Souscription de CKSB

La souscription en faveur de CKSB, St-Boniface, dépasse $62,500. Presque à chaque jour le trésorier est heureux de recevoir une contribution de celui-ci et celui-là. L'affaire marche lentement mais progresse régulièrement.

Le comité se propose de reprendre son travail inachevé vers la fin de mars et espère que tous ceux et celles qui n'ont pas encore contribué se feront un devoir de le faire d'ici le printemps prochain. Votre poste a besoin de plus de $75,000 pour compléter ses projets d'augmentation de puissance et l'agrandissement de ses bureaux.

Le mémoire technique a été envoyé au Ministère des Transports à la fin de décembre. S'il est approuvé, la direction espère que le Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada pourra étudier sa requête à la réunion de mars.

Si Radio-Saint-Boniface Ltée obtenait l'autorisation d'augmenter sa puissance en mars, il faudrait ensuite procéder à l'achat d'un nouveau terrain ainsi qu'à l'achat de l'équipement nécessaire afin de mettre en ondes un poste plus puissant.

Il est consolant de vous donner ci-après une liste de ceux qui ont fait parvenir leur contribution au poste depuis la mi-décembre. Espérons que d'autres imiteront ce geste généreux.

* * *

RÉCENTES SOUSCRIPTIONS

Le Conseil des Pères Jésuites, St-Boniface	$ 500
La paroisse catholique de St-Boniface	500
S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, Winnipeg	150
Le Cercle Molière, St-Boniface	150
M. et Mme Raoul Normandeau, St-Boniface	100
M. Auguste-J. Ritchot, St-Norbert	100
M. Jean-W. Boux, St-Boniface	100
M. l'abbé J.-Albert Brunet, St-Adolphe	100
M. Joseph Pelletier, St-Boniface	100
M. Maurice Prud'homme, St-Boniface	100
Chevaliers de Colomb, St-Boniface	100
M. Charles Noiseux, St-Vital	100
Anonyme, St-Boniface	50
Dr R.-G. d'Agincourt, Winnipeg	50
Chevaliers de Colomb, Somerset	50
M. l'abbé Azarie Gauthier, Carman	50
M. Alfred Girouard, St-Norbert	50
Chevaliers de Colomb, N.-D.-de-Lourdes	50
M. Antonin-G. Morier, St-Vital	50
M. Joseph Chabalier, St-Adolphe	40
Anonyme, St-Boniface	35
Garage St-Claude	25
M. Donat Asselin, St-Boniface	25
Dames de Ste-Anne, St-Norbert	25
M. et Mme J.-B.-A. Houde, St-Norbert	25
Mlle Céline Houde, St-Norbert	25
M. Georges Cloutier, St-Norbert	25
M. J.-Albert Tellier, St-Norbert	25
Mlle Yvonne Legal, St-Adolphe	25
M. Alphonse Cloutier, St-Adolphe	25
M. Léo Lamontagne, St-Boniface	25
Mme Lucia Baril, St-Boniface	25
M. Albert Roy, St-Norbert	25
M. C.-N. Dupas, St-Boniface	25
M. Adélard, Mlles B. et A. Bélanger, St-Boniface	25
M. Léon Laurin, St-Boniface	25
M. et Mme A.-L.-M. Manaigre, Lorette	25
Dr E. Etsell, Winnipeg	25
M. Maurice Gauthier, St-Boniface	25
Filles d'Isabelle, St-Boniface	25
M. Richard Désilets, Elie	25
M. Antonin Jacques et Mme A. Jacques, St-Boniface	25

(Annonce)

Haywood

Va-et-vient

Le dimanche 5 janvier, M. et Mme Jos. Buisson avaient le plaisir de recevoir M. et Mme Louis Boulet, de Peace River, Alta. A cette occasion, M. et Mme Buisson donnèrent un souper et une veillée auxquels assistaient des frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs de Mme Buisson: MM. et Mmes J.-O. et Léon Boulet, de Dunrea, Elzéar Boulet, de Fort Garry, et Wilfrid Côté, de La Salle, et M. Alex. Boulet, de Winnipeg. Mme Buisson n'avait pas revu son frère, Louis, depuis 8 ans.

M. et Mme Lucien Buisson et leur fils, Lucien, ainsi que M. Elzéar Bourget, étaient en promenade à Alida et Storthoaks.

St-Georges

Çà et là

Le matin du 1er janvier, la maison de M. Zotique Vincent avec son contenu fut détruite par les flammes causées par une explosion d'huile.

Le 10 janvier: M. Mathias Dupont a dû partir pour l'hospice Taché.

Mme Rosianne Dupont est partie de Winnipeg en avion, accompagnée de M. Gilles Chales, afin de visiter son fils, M. Wilfrid Dupont, à Vancouver.

M. et Mme Dubois et leurs enfants sont venus passer les Fêtes chez leurs parents. Ils retournèrent le 11 janvier pour South Junction.

Le 5 janvier, Mme Georgina Vincent avait le bonheur d'avoir la visite de ses fils et bru de Winnipeg.

Partie de cartes

Le dimanche 19 janvier aura lieu une partie de cartes dans le soubassement du presbytère. Venez en grand nombre vous amuser avec les gens de St-Georges.

Dunrea

Bénédiction des enfants

La touchante cérémonie de la bénédiction des enfants eut lieu à 4 h., le dimanche 12 janvier, en la fête de la Ste-Famille. M. le curé donna des conseils vraiment paternels à l'adresse des enfants et des parents, et pendant le chant du psaume "Laudate pueri Dominum", et du cantique à la Ste-Famille, il bénit individuellement chacun des enfants, accompagnés à la balustrade par leurs parents.

La bénédiction du T. S. Sacrement, pendant laquelle les bébés unirent leurs voix enfantines à celles de la chorale, termina la cérémonie qui dut être très agréable à l'Enfant de la crèche.

Çà et là

Etaient en visite récemment chez M. et Mme J.-O. Boulet, MM. Henri et Clément Martin, de Banff, Alta, et Winnipeg. M. Henri Martin se dirigeait ensuite vers Val d'Or, P.Q., afin d'y visiter d'autres parents.

M. et Mme Louis Boulet, de la Rivière-la-Paix, étaient aussi en visite chez MM. et Mmes J.-O. Boulet et se rendirent visiter la parenté à Haywood, La Salle et St-Boniface.

Le dimanche 12 janvier, M. et Mme Louis Colbe sont partis pour se rendre à St-Boniface où M. Colbe doit subir une opération pour une cataracte.

Mlle Joséphine Lussier est allée passer quelques jours de vacances chez sa parenté à St-Eustache, St-François et Winnipeg.

M. et Mme Philippe Bisson recevaient, en fin de semaine, la visite de M. et Mme Jos. Mangin, accompagnés de leur fils, François, de Bruxelles.

Les 27 équipes de curling qui avaient commencé leurs activités la semaine dernière, à notre patinoire locale, ont dû abandonner vers la fin de la semaine, vu le mauvais état de la glace dû à la température exceptionnellement douce pour ce temps de l'année. Mais le matin du lundi 13 janvier, le thermomètre étant descendu quelque peu, le jeu a repris de plus belle et tous rivalisent de dextérité afin de gagner de beaux prix offerts par les marchands locaux.

MM. J.-O. Boulet et Norbert Fortier ont été désignés pour entretenir la glace de la patinoire cet hiver.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Perspectives internationales
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—L'enseignement à l'étranger
2.00—Choc des idées
2.30—Claves et Maracas
3.00—Tableaux d'opéras
3.30—Présence de l'Eglise
4.00—Connaissance de la musique
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Pères Blancs
7.45—CKSB présente
8.00—Match intercités
8.30—Sel de la terre
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
7.45—Parlons du temps
7.50—Aujourd'hui dans l'histoire
7.55—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Prév. du temps
9.15—Valses et chansons
9.40—Devinette musicale-Dussessoy
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Pour vous, mesdames
10.35—Casino Weston
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Nos chansonnette
12.25—Information
12.30—Réveil rural
12.15—Nos chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Succès d'hier
1.45—Visages de l'amour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Succès du ranch
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Coin des jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Nouv. sportives
11.35—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Vie ouvrière
8.00—Chant des hommes
8.30—Rencontre
9.30—Concert populaire
10.30—Orchestre R.-C.

MARDI

7.30—Courrier de Radio-Parents
8.00—Chacun sa vérité
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musik fur Dich
10.30—Concert symp.

MERCREDI

7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.30—Vie économique
8.45—A propos de livre
9.30—Musik fur Dich
10.30—L'Heure exquise

JEUDI

7.30—Chant des hommes
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Sérénade pour cordes
10.30—L'Heure exquise

VENDREDI

7.30—Chanson can.
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro Allemands
9.30—Musik fur Dich
10.30—L'Heure exquise

SAMEDI

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
7.45—Parlons du temps
7.50—Aujourd'hui dans l'histoire
7.55—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le Maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Pour vous, mesdames
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Chansonnettes
12.25—Information rurale
12.30—Etablissement rural
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—A l'opéra
2.00—Succès de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux Franco-Manitobains
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Les sports au Cercle Ouvrier
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Variétés
8.00—Chron. canadienne
8.30—Orchestres Agostini ou Chotem
8.55—Radio-Journal
9.00—Rosary Hour
10.00—Musique de danse
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouv. sportives
11.35—Fin des émissions

St-Léon

Funérailles

Un bel hommage a été rendu le 8 janvier en l'église de St-Léon à un vénéré paroissien, M. Joseph Talbot, décédé à l'âge de 84 ans et 6 mois.

Un nombreux cortège accompagnait la dépouille mortelle de chez son fils, Gérard, jusqu'à l'église et, de là, au cimetière paroissial.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Roland Bélanger, curé, assisté de MM. les abbés Ovila Moquin, de Somerset, et Bernard Bélanger, de Treherne, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Léo-P. Fluet, Léo-Paul, André et Gérard Talbot, Armand et Paul-Emile Bisson, petits-fils du défunt. Le deuil était conduit par ses enfants et un grand nombre de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait le R. F. F. Gaboury, O.M.I., et la Rév. Sr E. Gaboury, neveu et nièce du défunt, les Rév. Srs V. Corriveau, supérieure, et A. Hébert, du couvent de St-Norbert.

Le regretté disparu laisse dans le deuil cinq fils, Alexandre, de Québec, Josaphat, de Detroit, Michigan, Napoléon et Gérard, de St-Léon, et Adélard, de Dunrea; cinq filles, Mmes Fluet (Lydia), Bisson (Marie), de St-Boniface, J.-L. Boyer (Jeannette), de Montréal, et Félix Dionne (Aline), de Dunrea, et la Rév. Sr A. Talbot, du couvent de St-Norbert; 58 petits-enfants et 60 arrière-petits-enfants.

La famille éplorée remercie très sincèrement tous les parents et amis pour les nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de son deuil.

Avis d'assemblée

L'Association Libérale-Progressiste de la circonscription électorale de La Vérendrye tiendra une assemblée en vue d'élire les membres de son exécutif, le jeudi 23 janvier, à 8 h. du soir, à la salle paroissiale de Ste-Anne-des-Chênes.

L'honorable F. L. Jobin sera l'orateur invité

Cet avis est publié par le comité de l'Association Libérale-Progressiste du Manitoba

Elie

Mariage

Le samedi 11 janvier avait lieu, en la basilique de St-Boniface, le mariage de M. Charles Martel, fils de M. et Mme Henri Martel, de St-Pierre, avec Mlle Elva Legault, fille de M. et Mme Albal Legault, d'Elie. Le garçon d'honneur était M. Luc Legault et la fille d'honneur, Mlle Marie Martel.

Une réception réunit les parents au Cercle Ouvrier de St-Boniface.

De retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à St-Pierre.

Va-et-vient

MM. Marcel et Georges Bernardin sont partis en voyage en Californie et au Mexique.

M. Adonaï Bernardin est parti pour un séjour à Excelsior Springs, Missouri.

Baptêmes

Rickey Kenneth, fils de M. et Mme Lionel Rivard. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Boone, de St-Boniface, grands-parents de l'enfant.

Gisèle-Doreen-Marie, fille de M. et Mme Maurice Gillis. Parrain et marraine, M. et Mme René Arnal, de Fannystelle, oncle et tante de l'enfant.

St-Laurent

Décès

Mme Ernest Ducharme (née Bertha Desjarlais) est décédée à l'hôpital Général de Winnipeg le mardi 7 janvier, à l'âge de 27 ans. Née à St-Laurent, elle vivait à Winnipeg depuis 1950.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Melvin, Cyril et James; deux filles, Reina et Annie; ses parents, M. et Mme L. Desjarlais; trois frères, Paul, Ernest et Emile, et une soeur, Mme L. Lavallée.

Le service fut chanté le samedi 11 janvier, dans l'église de St-Laurent, par le R. P. L. Brossard, O.M.I., assisté des RR. PP. A. Parent et A. Labelle, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Louis, Raoul et René-F. Lavallée et Albert Desjarlais, de Winnipeg, Moïse Ducharme et René-B. Lavallée, de St-Laurent.

Va-et-vient

MM. et Mmes Joseph Tétrault de St-Boniface, et Horace Rémillard se sont rendus visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Abegrall. M. et Mme H. Rémillard sont revenus d'Allemagne après une absence de 3 ans. M. Rémillard faisant partie de l'Armée canadienne. Leur fils, Alain, les accompagnait à St-Laurent.

MM. et Mmes Denis et Clément Chartrand et Mlle Isabel Coutu ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Léon Chartrand.

M. et Mme Daniel Develin et leur fille, Elsie, Mmes R. Chartrand, de St-Laurent, H. Balidwar, de Transcona, et G. Krokosz, de Flin Flon, Man., et M. Bill Develin, de Moak Lake, Man., se rendaient à l'hôpital Général de Winnipeg pour visiter Mme Jim Hallett, qui a dû subir une opération d'urgence à la tête. Tous sont retournés chez eux avec la consolation de constater qu'elle se rétablit petit à petit de cette terrible maladie.

M. Ferdinand Gratton inhumé à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le mardi 7 janvier, M. Ferdinand Gratton, un ancien de la paroisse, s'éteignait à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 83 ans, après avoir enduré une longue maladie avec courage et résignation. Frappé de paralysie en 1949, ses enfants le soignèrent chez lui jusqu'au temps de l'inondation en mai 1950. Il fut alors évacué à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg et, de là, à Prince-Albert, Sask. Quelque temps après son retour à l'hôpital de Winnipeg, il fut transporté à l'hospice Taché où il vécut depuis lors jusqu'à ces dernières semaines où la maladie s'aggrava nécessitant des soins hospitaliers.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Angéline, de St-Boniface, M.-Hortense, de Winnipeg, Jeanne, de St-Pierre, et Denise (Mme Emile Girardin), de La Salle; deux fils, Hilaire et Noel, de Ste-Agathe; six petits-enfants; un frère et deux soeurs.

Le service funèbre eut lieu dans l'église de Ste-Agathe le vendredi 10 janvier, au milieu d'un bon nombre de parents, d'amis et de co-paroissiens. M. l'abbé A. Couture, curé, officiait, assisté du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., et de M. l'abbé Jean-Marie Gagné, deux neveux du défunt, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: M. l'abbé Pierre Gagné, le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., MM. les abbés E. Lavoie et L. Roy, curé et vicaire de St-Pierre.

Les porteurs étaient MM. J.-Arthur et Philippe Gratton, Emmanuel Lemoine, Hormisdas et Olivier Gagné et M. Hébert, tous neveux du défunt. La collecte fut faite par MM. J.-A. Gratton et E. Lemoine.

Le défunt repose maintenant au cimetière de Ste-Agathe auprès de son épouse, Marie-Louise Gagné, décédée le 6 avril 1945.

Remerciements

M. Hilaire Gratton et ses frère et soeurs remercient chaleureusement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et ont prié pour l'âme de leur vénéré père.

Va-et-vient

M. Aquila St-Jacques, de Lac Pelletier, Sask., et son beau-frère, M. Wilfrid Péloquin, de St-Malo, ont rendu visite aux familles Edouard Dumesnil, Martial Fenez et Albert Péloquin.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Signard Beaudoin et J.-Arthur Gratton, hospitalisées de nouveau à St-Boniface.

La Salle

Election

Le vendredi 10 janvier avait lieu, à l'école St-Hyacinthe, l'assemblée annuelle du district scolaire pour le choix de deux nouveaux commissaires. M. Gaston Rochon fut réélu pour un nouveau terme de trois ans. M. Paul Vouriot succède à M. Léon Alary qui est déménagé à Winnipeg l'automne dernier.

Les membres actuels de la Commission scolaire désirent exprimer leurs sincères remerciements à M. Alary pour les onze années de dévouement à la cause scolaire et pour les services rendus à la population du district scolaire de St-Hyacinthe.

Au cours de la même assemblée présidée par M. Victor Hogue, Mme Pierre Simard fut réélue à son poste de secrétaire annuelle et M. Moïse Cormier fut désigné comme le délégué à la convention prochaine des Commissaires d'écoles du Manitoba. M. l'abbé A. Laurin, curé, donna des conseils pratiques sur cette représentation.

Bénédiction des enfants

Le dimanche après-midi 12 janvier, fête de la Ste-Famille, avait lieu, à l'église paroissiale, la cérémonie de la bénédiction des enfants. Elle débuta par un cantique suivi d'une courte allocution par M. le curé. Ensuite, les enfants s'approchèrent de la sainte table avec leurs parents pour baiser les pieds du petit Jésus de la crèche, pendant que les religieuses du couvent interprétaient le cantique "Que j'aime ce divin Enfant".

St-Jean-Baptiste

Tableau d'honneur

Grade XII: Catéchisme, Lorraine Beaudette; Français, Lorraine Beaudette; Excellence, Margaret Dundas.

Grade XI: Cat., Olive Sabourin; Fr., Olive Sabourin; Exc., Louise Garand.

Grade X: Cat., Jeannette Godard; Fr., Agathe Barnabé; Exc., Agathe Barnabé.

Grade IX: Cat., Janet Loudon et Irène Dumontier; Fr., Irène Dumontier; Exc. Janet Loudon.

Grade VIII: Cat., Estelle Dumontier; Fr., Denyse Garand; Exc., Denyse Garand.

Grade VII: Cat., Fr. et Exc., Lucille Beaudette.

Grade VI: Cat., Sylvia Marion; Fr., Juliette Baril; Exc., Juliette Baril.

Grade V: Cat., Claudette Bérard; Fr., Gilbert Beaudette; Exc., Gilbert Beaudette.

Grade IV: Cat., Gilles Beaudette; Fr., Louise Lafond; Exc., Louise Lafond.

Grade III: Cat., Claudette Fillion; Fr., Léonne Beaudette; Exc., Raymond Hénault.

Grade II: Cat., Roland Bérard; Fr., Raymonde Lavallée; Exc., Raymonde Lavallée.

Grade I: Cat., Jeanne Dupuis; Fr., Lucienne Roy; Exc., Yvette Fillion.

Baptêmes

Le 28 décembre: Denis-Joseph-Edouard, fils de Gustave Touzin et de Berthe Marion, né le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Bérard, de Ste-Elisabeth, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 janvier: Gérald-Denis-Roger-Joseph, fils de Roger Barnabé et de Rita Loiselle, né le 31 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léonide Beaudette, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Donat Dupas et leur famille ont eu la joie de recevoir, durant les Fêtes, leur fille et gendre, M. et Mme George Goslin (Rita), de Minneapolis.

M. et Mme Flavien Tessier et leur famille ont eu la visite de leur fille, Louise, garde-malade à Chicago. Elle est venue par avion pour quelques jours.

M. Emile St-Arnaud a dû se rendre en avion aux funérailles de son père à Hull, P.Q. Les paroissiens offrent à M. St-Arnaud leurs sincères sympathies.

M. Roger Beaudette, de l'Aviation canadienne, de Toronto, est en visite chez ses parents, M. et Mme Georges Beaudette, ainsi que chez d'autres parents et amis, pendant quelques semaines.

Lse acteurs du sketch du 15 décembre intitulé "La famille Plouffe", composé et réalisé par Mme Arthur Vermette, se rendront à la salle paroissiale d'Aubigny, le dimanche soir 26 janvier, à l'occasion de la partie de cartes.

Cordiale invitation à la prochaine partie de cartes qui aura lieu le dimanche 19 janvier, à 8 h. 15 p.m., et qui sera organisée par les gens de la partie est du village de St-Jean-Baptiste.

St-Norbert

Grand événement

La paroisse de St-Norbert est à se préparer pour le grand événement du 9 février, l'ordination d'un enfant de la paroisse, le R. P. Camille Dufort, P.B. L'ordination aura lieu dans l'église paroissiale à 10 h. a.m., le 9 février. Le banquet sera servi au sous-sol de l'église à midi.

Vous pouvez vous procurer vos billets au prix de $2.00 chacun chez Mme J.-B.-A. Houde (téléphone 42-0281).

Partie de cartes

Le dimanche soir 19 février aura lieu une partie de cartes organisée par le groupe no 2 de l'Association Athlétique. Donc ne manquez pas d'y venir en grand nombre. L'on vous promet bien du plaisir et en même temps vous encouragerez l'association et les jeunes.

Aubigny

Mariage

Le samedi 4 janvier, dans l'église d'Aubigny, le R. P. O. Robidoux, O.M.I., de Lebret, Sask., oncle du marié, bénissait le mariage de Mlle Denise Saurette, fille de M. et Mme Edmond Saurette, avec M. Lionel Robidoux, fils de M. et Mme Albert Robidoux, de St-Pierre-Jolys.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était gracieuse dans une longue robe blanche de dentelle sur satin. Les manches se terminaient en pointes de lys. Son voile genre "chapelle" était retenu par un petit chapeau en dentelle orné de perles. Son bouquet était composé de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Pauline Saurette, Jeanne Robidoux et Marcelle Forest, portaient des robes courtes en velours rouge garnies de fourrures blanches. Elles tenaient chacune un petit manchon en fourrure blanche sur laquelle se trouvait un oeillet rouge.

Le marié et les garçons d'honneur, MM. Normand Rochon, Joseph Robidoux et Gilbert Carrière, étaient vêtus de pantalons noirs et gilets blancs. MM. Louis Saurette et Omer Robidoux assumaient les fonctions de huissiers.

Pendant la messe, M. Benoit Saurette fit entendre de jolis cantiques. Mme O. Robert touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle paroissiale où un succulent diner fut servi à plus de 165 invités. Le R. P. Robidoux porta le toast à la mariée.

Après la belle soirée où plusieurs parents et amis étaient venus offrir leurs souhaits et de nombreux cadeaux, M. et Mme Robidoux partirent pour un voyage à Jasper, Vancouver et Victoria. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau, Jean Suszko, Gérald McGowan

Hockey

Une belle glace, sans trop de déblayage, a favorisé les parties de hockey.

Les petits ont leur ligue avec des équipes ainsi nommées: les Aiglons, les Lions, les Moucherons, les Taons et les Dragons. Les parents devraient voir les Dragons dévorer les Moucherons ou les Taons avaler les Aiglons! Personne n'a d'indigestion! à peine quelques "bleus" ici ou là!

Comme les Moyens dépassent les Petits de toute la hauteur de leur taille, leur ligue a choisi des noms appropriés: les Fusées, les Satellites et les Météores. Ne les cherchez pas dans le ciel! Ils se maintiennent assez bien sur la glace.

La Ligue des Intermédiaires nous oblige à monter encore plus haut avec ses deux équipes: les Comètes et les Etoiles.

Bref, nous nous demandons quels noms d'équipes ont bien pu choisir les Grands? Peut-être organisent-ils des luttes entre les Séraphins et les Chérubins. Mais si les Philosophes pourraient assez bien représenter les Puissances et les Dominations, nous nous les figurons assez mal sous l'étiquette d'Archanges et de Chérubins. Nous donnerons des renseignements précis plus tard, même s'il nous fallait avouer, ce qui nous parait bien invraisemblable, que les Chérubins ont enfoncé les Séraphins.

Congrégation Mariale

Le dimanche 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, a eu lieu la réception de 31 nouveaux membres de la Congrégation. Ce mouvement travaille à la sanctification personnelle et au rayonnement apostolique dans un climat de dévotion spéciale à Marie. Chaque samedi, le groupe assiste à une messe spéciale avec sermon adapté à l'étudiant chrétien.

Chaque quinze jours, il y a une réunion d'études en équipes. On étudie actuellement le livre du R. P. Charmot, S.J.: "Présence Mariale", sous la direction du R. P. H. Ouimet, S.J., directeur. Parfois aussi on admet une conférence sur un sujet important, comme celle prononcée par le R. P. Ludger Guy, S.J., sur le Collège de St-Boniface, son histoire, ses relations avec l'Université, ses dissemblances avec les autres collèges, son rôle au Manitoba.

Les officiers de la Congrégation sont Jean-Léon Bruyère, Maurice Jeanneau, Jean Daoust et Jules Régnier.

Service Social

Mlle Helen Mann, doyenne de l'Ecole de Service Social à l'Université du Manitoba, est venue parler aux Philosophes sur la carrière du service social. Elle a dit les exigences universitaires et professionnelles à propos d'une telle orientation et montré tout le rayonnement social du Service dans la communauté humaine.

Parmi les auditeurs, nous comptions Mlles Louise LaRivière et Gilberte Proteau, du Collège St-Joseph. Leurs questions judicieuses montrèrent tout l'intérêt que souleva cette causerie d'orientation professionnelle.

Visiteur de la semaine

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, est venu donner une conférence au groupe Jeunesse-Manitobaine augmenté pour l'occasion d'une vingtaine d'étudiantes de l'Ecole Normale.

Le R. P. Durocher donna une magistrale conférence sur la Commission Royale MacFarlane chargée d'étudier les problèmes de l'éducation au Manitoba. Après avoir tracé l'historique de la Commission, il souligna les principaux problèmes soumis à l'attention des Commissaires: la question des grandes unités, la réforme des programmes d'études, l'amélioration du programme et des professeurs de français, et surtout le mémoire des évêques catholiques à propos des écoles catholiques.

La conférence fut très goûtée et suscita un grand intérêt parmi les élèves.

Vaccination

Il y eut une séance spéciale à l'infirmerie pour tous les élèves qui n'avaient pas encore été vaccinés contre la variole et la diphtérie. Tous les élèves restent ainsi immunisés.

Temps d'examens

Après toutes les activités multiples et brillantes des semaines précédentes, le Collège est revenu à une grande paix, ce qui présente quelque chose d'extraordinaire. L'annonce des examens a déclenché chez tous, particulièrement chez ceux qui paraissaient les plus réfractaires, une aptitude à étudier vraiment belle à voir. C'était un coup de coeur à donner avant les vacances de Noël. C'était comme un cadeau de bonnes notes que chacun voulait préparer pour ses parents. Les livres sont parcourus avidement, les lois de la grammaire ou des belles-lettres sont redécouvertes, rien n'est laissé de côté, pas même les vertigineuses mathématiques.

Résultats d'examens

Des Eléments français à la Versification inclusivement, il y a 221 élèves. Moins quatre élèves qui ont des résultats incomplets pour raison de maladie, nous pouvons établir les résultats généraux comme suit:

10 élèves eurent en bas de 50 p. 100 sur leur total, soit une proportion de 4.5 p. 100.

33 eurent entre 50 et 60 p. 100, soit une proportion de 15.4 p. 100.

85 eurent entre 60 et 70 p. 100, soit une proportion de 38.5 p. 100.

62 eurent entre 70 et 80 p. 100, soit une proportion de 28.1 p. 100.

24 eurent entre 80 et 90 p. 100, soit une proportion de 10.9 p. 100.

3 eurent au-dessus de 90 p. 100, soit une proportion de 1.4 p. 100.

Voici les noms de trois collégiens particulièrement méritants: Denis Druwé, de Syntaxe A, a mérité un prix d'examen pour avoir conservé 90 p. 100 dans toutes les matières d'examens. On l'a fait monter en Méthode et, avec des cours spéciaux, on croit qu'il pourra accomplir deux années en une. Robert Roy, d'Eléments Latins A, a mérité un "Optime" d'examen pour avoir conservé 80 p. 100 dans toutes les matières. Finalement, en Eléments français, Louis Constant a aussi mérité un "Optime" d'examen pour avoir conservé 80 p. 100 dans toutes les épreuves.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Le 11 décembre, M. Gabriel Gobillot rendait son âme à Dieu. Il était âgé de 79 ans et 4 mois. Malgré une santé débilitante depuis quelques mois, rien ne laissait entrevoir une fin si soudaine. Il y a quelques mois, il avait fait un court séjour à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, pendant lequel il eut le bonheur de recevoir tous les matins la sainte communion.

Grâce à son affabilité, M. G. Gobillot comptait un grand nombre d'amis, qui en garderont toujours un excellent souvenir.

M. Gobillot est né en France dans un petit village près de Nevers, département de la Nièvre. Il émigra au Canada, à l'âge de 20 ans. Après avoir connu la dure existence des premiers colons, dans le nord du Manitoba, travaillant dans le bois ainsi qu'à la construction de la nouvelle voie du chemin de fer de la Baie d'Hudson, il vint s'établir sur terre en friche dans le district de Champlain. En 1913, il acheta une demi-section de terre sur les bords de la rivière Tortue, à cinq milles au sud de Ste-Rose-du-Lac. En 1945, il vendit sa belle ferme pour se rapprocher du village où il passa ses dix dernières années.

Les funérailles eurent lieu le 14 décembre, parmi une grande foule de parents et d'amis. Le service fut chanté par le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé. M. l'abbé C. Vachon, curé de Ste-Amélie, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Lionel et Georges Gobillot, Charles Béasse, Auguste Pineau, René Gendreau et Jean-Louis Guillas.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Louise Bourgeois; une fille, la Rév. Sr Marie-St-René (Germaine), religieuse de l'Institut de Notre-Dame des Missions, stationnée au couvent de Ste-Rose-du-Lac; trois fils, Aristide, d'Espanola, Ont., René, de New Westminster, C.-B., et Gabriel, de Brandon; 12 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Mme Gobillot et sa famille remercient très sincèrement tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie dans cette dure épreuve.

La Journée de l'Association d'Education du Manitoba

ST-PIERRE-JOLYS

$30.00: Hon. Edmond Préfontaine.

10.00: Mme Thérèse Dandenault, Denise-M. Le Gourrierec, Mlle Aurore Joubert, Mlle Jeanne Massicotte, Guy et Gilles Mulaire, René-J. Mulaire, Dr Georges Sabourin, Albert Turenne.

5.00: Raymonde Fillion, Gérard Gagné, Dr Liguori Gauthier, Ambroise Joubert, Fernand Lavergne, Marcel Préfontaine, Auguste Proulx, Gérard Roy, A.-D. Turenne, Eugène Turenne, Léopold Turenne.

3.00: Georges Arpin, Antoine Bérard, D.-A. Carrière, Gérard Chenard, Mlle Germaine Chouinard, David Côté, Laurent Couture, Armand Desharnais, Zéphirin Desharnais, Mlle Alida Dupuis, Mme Joseph Fréchette, Mme Léon Gagné, Xavier Joubert, Hubert Labelle, J.-E. Lafrance, Emery Mulaire, Georges Ritchot, M. l'abbé Lucien Roy.

2.50: Mme Luc Dandenault.

2.00: Didace Audette, Dolorès Audette, Lucien Audette, Mardoc Audette, Mme Albert Banville, Joseph Bédard, Raoul Bélanger, Dan Bohémier, Mme Thérèse Carrière, Céline Chouinard, Marcel Côté, Paul-E. Côté, Joseph Dandenault, Roméo Désaulniers, Henri Desharnais, Ovila Desharnais, Armand Fontaine, Jean-Marie Gagné, Lionel Gagné, Adrien Gagnon, Victor Garand, René Gay, Edouard Hébert, Henri Hébert, Raoul Hébert, Wilfrid Hébert, Louis-P. Joubert, Jean Joyal, Adélard Lafrance, Mlle Colette Lafrance, Jean Lahaie, Louis Lambert, Ludger Lambert, Raoul Lambert, Emile Langhan, Mlle Yvonne Larivière, Martial Lavergne, Antonio Leduc, François Lefèvre, Albert Marquis, Henri Martel, Edouard Massicotte, Mme Albert Morin, J.-B. Mulaire, Arthur Paradis, Ovila Péloquin, Albini Pilotte, Aimé Préfontaine, Pierre Rioux, fils, Georges Robidoux, Rosario-N. Rochon, Philippe Roy, Wilfrid St-Hilaire, Mlle Doris Tessier, Mme Marguerite Tessier, Noël Tétreault, Mme Théophile Turenne, Mme Frank Vinet.

1.50: Mme Anastasie Audette.

1.00: Carl Adams, Mlle Antoinette Audette, Henri Audette, Jean-Paul Audette, Oliva Audette, Jean Banville, Roland Banville, Henri Bellerive, Roger Bérard, Roland Bérard, Mme Samuël Bérard, Roméo Berthelette, Amédée Bourgeois, Raymond Bruneau, Eudore Cahill, Armand Carrière, Rosaire Carrière, Wilfrid Carrière, F. Chateauneuf, Albert Chouinard, Josaphat Chouinard, Omer Chouinard, U. Cinq-Mars, François Côté, Cyrille Courcelles, Mme Emile Croteau, Armand Curé, Joseph Curé, Joseph-R. Curé, Lucien Curé, Nérée Curé, Mme Hector Dandenault, Joseph Dandenault, Lévis Dandenault, Roger Dandenault, Emile Delorme, Charles Désaulniers, A. Desharnais, Mlle Céline Desrosiers, Mme Rose Dondo, Mlle Jeannette Dumont, J.-Victor Fontaine, Basile Forest, Gérard Forest, Eugène Fréchette, Albert Gagné, Olivier Gagné, Emile Gagnon, Lucien Gagnon, Mlle Claire Gauthier, Léo Gautron, Mme Anastasie Gélinas, Léo Gélinas, Mlle Jeanne Gratton, Oscar Guénette, Mme Aimé Guichon, Mme Louis Gysels, Mme Edmond Hébert, Emile Hébert, Mme Hector Hébert, Marcel Hébert, Mme M.-L. Heppelle, Mme Amédée Joubert, Mlle Claire Joubert, Denis Joubert, Victor Joubert, Maurice Lacroix, Mlle Laure LaFrance, Lucien LaFrance, Joseph Lahaie, Paul Lahaie, Henri Lambert, J.-F. Lambert, Roméo Lamontagne, Adhémar Lamoureux, Prospère Landreville, Arthur Lapointe, Mlle Orise Lapointe, Joseph Larivière, Phillias Laroche, Germain Lavergne, Louis Leblanc, Yvon Lemire, Mme B. L'Heureux, Eugène L'Heureux, Ray Massicotte, Albert Morissette, Edouard Nault, Elie Neveux, W. Neveux, Lionel Péloquin, Roland Péloquin, Jules Perreault, Ulysse Perreault, Laurent Perron, Mme Eugène Préfontaine, Victor Préfontaine, Achille Rioux, Mme Célina Rivard, Albert Robidoux, Mme Arthur Rodrigue, Robert Rodrigue, Auguste Rodrigue, Mme Edmond Roy, Alphonse Ruest, Mme Thérèse Ruest, Léo Ruest, René Ruest, Ovide Sabourin, Auguste Sicotte, Origène Sicotte, Victor Sicotte, Mlle Denise Saurette, Adélard St-Hilaire, Phil. Tessier, Philippe Turenne, Cornelius Vanaert, Mme Auguste Vermette, Auguste Vermette, Lucien Vermette.

Divers: $7.05.

Total: $470.05

(104% de l'objectif)

* * *

HAYWOOD

$25.00: M. l'abbé G. Montminy.

5.00: Romain Bazin, Mme Elie Dagesse.

3.00: Mme Marie Balez, J.-C. Beaulieu, Charles Debusschere, François de Rocquigny, Mme P. de Rocquigny, Charles Joly, Lionel Labossière, Amédée Picton, Robert Picton, Ernest Rouire, René Viallet, Phillias Poirier.

2.00: Georges Bernard, Emilien Balez, R. Dagesse, Mme R. Dagesse, L. Dedieu, P. Dedieu, G. Demers, Henri Gautron, Mme C. Joly, Hermas Labossière, Mme Arthur Marchand, Mme Emmanuel Navillod, Mme Anaïs Picton, Denis Picton, Wilfrid Robidoux, Gaston Souque.

1.50: Albert Viallet.

1.00: Mme Marie Allec, Joseph Balez, Mme Bazin, Elzéar Bourget, Arthur Buisson, Joseph Buisson, Lucien Buisson, Paul Côté, Pierre Côté, Léon Debusschere, Mme Pierre Dedieu, Jean Dheilly, Charles-A. Dubé, Mme Emile Dubé, Edmond Dufault, Marcel Foidard, Luc Gautron, Mlle Oliva Gauthier, John Hallischuk, Mme Angèle Labossière, Jean-Baptiste Labossière, Lionel Labossière, Noé Lambert, Mme A. Lecocq, John Major, Aimée Piché, Jean Picton, Joseph Poirier, Roland Poirier, Emile Richard, Emile Robidoux, Joseph Robidoux, Arthur Rouire, Eugène Souque, Georges Souque, Pierre Souque, Raymond Tessier, Henri Vaillant, Michel-J. Viallet.

Divers: $34.50.

Total: $178.00

(85% de l'objectif)

* * *

MARIAPOLIS

$10.00: M. l'abbé Edouard Fontaine.

3.00: A. Dumont, Firmin Lussier.

2.00: J.-A. Landry, Joseph Morin.

1.00: Denis Conrad, A. Maranda.

Divers: $28.50.

Total: $50.50

(40% de l'objectif)

ST-JEAN-BAPTISTE

$25.00: Mgr H. Lapointe, M. le sénateur A.-L. Beaubien, Dr J.-H. Boucher, Odilon Désaulniers, Alfred Roy.

5.00: Léo Ayotte, Alphonse Beaudette, Rosemarie Bissonnette, Alfred Dupuis, M. l'abbé R. Lane, Raymond Lavallée, Louis Roch, Raymond Roy, Léo Sabourin, O. Sabourin, Flavien Tessier, Ernest Touzin, Gérard Touzin, M. Trudeau, Hector Valcourt, Arthur Vermette, R. Plamondon.

4.00: Edouard Beaudette, C. Fillion, Jules Granger, Louis Sabourin, Hélène St-Amant.

3.00: Pierre Baril, J.-A. Beaudette, Lucien Beaudette, Georges Bruneau, Joseph Collette, Emile Désautels, Donat Dupas, Georges Grégoire, Olivier Lafond, Siméon Marion, Antonia Plamondon, Alphonse Sabourin, Denis Sabourin, Gustave Touzin.

2.00: Mme Albert Beaudette, Donat Beaudette, Léonide Beaudette, M. Boivin, H. Bouchard, Ludger Bruneau, Charles Comeau, Paul Comeault, Georges Dionne, Marcel Dorge, Antoine Dupuis, Wilfrid Dupuis, Adonias Duval, Mme Ludger Duval, Antoine Fillion, David Fillion, Lucien Fillion, Roger Dupuis, Roland Fillion, T. Fillion, Mme Lucille Garand, Rita Gautzen, Alphonse Grégoire, Hermas Grégoire, Marcella Grégoire, Léon Jobin, Bernard Lafond, Edmond Lafond, Armand Lauzé, Alphonse Marion, Georges Marion, M.-L. Marion, Roméo Marion, Edmond Plouffe, Léo Poulin, Raymond Rajotte, Albert Sabourin, Armand Sabourin, Gérard Sabourin, J.-B. Sabourin, Clovis St-Amant, Edmond St-Amant, Fernand St-Amant, Ulric St-Godard, Albert St-Hilaire, Mme J. St-Vincent, Germain Touzin, Côme Valcourt, Raymond Vermette.

1.50: Angus Jobin, Elisabeth Sabourin.

1.00: Albert Ayotte, René Ayotte, Alexandre Baril, Louis Baril, Lucien Baril, Arthur Barnabé, Aimé Beaudette, Pierre Bellemare, Alphonse Buard, Ambroise Bérard, Athanase Bérard, Ovila Bérard, Paul-Emile Bérard, Mme J. Bérard, M. Edmond Bernier, Mme Joseph Bissonnette, Edmond Bouchard, Mme Emilia Bouchard, Lorraine Bouchard, Victor Bouchard, Albert Champagne, Mme M.-L. Clément, Antonio Collette, Euclide Collette, Alex. Comeault, Alivine Comeault, Conrad Dandeneault, Edmond Desautels, F. Desautels, Jos. Desautels, Philippe Desautels, Wilfrid Desautels, Mme Louise Desmarais, P. Desmarais, Mme Donat Dumontier, Mme Aimé Dupuis, Alphonse Dupuis, André Dupuis, Edmond Dupuis, Florent Dupuis, Denis Duval, Albert Fillion, Mme Azalda Fillion, Emile Fillion, Ernest Fillion, Roger Fillion, David Gariépy, Mme Cyprien Godard, William Granger, Alexandrine Grégoire, Laurent Grégoire, Léon Grégoire, Mme Guénette, Edmond Henault, Omer Hérie, Louis Jobin, Mme L. Lafond, Nestor Lafond, David Lallier, Eugène Landry, Frank Landry, Louis Landry, Fernand Lauzé, J.-A. Lauzé, Edouard Lavallée, Mme Noël Létourneau, David Marion, Fred. Marion, G. Marion, Roland Marion, Oliva Matte, W. Perreault, Antonin Plamondon, Jos. Provost, Alex. Sabourin, Amédée Sabourin, André Sabourin, Edouard Sabourin, Emile Sabourin, Théodore Sabourin, Alfred Sarrasin, J.-W. Sarrasin, Jos. St-Amant, Albert St-Godard, Phidolin St-Godard, Maurice Tessier, Arthur Touchette, Mme J. Touchette, Henri Trudel, Mme Cécile Turcotte, Denis Valcourt, Roland Valcourt, Mme Maurice Vandal, Adélard Vermette, Mme Albéric Vermette, Arcade Vermette, Isidore Vermette, Jean Vermette, Léo Vermette, Louis Vermette, Mme Maria Vermette, Pierre Vermette.

Divers: $2.50.

Total: $477.50

(117% de l'objectif)

ST-ADOLPHE

$25.00: M. l'abbé J.-A. Brunet, Edmond Brodeur, M.A.L.

5.00: Jean Brodeur, Henri Brodeur, Joseph Chabalier, Mme Maria Chaput, Frères Leclaire, Marc Leclaire, Louis Legal, Yvonne Legal, Urbain Perron.

4.00: François Legal.

3.50: Théodore Aubin.

3.00: Armand Aubin, Frères Baril, Mme Philomène Brodeur, Norbert Chaput, Alphonse Cloutier, Lévis Courchaine, François Gagnon, Mme Hélène Lagassé, Irénée Leclaire, Adrien Leclaire, Miles Leclaire, Emile Perron.

2.00: Edouard Delorme, Pierre Delorme, Zotique Delorme, Jean Ksiasyk, Amédée Lagassé, Armand Lagassé, Auguste Lagassé, Eugène Lagassé, Laurent Lagassé, Henri Lapointe, Philippe Leblanc, Noëlla Leclaire, M. Tellier, Marcel Théoret, Louis de G. Chaput.

1.00: Albert Berthelette, Marcel Bouchard, Joseph Brodeur, Hubert Brodeur, Charles Carrière, Louis Hamel, François Ksiasyk, Raymond Lagassé, Léopold Larose, Gabriel Leclaire, Maurice Leclaire, Louis-F. Legal, Georges Lemieux, Henri Morin, Euclide Pelletier, Philippe Pelletier, Gérard Perron, Germaine Royal.

Total: $186.50

(116% de l'objectif)

* * *

ELIE

$5.00: Zéphirin Lachance.

4.00: Anonyme.

3.00: Oris-J. Aquin, Mme Z. Aquin, Adonaï Bernardin, Aimé Bernardin, Lionel Bouchard, G. Désilets, Hector Désilets, Marcel Désilets, Adolf Gillis, René Gillis, Carmel Girard, Grégoire Girard, Léopold Girard, Albé Legault.

2.00: Edmond Arnal, Maurice Beaudry, Armand Bernardin, Eddy Bernardin, E.-R. Bouchard, Georges Désilets, H.-L. Désilets, P.-E. Désilets, Mme Dénisa Dufour, Albert Ménard.

$1.00: Mme Fred Alarie, Adélard Beaudry, Mérille Beaudry, Lionel Bélisle, Denis-D. Dufour, Horace Dufour, Alex. Dufresne, Mme Madeleine Fillion, Laurent Girard, Mme Alexina Legault, Joseph Legault, Wilfrid Privé, Mme Mélina Roy, J. Tytgat.

Divers: $7.00.

Total: $92.00

(92% de l'objectif)

* * *

LA BROQUERIE

$25.00: M. l'abbé J.-A.-L. Senez.

10.00: Léon Gauthier.

5.00: Arcade Bédard, Georges Choiselat, Joseph Cyr, Jean Gauthier, Alphée Kirouac, René Mignot, Eddy Moquin, Hector Normandeau, Joseph Tétrault.

4.00: Gérard Tétrault.

3.00: Anonyme, Arthur Balcaen, Joseph Balcaen, Jean-E. Bohémier, Arthur Boily, Georges Boily, Roger Boily, Henri Brémaud, Alfred Choiselat, Laurent Dubé, Eloi Gagnon, Oscar Gagnon, Philias Gagnon, Louis-Joseph Granger, Albini Grimard, Adélard Jolicoeur, Gérard Kirouac, Honoré Kirouac, Lionel Langelier, Albert Laramée, Lucien Laramée, Eugène Laurencelle, Noé Normandeau, Léo Nadeau, J.-D. Pelletier, Rose Senez, Eugène Simard, Edouard Taillefer, Mme Louis Tétrault, Aimé Vielfaure, Albert Vielfaure.

2.00: Florence Balcaen, Joseph Beaupré, Stanislas Bisson, Alphonse Boily, Camille Boily, L. Carrière, E. Courcelles, E. Descelles, Jacques Desorcy, Joseph Fabas, Adélard Fournier, Narcisse Fournier, Armand Fréchette, Arthur Freynet, Edgar Freynet, Victor Gamache, Roland Gauthier, Louis Granger, Mme Alex. Jodoin, Alphée Kirouac, Damase Kirouac, Mme Jos. Laurencelle, Louis Laurencelle, Philippe Laramée, Jean-Léon Lord, Alphonse Michaud, Gualbert Nadeau, Elphège Normandeau, Engelbert Rocan, Maurice Rocan, Cyprien Savard, René Simard, Jules Troisfontaines, Mme Vielfaure, Elzéar Vien, Gérard Wenden.

1.00: Fernand Balcaen, Eugène Beaupré, Hector Bédard, Noé Bédard, P.-Emile Bilodeau, Emile Boily, Marcien Boily, Pierre Boily, Florence Boisjoli, P.-Z. Boisjoli, John Bonin, Lawrence Brown, Eugène Champagne, Aimé Charrière, Dominique Courcelles, Sévérin Côté, Gilles Desorcy, Guillaume Desorcy, Jean Desorcy, Lucille Fiola, Edouard Fisette, Bernard Fournier, Etienne Fournier, Florence Fournier, Narcisse Fournier, Mme Alexina Freynet, Lucille Freynet, Mme Rosa Freynet, Auguste Gagnon, Joseph Gagnon, Mathias Gagnon, Nestor Gagnon, P.-E. Gagnon, Edouard Henrie, Adélard Jolicoeur, Adélard Kirouac, Fabien Laurencelle, Lucien Leclerc, Jacques Mireault, Joseph Mireault, Lucien Mireault, Martin Mireault, Thomas Michaud, J.-M. Mulaire, Antonin Nadeau, Denis Nadeau, Maurice Nadeau, Paul Nadeau, Maurice Petit, Edmond Rocan, Mme Eugène Savard, Léo Savard, Alix Simard, Conrad Simard, Guy Taillefer, Mme Jean Taillefer, Edmond Verrier, Eugène Verrier, Wilbrod Verrier, Antonio Vielfaure, Ovide Vielfaure, Raoul Vielfaure, Dolores Wenden.

Divers: $2.75.

Total: $317.75

(91% de l'objectif)

ST-CLAUDE

$10.00: Simone Arbez, Odette Boille.

5.00: Jeannine Arbez, Louis Arbez, Louis Bazin, Emile Boille, J.-L. Carel, Anne-Marie de Moissac, Huguette de Moissac, Louis Gautron, Edouard Jobin, René Martel, Dr Fortunat-A. Champagne.

3.00: Paul Arbez, Albert Chappellaz, Damase Dequier, Yves Dondo, Paul Martin, François Philippe Mme Thérèse Vandel.

2.00: Albert Arbez, Julien Arbez, Joseph Bazin, Mlle Lucille Bazin, Gaston Bernard, Jean Bernard, Gérald Burgoyne, Antoine Chappellaz, Arthur Chappellaz, François Chappellaz, Joseph Chappellaz, Marcel Chatel, Raymond Chatel, Georges-P. de Moissac, Napoléon Dion, Louis Gobin, Pierre Gobin, Mlle Jeanne Hince, Guy Jubinville, Laurent Jubinville, Mlle Monique Jubinville, Joseph Lambert, les Filles de la Croix, Joseph Le-Sauce, Jean Martin, Auguste Rey, Léon Rey, Georges-A. Tougas, Guillaume Trémorin, Mlle Agnès Arbez.

1.00: Mme Charles Arbez, F. Arbez, Gaston Arbez, Denis Arbez, Mlle Marie-R. Arbez, Roger Arbez, Mme Georgette Atkins, Henri Bazin, Léon Bazin, Mlle Lucienne Bazin, Marcel Bellec, Mathurin Bellec, Gabriel Bernard, Lucien Bernard, Mme Alfred Binne, Georges Boille, Albert Bruneau, Félix Bruneau, Joseph Cantin, Léon Chappellaz, Antoine Chatel, Charles Cormier, Jean Dacquay, Mlle Thérèse Dacquay, Jean Deforel, Mlle Blandine de Moissac, Charles de Moissac, Mlle Edith de Rocquigny, Mme Léa Dion, Robert Dion, André Dondo, Marcel Dondo, Roland Dondo, Charles Dupasquier, Eugène Durupt, Napoléon Gagné, Léo Gauthier, C. Gobin, René Gobin, Léo Goulet, Joseph Guigueno, Paul-A. Lacroix, Mme Françoise LeCalvé, Jean Leduc, Mlle Jeanne Leduc, Julien Leduc, Mme Lucie Leduc, Joseph Le Garff, Henri Le Gras, Louis Le Heiget, Jacques Le-Roux, Yves LeRoux, Joseph Magne, André Oliviéro, Joseph Oliviéro, Arthur Pachet, Léo Phaneuf, Joseph-L. Philippe, Joseph-X. Philippe, Robert Philippe, Yves Philippe, Alexis Philippot, Jean Philippot, Jean-Marie Philippot (Mme), Julien Philippot, Mathurin Philippot, Mlle Yvonne Pilloud, Alfred Pineau, René Pineau, Claude-André Rosset, Henri Rosset, Mlle Henriette Rey, Raphaël Ricard, Joseph-O. Ricard, Philippe Rusywich, Stephen Swan, Fernand Trémorin, Mme Guillaume Trémorin, René Vandel, Robert Vandel, Raymond Danais, Antoine Jacques, Mme Thérèse Mercier.

Divers: $13.35.

Total: $252.35

(97% de l'objectif)

* * *

Notre-Dame de Lourdes

$10.00: M. l'abbé Marcel Dacquay, Dr H. Delaquis, Joseph Deroche.

6.00: Mlles Gelley.

5.50: G. Delaquis.

5.00: Albert Augert, J.-M. Bazin, Marcel Boulic, Pierre Charrière, Albert-Gilbert Collet, A.-J. Comte, Jean Comte, Mme Jean Comte, J.-V. Comte, Paul Comte, J.-B. Deroche, Claire Durand, Louis Fouasse, P.-A. Galliot, Léon Jamault, Suzanne Jamault.

4.00: Albert Delaquis, Mme Delaquis, Mme Ida-A. Deleurme, Marcel Roch.

3.50: Donat Lesage.

3.00: Albert Bazin, Joseph Bazin, Pierre Bazin, J.-B. Bazinet, Auguste Badiou, Louis Chabbert, fils, Eugène Chanel, Clément Collet, J.-B. Comte, Gabriel Delaquis, Robert Deroche, Charles Augert, Ant. Dupasquier, J. Dupasquier, Michel Durand, Henri Gaultier, Alexis Jamault, Clément Le Moullec, G. Lesage, Henri Pantel, Joseph Pilloud, F.-L. Savoie, J.-B.-Jos. Vuignier.

2.50: Mme Jeanne Dupras.

2.00: Angèle Augert, Gabriel Augert, Jean Augert, Antoine Badiou, Marcel Bazin, Marcel Beaudry, H. Bosc, Joseph Bosc, Marcien Bosc, Norbert Bosc, Remy Bosc, René Bosc, John Brick, Joseph Brick, Lionel Brisson, Guy Chanel, Albert Comte, Mlle Elise Comte, Louis Comte, Raymond Comte, Henri Daudet, Marcel Delaquis, Adrien Durand, Auguste Durand, Max Durand, Pierre Durand, André Fouasse, Robert Fouasse, Joseph Kolly, Joseph Lancelot, Mlle Marie Lesage, Louis Le Hingrat, J.-B. Pantel, Casimir Préjet, Jean Préjet, Emmanuel Roch, François Roch, Meinrad Roch, Paul Roch, Isidore Simon, Louis Touchette, Gérald Vigier, Gustave Vigier, Sidonie Vigier.

1.50: Maurice Benoit, Louis Chabbert, Mme J.-B. Pantel, Guy Vigier, Pierre Vigier.

1.00: Robert Badiou, Jean Borten, Cécile Bazin, René Bazin, Roland Bazin, Auguste Bélanger, Firmin Bérard, Ray Bérard, P.-J. Bosc, Hubert Brick, Benoit Chabauty, Antoine Chabbert, Mme E. Chabbert, Emile Chabbert, Antoine Chanel, A. Chaperon, Gustave Chaperon, Antoine Charrière, Marcel Charrière, Mme H. Comte, Léonard Conrad, Eug. Coutant, Pierre Dacquay, Xavier Delaquis, Joseph Deleurme, Roy Deleurme, Aurèle Dupasquier, C. Dupasquier, Louis Dupasquier, Roméo Dupasquier, Gabriel Durand, Jean Durand, Louis Durand, Paul Durand, Raymond Durand, Mme Roger Durand, Clément Fouasse, Francis Fouasse, François Fouasse, Léon Fouasse, Mme Léon Fouasse, Martial Fouasse, Maurice Fouasse, Pierre Fouasse, Philibert Francq, Mme A. Galliot, Benoit Gaultier, Mme C.-A. Girouard, Omer Gour, Yves Guillemin, J.-B. Hébrard, Charlie Hogue, Mme Georges Jamault, Roland Jamault, Joseph Kolly, R. Kolly, Marcel Lafrance, J.-M. LeGourrierec, J.-L. LeGourrierec, Marcel Lejeune, Pierre Lemoing, Adrien Lesage, Alphonse Lesage, Cyprien Lesage, P. Lesage, Mme Roméo Lesage, Jean Mabon, Julien Mabon, Marcel Mabon, Pierre Mabon, Paul-J. Magne, Pierre Magne, Elie Marcon, Mme Monchalin, Albert Monchamp, S. Monchamp, Albert Moulin, Mme V. Muller, J. Pantel, Raymond Pantel, Victor Pantel, Emile Paulhus, Alice Pelé, Constant Pelé, Mme J. Rocan, Dominique Roch, Gabriel Roch, Henri Roch, Mme Jules Roch, Edmond Rossier, Médard Rossier, Paul Rossier, Charles Sala, Mme Paul Sauteur, Mad. Scan, Joseph Schumacher, Emmanuel Simon, Léo Simon, Michel Tarko, Emile Teffaine, Y. Tinguely, Aimé Touguay, Alex. Vigier, Antoine Vuignier, Henri Vuignier, Paul Vuignier, Auguste Wanlin, Joseph Wanlin, Marcel Weicker.

Divers: $15.80.

Total: $444.14

(111% de l'objectif)

* * *

DUNREA

$15.00: Edouard Meaud.

10.00: M. l'abbé J. Bertrand, Henri Meaud.

5.00: Joseph-Stanislas Boulet, Dr Y.-N. Joubert.

3.00: Edmond Beaupré, Alfred Bisson, J.-B.-P. Bisson, Alphonse Boulet, Alfred Boulet, André Boulet, Georges Boulet, Honoré Boulet, Napoléon Boulet, Théo. Boulet, Henri Côté, René Côté, A. Garand, Alphée Labossière, J.-A. Lavoie, Lucien Légaré, Nazaire Légaré, Raphaël Légaré, A.-G. Paradis, Edmond Renaud, Richard Rondeau.

2.00: Mme Aimé Boulet, Arthur Boulet, J.-A. Paradis, Joseph Souyri.

1.75: Mlle J. Lussier.

1.50: Luc Bisson.

1.25: Martial Lussier.

1.00: Mme Edwin Aquin, Pierre Aubin, A. Beauchemin, Léo Bilodeau, Alcide Bisson, Jules Deschênes, Athanase Lavoie, père, Alex. Morin, Guy Paradis.

Divers: $0.50.

Total: $130.00

(87% de l'objectif)

* * *

ST-NORBERT

$25.00: G. Cloutier, RR. PP. Trappistes, Eugène Tellier.

10.00: Gaétan Cormier.

5.00: René Deleurme, M. l'abbé Armand Hébert, Joseph Verscheure.

3.00: Louis Bibeau, Raphaël Champagne, Etienne Lagacé, R. Lauzé, Mlle Cécile Lemaire, J.-A. Ritchot, Albert Roy.

2.00: O. Bonin, Maurice Cloutier, Camille Dorge, Ph. Dupuis, père, W. Durant, Mme N. Girouard, J.-B.-H. Houde, J.-P. Kenny, Joseph Labelle, Louis Labelle, J.-B. Lamoureux, Eugénie Tellier.

1.00: G. Bohémier, Jules Bonneau, Mme L. Campeau, Edward Charette, Mme Claire Cormier, Arthur Delorme, Cyril Dorge, E. Dupuis, J. Durant, G. Emond, Elsie Faucher, Florence Faucher, Léon Gousseau, Henri Jeanson, Gérard Joyal, Armelle Lagacé, F. Lanoie, Mme Louis Leclair, Olivier Leclair, François Lord, Roland Papineau, A. Perreault, Mme Alexandre Roy, Cyrille Tallaire, J. Trottier, Louis Trottier.

Divers: $1.00.

Total: $174.00

(67% de l'objectif)

* * *

LETELLIER

$10.00: Amédée Leclair.

5.00: Gaspar Fontaine, Stanley Fraser, Albany Gallant, Antonin Loiselle, Joseph Loiselle, M. l'abbé G. Poitras, Joseph Saurette, Yvonne Desautels.

4.00: Eudore Cadieux.

3.00: Roger Gauvin, Antonin Jutras.

2.00: Mme Alice Barnabé, J.-O. Bois, Jean Cadieux, Anna Damphousse, Louis Dansereau, A.-J. Drome, Mme J.-H. Empson, J.-R. Empson, A.-G. Gallant, Joseph Leclair, Omer-J. Moquin.

1.00: J.-B. Ayotte, Arthur Barnabé, M. Graveline, A. Breton, Napoléon Comault, Jean Damphousse, Mlle Noëlla Damphousse, Thomas Larocque, Laurent Leclair, Urbain Lemay, Armand Loiselle, Alphonse Saurette, G.-C. Tétreault.

Total: $95.00

(47% de l'objectif)

* * *

STE-ROSE DU LAC

$25.00: Dr R.-L. Gendreau, Gildas Molgat, M.A.L., Hôpital Ste-Rose, RR. PP. Oblats, A. Pineau.

10.00: R. R. Delveaux.

5.00: Jean Bosc, Didace Bourgeois, Mlle J. Désaulniers, Gaston Gendreau, Arthur Hopfner, Mlle Odile Lacroix, Hélène Le Gall, Dr Georges Mabon, Mme E. Maguet, Léon Pineau, Victor Renault.

4.00: Albert Leclerc.

3.00: O. Archambault, A.-G. Arnal, Auguste Brunel, Charles Calin, Rose-A. Langevin, René Le Bos, Auguste Legal, François Le Gal, F.-Y. Le Gal, M.-A. Maguet, Louis Maillard, Jean Molgat, Mme Marie Pattyn, Lionel Pinette, Mme Jeanne Tardiff, Louis Tardiff.

2.50: Ant. Pineau, Pierre Pineau.

2.00: Raoul Archambault, Justin Bourbonnière, J.-L. Brunel, Henri Delorme, Berthe Didion, Mlle Irma Gendreau, André Guillas, J.-L. Guillas, Emile Lepine, J.-B. Maguet, Jean Menec, Léon Molgat, Georges Monteyne, Jos. Montsion, Victor Pelletier, Mme Félix Pinette, Raymond Pinette, Gérard Tardiff, H. Tardiff, Rodolphe Théoret.

1.00: Maurice Abraham, Eugène Adam, André Archambault, Ch. Béasse, Mme Jos. Béasse, Georges Beddome, Mme B. Bertrand, Mme Marie Bertrand, Alphonse Bonin, Antonio Bonin, Amant Bonin, Mme Z. Bonin, Wilfrid Cayer, Mme Etienne Delaurier, Mlle Delphine Deroche, Louis Dubois, O. Dufault, Gabriel Gobillot, N. Gosselin, F. Granger, Guy Guillas, Alphonse Ingelbeen, Jos. Ingelbeen, Joseph Jacob, Louis Kimps, E. Laboissière, Ludovic Ladéroute, Lucien Lahaie, Mlle Elisa Lambert, Marcel Lamoureux, Camille Lamy, Jos. Le Bras, Alva Lecomte, Mme Florence Lecompte, Florant Lecomte, Luke MacCarthy, Mme J.-P. Maguet, Laurent Maguet, Mme J.-B. Menec, Roy Messner, Gabriel Molgat, Cyrel Monteyne, Jules Parthenay, M. Parthenay, Mlle Eug. Pineau, R. Plamondon, Jean Raffroy, Noël Renault, Ronald Théoret, Austin Tucker, Louis Tucker, Maurice Valcourt, Annette Villeneuve, Camille Vandepoële, Georges Zastre, Philippe Zastre.

Divers: $4.75.

Total: $348.75

(117% de l'objectif)

ST-EUSTACHE

10.00: M. l'abbé G. Gervais, Phil Perron, Lucien Rivard.

5.00: Albert Beaudin, Adrien Guay, Mme Eva Lachance, Henri Lachance.

3.00: Pierre Guay, Mme Marie Picard.

2.10: J.-H. Lachance.

2.05: Télesphore Rivard.

2.00: André Carignan, Georges Chabot, Mme C. Fifi.

1.00: Maurice Allard, N. Alarie, Raoul Allard, Alp. Carignan, Mlle Mary Desjardins, A.-F. Fleury, Mme Clément Lachance, R.-N. Lachance, Léo Laramée, Aimé Ménard, Avila Ménard, Mlle Olive Ménard, Léo Ménard, Pascal McKay, Mme Alma Richard, Théo. Rivard, Gérard Van de Graff.

Divers: $83.93.

Total: $167.98

(111% de l'objectif)

* * *

STE-AGATHE

$25.00: Mlle Laurette Alarie.

10.00: M. l'abbé A.-J. Couture.

5.00: Albert Dorge, Paul Joyal, Adolphe Lemoine, J.-A. Lemoine, P.-E. Péloquin, René Pilon, Jos. St-Onge, Mme Jos. St-Onge, Mlle Anna Toupin.

3.50: Sam Guertin.

3.00: Amédée Alarie, Paul Aubry, Albert Bilodeau, Louis Brémaud, Hilaire Gratton, Edmond Guertin, Donat Joyal, Théophile Joyal, Marie-Thérèse Joyal, Mme Alice Labelle, J.-A. Labelle, J.-M. Lapalisse, Emmanuel Lemoine, Maurice Lemoine, Louis-D. Nolette, Richard Olivier, Albert Péloquin, Léo Péloquin, Gabriel St-Onge.

2.50: Angèle Brémaud, Marcel Brémaud, Evangéline Lapointe.

2.00: Antoine Alarie, Hormisdas Alarie, Gérard Beaudoin, Emmanuel Bilodeau, Auguste Brémaud, Julien Brémaud, Aurèle Dorge, Edphat Dorge, Léon Dorge, Alphée Dorge Télesphore Dorge, Adrien Dumesnil, L.-Edouard Dumesnil, Martial Fenez, Roland Gagnon, Arthur Gratton, Edmond Joyal, Gertrude de Joyal, Joseph Lapointe, Albert Lécuyer, Edmond Lemoine, Gérard Lemoine, Isidore Lemoine, Joseph Lemoine, Paul Lemoine, Adrien Ouimet, Frank Phaneuf, Mme A. Fontaine.

1.00: Clovis Beaudry, Henri Beaudry, Gérard Bilodeau, Gaston Brémaud, Léopold Chartier, J.-Aimé Courcelles, Albert Courcelles, Camille Courcelles, Emmanuel Courcelles, Ernest Courcelles, Lévis Courcelles, Omer Courcelles, Pierre Courcelles, Raphaël Courcelles, Josaphat Dorge, Joseph Dumesnil, Mme Arthur Fontaine, Edmond Fontaine, Auguste Gauthier, Albert Girouard, Armand Gratton, J.-Arthur Gratton, Philippe Gratton, Lionel Joyal, Henri Lapointe, Raymond Lapointe, Louis Laroche, Henri Lemoine, Léopold Lemoine, Gustave Lévesque, Arthur Nolette, Richard Nolette, Euclide Olivier, Fred Oulmet, J.-L. Oulmet, Arthur Péloquin, Rosaire Péloquin, Henri Pinsonneault, Léo Tétreault.

Divers: $0.50.

Total: $245.50

(75% de l'objectif)

* * *

Ste-Anne-des-Chênes

$25.00: RR. PP. Rédemptoristes.

10.00: Pierre Bosc, Dr F.-R. Doyle.

5.00: Camille Chaput, Philias Maurice, Gilbert Préfontaine, S. Ricard, Lucille Tougas, Ubald Trudeau, L. Théberge.

4.00: Robert Arbez, Phillas Tougas.

3.50: Emile Champagne, Léo Trudeau.

3.00: Henri Campagne, Clément Charrière, Fernand Dufresne, Félix Dufresne, Laurent Fillion, Roland-J. Freynet, Gérard Maurice, Louis Massicotte, Fernand Paquin, Louis Perron, Mme Féodore Tougas, Mlle Patricia Tougas.

2.00: Hervé Blanchette, Honoré Bériault, Gilbert Brunette, Rodolphe Côté, Jos. Charrière, P. Combot, J.-L. Charrière, Mme Antoinette Desautels, Raymond Desautels, Rosaire Desrosiers, Mlle Irène Dusablon, Gérard Desrosiers, Raoul Desrosiers, T. Dusablon, Conrad Gauthier, A. Langill, Irène Lajoie, Marius Magnan, Marcel Marion, Boris Orobko, Joachim Paillé, Eugène Perron, Roger Smith, J.-S. Théberge, Mme Omer Tougas, Noël Tougas, L.-A. Tougas, Edmond Tougas, Jos. Tougas.

1.00: Joseph Arbez, J. Barrette, Jos. Boisjoli, Florian Blanchette, Roméo Blanchette, L. Brémaud, Mme E. Blanchette, J.-Louis Blanchette, Gilbert Bérard, Placide Bériault, Victorin Bohémier, Alfred Bleau, Hormisdas Bertrand, Guy Bérubé, Ernest Chèvrefils, Emilien Côté, Jos.-P. Champagne, E.-L. Champagne, Jean Combot, Raymond Cyr, André Charrière, Jos. Charrière, H. Dusablon, Napoléon Dufresne, Omer Demers, M.-U. Desautels, Siméon Desrosiers, Germain Desrosiers, Aimé Duguay, E. Daignault, Philippe Daignault, Omer Demers, Auguste Desrosiers, Cléophas Desautels, Mme A. Demontigny, Mlle Denise Desrosiers, Mme Aimé Duguay, Evelyne Desautels, Mme J.-B. Desautels, Edmond Fréchette, E. Faucher, Urbain Fillion, Lévis Fillion, J. Fiola, Urgel Fillion, Lucien François, W. Grouette, Adélard Gauthier, O. Gagné, E. Godin, Antonin Hébert, Adrien Hutlet, Edmond Huppé, Eugène Jolicoeur, Stanislas Jolicoeur, S. Jolicoeur, P. Kirouac, W. Lavack, Francis Langill, Louis Lajoie, Paul Lajoie, Ant. Lajoie, Dollard Lévesque, Alphonse Lebrun, Benoit Lemoine, Hector La Haye, A. Longmuir, Aimé Lagassé, Ambroise Lajoie, Steve Langill, J.-M. Laurin, Mme D. Langill, Dollard Lévesque, Mme Charles Mourant, Alcide Michaud, Fortunat Magnan, Gisèle Magnan, Désiré Magnan, Rémi Magnan, Albert Mondor, Jos. Nault, W. Owens, J.-B. Owens, Antoine Prairie, Gabriel Perreault, Tobie Perrin, Davis Pattyn, Zéphirin Prairie, Jean Perrin, Gilbert Pattyn, Maurice Perrin, Félix Roque, Arthur Rivard, Mme V. Rémillard, Mme Léopold Rémillard, Joseph Renaud, A.J. Stewart, A. Ste-Marie, Paul St-Vincent, Jos. Smith, Eliane Simard, Lionel Tougas, Léo Tougas, Donat Tétreault, A. Trudeau, Gérard Tougas, Paul Thevenot, Ed. Verrier, Mme Ed. Vandale.

Divers: $12.50.

Total: $311.50

(92% de l'objectif)

* * *

OTTERBURNE

$25.00: Maison St-Joseph.

10.00: Emile Carrière.

5.00: Zéphirin Audet, R. P. Albert Denis, c.s.v., Walter Gzbowski, Aurèle Lacasse, Eudore Lacasse, François Laroche, Joseph Laroche, Paul Laroche, Antoine Morin, Edouard Robidoux, Jean Saive.

4.00: J.-H. Desrosiers, Omer Poirier.

3.69: Etienne Laroche.

3.00: Alex Beil, Mme Camille Carrière, C.-B. Carrière, Léo Carrière, Paul Carrière, Armand Courcelles, Armand Dumont, les Petites Missionnaires de St-Joseph, Marcel Raffard, Hilaire Robidoux, C.-Auguste Roy.

2.00: Anonyme, Mlle V. Berriault, C.-Henri Carrière, Ernest Carrière, Donat Carrière, Georges Carrière, Jean-Yves Carrière, Viateur Carrière, Victor Carrière, Arthur Dumont, Joseph Dumont, Jean-Marie Gagnon, Mlle Claire Genest, Mme Eva Genest, Paul Genest, Arthur Gobeil, Edouard Gobeil, Gérard Gobeil, Roger Gobeil, Mlle Marie Hébert, Napoléon Lacasse, Pierre Laroche, William Musick, Armand Poirier, François Proulx, Louis Robidoux, Alphonse Roy, Antonio Roy, Emile Roy, Rosaire Roy, Gérard Vermette.

1.00: Fernand Carrière, Ovila Carrière, Toussaint Carrière, G. Curé, Mme Julia Delorme, François Encontre, Maurice Fonteneau, Alphonse Gagné, Eugène Genest, Hubert Gobeil, Joseph-C. Gobeil, Lucien Gobeil, Mme Marie Lemire, Jean Moal, M. McVicar, Fernand Parenty, Léon Parisien, Eugène Proulx, René Poirier, Adelme Proulx, Gracia Robidoux, C.-E. Roy, Dominique Roy, Paul-Hector Roy, Rémi Roy, Rodolphe Rochon, Antoine St-Hilaire, Alexandre Saltel, Mlle Eugénie Saltel, Mme Louise Tremblay, Charlemagne Vermette.

Divers: $65.06.

Total: $293.75

(168% de l'objectif)

LORETTE

$25.00: M. l'abbé R.-G. Bélanger, Louis-J. Marcoux, J.-Auguste Dansereau.

Divers: $191.50.

Total: $266.50

(85% de l'objectif)

SOMERSET

$25.00: Wilfrid Decosse, M. l'abbé O. Moquin, Alexandre Perreault.

Divers: $156.85.

Total: $231.85

(116% de l'objectif)

AUBIGNY

$25.00: M. l'abbé O. Bouvet, Jean Sorin.

Divers: $74.50.

Total: $124.50

(118% de l'objectif)

HOLLAND

$25.00: M. l'abbé Pierre Raymond.

Divers: $24.70.

Total: $49.70

(110% de l'objectif)

* * *

ILE-DE-CHENES

$5.00: M. l'abbé D. McDougall.

4.00: Famille Alex. Arnould.

3.00: Pierre Leclaire, Georges Trudeau, Théodore Trudeau.

2.00: Gérard Beauchemin, Jules Beauchemin, Raphaël Beauchemin, Honoré Brulé, Athanase d'Auteuil, Joël d'Auteuil, Joseph d'Auteuil, Alex. Dufault, Léo Dumaine, Léon Goovaerts, F. Haddock, Jean-A. Hogue, Ed. Lacroix, Albert Lamoureux, Mme Lucie Petit, Fernand Trudeau, Paul Trudeau.

1.00: Raphaël Trudeau, Anonyme, Gaby Corriveau.

Divers: $5.00.

Total: $60.00

(60% de l'objectif)

M. et Mme A. St-Onge ont célébré leurs noces de diamant à Ste-Agathe

STE-AGATHE — M. et Mme Aldéric St-Onge, de Ste-Agathe, célébraient leur 60e anniversaire de mariage le samedi 11 janvier. Grâce à une permission spécialement accordée par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, le programme commençait par la célébration d'une messe d'actions de grâces dans la résidence même des jubilaires. M. l'abbé Adélard Couture, curé, fut le célébrant.

Au cours de l'après-midi et dans la soirée, M. et Mme St-Onge recevaient à un thé leurs enfants et petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Mentionnons entre autres M. Edmond Brodeur, membre de l'Assemblée législative, M. François Legal, maire, et ses conseillers, etc. Les jubilaires reçurent aussi de nombreux messages de félicitations de la part de S. M. la Reine, par son secrétaire privé, de l'hon. J. S. McDiarmid, lieutenant-gouverneur, du très hon. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, de l'hon. D. Campbell, premier ministre du Manitoba, de M. Duff Roblin, chef de l'Opposition provinciale, et de M. W. H. Jorgenson, député du comté Provencher. Il faut aussi mentionner les lettres reçues de la part de S. Exc. Mgr M. Baudoux, de Mgr C. Paillé, ancien curé de Ste-Agathe, des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher à Winnipeg (M. St-Onge est membre de ce Conseil), et aussi de nombreux parents trop éloignés pour pouvoir venir à la fête.

Détails biographiques

M. St-Onge naissait à St-Hughes, P.Q., le 7 octobre 1874 et arrivait à Ste-Agathe, Man., avec ses parents à l'âge de 10 ans. Mme St-Onge (Bernadette Robert) naquit à Berthierville, P.Q., le 1er juin 1878 et arriva à Ste-Agathe avec sa famille alors qu'elle n'avait encore que deux ans. Ils reçurent la bénédiction nuptiale de M. l'abbé Bourret, curé, le 11 janvier 1898, dans l'église paroissiale de Ste-Agathe.

Ils eurent six enfants, dont 4 sont encore vivants: Adolphe, Joseph, Rose (Mme A. Girouard), de Ste-Agathe, et Armand, de Winnipeg. Ces 4 enfants des jubilaires étaient présents à la fête, ainsi que 15 des petits-enfants. Seuls manquaient les 3 fils de M. et Mme Adolphe St-Onge, soit Denis, actuellement professeur à St-Jean-de-Brébeuf de Montréal; Maurice, opérateur de radio à la station de police d'Ottawa, et Paul, employé à la station météorologique de Headingly. Etaient aussi absents les 4 arrière-petits-enfants des jubilaires.

On remarquait aussi la présence de Mme Juliette Robert, belle-soeur de Mme St-Onge, de Mme Amanda Guertin, sa soeur, de MM. Fortunat, Daniel et Stanislas Robert, ses frères, de M. S. Beaudoin, beau-frère.

M. St-Onge eut particulièrement le grand plaisir de recevoir son frère, Hector, et sa dame, sa soeur, Mme Exilia Lemoine, une belle-soeur, Mme Gratia St-Onge, sans mentionner ici de nombreux neveux et nièces.

Félicitations aux jubilaires et souhaits de bonheur dans les années à venir comme dans les 60 premières années de leur mariage.



N.-D.-de-Lourdes

Premier bébé de l'année

Le premier bébé de l'année, Annette-Marie-Angèle, fille de M. et Mme Raymond Bérard, de Notre-Dame-de-Lourdes, naquit à l'hôpital Notre-Dame le 2 janvier à 12 h. 07 p.m. Félicitations aux heureux parents!

De jolis cadeaux furent offerts à l'occasion par les dames auxiliaires au nom des donateurs suivants: M. l'abbé M. Dacquay, plaquette souvenir de Lourdes; le Dr et Mme H. Delaquis, $5.00; M. Jean-Baptiste et Mme Jeanne Deroche, $5.00; M. Gabriel Delaquis, agent des produits "White Rose", crédit de $5.00; RR. SS. Chanoinesses, album et chainette pour bébé; Union Commerciale, crédit de $3.00; Pharmacie Savoie, crédit de $3.00; Crémerie Notre-Dame, $3.00; M. Josaphat Le Néal, agent d'Oliver et Pontiac, $2.00; M. Albert Delaquis, marchand, couverture de bébé; M. Roméo Dupasquier, Beaver Lumber, $2.00; M. Joseph-M. Le Néal, M. Emile Paulhus, électricien, M. et Mme Jos. Deroche, M. Albert Augert, M. Jean Delaquis, agent d'assurances, et Mme Joséphine Rocan, chacun $1.00; M. Marcel Delaquis, garagiste, $2.00; Mme Lionel Brisson, pyjama de bébé; Mlle Yvette Dondo, coiffeuse, 2 mises en plis; la Coopérative, ensemble de tricot; M. et Mme Louis Delaquis, ensemble de serviettes de bébé; M. André Fouasse, taxi, $0.50; Mme J.-B. Pantel, serviette de bébé; Mlle Berthe Weicker, boite de chocolats; Frères Meyer, 6 pains; M. Albert Moulin, une boite de chocolats; M. Marcel Roch, hôtelier, une caisse de "24"; personnel de l'hôpital, un bonnet.

Naissance

Le 3 janvier: Catherine Mary Debra, fille de M. et Mme Mike Brodunuik, de St-Claude.

Baptêmes

Le 12 janvier: Annette-Angèle-Marie, fille de Raymond Bérard et de Raymonde Deleurme, née le 2 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme François Deleurme.

Le 12 janvier: Yvette-Eveline-Marie, fille d'Hubert Robitaille et d'Eveline Grenier, née le 8 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Grenier, de St-Léon.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Samedi et dimanche derniers avait lieu la réunion des 4 postes français de l'Ouest à l'échelle des patrons. Cette réunion était tenue à St-Boniface et les gérants des 4 postes, quelques directeurs de programmes, le représentant de Radio-Canada auprès des postes français, les gérants de vente ont fumé ensemble le calumet de l'harmonie, tout en faisant la revue des activités des douze derniers mois et en scrutant 1958. La discussion a porté sur la publicité, la programmation, la vente, le réseau français et autres sujets d'importance vitale à la régie et à la bonne administration d'un poste de radio.

Il est bon de noter ici qu'un mouvement, à peine perceptible il est vrai, se dessine qui fera des 4 postes dans un avenir plus ou moins éloigné un réseau bien compact dans les provinces des Prairies. Et puisqu'il y a un commencement à tout, déjà dans le domaine de la vente, quelques commanditeurs absorbent le marché desservi par les quatre.

Cette réunion n'est pas exclusivement une réunion de décisions, mais plutôt d'échange de vues, d'inventaire, de préparation aux choses qui sont encore dans la pénombre mais qui pourraient se cristalliser au cours de l'année ou des années.

Cette rencontre annuelle est nécessaire, si le regard sans quitter le terre à terre s'élève dans l'espace où la destinée doit nécessairement entrainer CKSB, CHFA, CFNS et CFRG.

Popularité du "Maraudeur"

Le capitaine François, Pipe-de-Plâtre et Claire, les trois as du "Maraudeur", vous apportent une fois de plus, samedi à 9 h. 30 sur les ondes de CKSB, leurs histoires, leurs concours et leurs prix.

Parlant concours et prix, n'oubliez pas que le capitaine François donne maintenant deux bicyclettes par mois. Tous ont une chance, puisque ces deux bicyclettes seront tirées au hasard à la fin de chaque mois.

Pourront participer au tirage de la première bicyclette, tous ceux qui auront envoyé leur réponse au concours de la phrase pas française à corriger; et au tirage de la deuxième bicyclette, tous ceux qui enverront au capitaine François le billet de banque qui parait dans les journaux Claire et François à compter du 15 janvier. Le capitaine accepte aussi un dessin de ce fameux billet de banque.

A l'horaire . . .

Le samedi 18 janvier, à 1 h. 30: "A l'opéra" avec Georges Paquin; à 5 h. 15: "La langue bien pendue".

Le dimanche 19 janvier, à 2 h. p.m.: "Le choc des idées". Sujet: "La moyenne ferme. Peut-elle subsister sans revenus d'appoint?"; à 3 h. p.m.: "Tableaux d'opéra". Sujet: "Le Barbier de Séville" de Rossini; à 3 h. 30: "Présense de l'Eglise". Sujet: "Les chrétiens et les Juifs".

Le lundi 20 janvier, à 8 h. 30, à "Rencontre", l'invité sera le nouveau chef du parti libéral.

Le mardi 21 janvier, à 10 h. 30: "Concerts symphoniques". L'invité, le violoncelliste Walter Joachim.

Le mercredi 22 janvier, à 8 h. p.m.: "Les disques en première".

N.B.—Du lundi au vendredi, à 1 h. 45 p.m., écoutez "Les succès d'hier" présentés par Georges Paquin. Ecoutez le "Coin des Jeunes" avec Ubald Laurencelle. On demande aux jeunes de devenir membres du Club de l'oncle Ubald. Ils auraient ainsi la chance de gagner de beaux prix.

83e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 14 janvier, à son siège social, Place d'Armes, à Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 83e assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le gérant général, M. Ulric Roberge, a soumis le rapport du Conseil d'administration relatif aux opérations du dernier exercice. Les profits de l'exercice, en augmentation de $670,951 sur l'exercice antérieur, se chiffrent par $4,567,573. Déduction faite de la somme de $656,982 assignée à l'amortissement des immeubles sociaux et d'une provision de $1,830,000 pour impôts, les profits nets ressortent à $2,080,590. Ils sont l'équivalent de $2.97 par action, à comparer avec $2.71 en 1956 et $2.29 en 1955. Une somme de $1,050,000 a été affectée au dividende et un montant de $1,000,000 a été porté au fonds de réserve, ce qui laisse au compte profits et pertes un solde créditeur de $755,057.

Une somme de $5,000,000 a été transportée des réserves latentes, après provision de $4,340,000 pour l'impôt sur le revenu, au fonds de réserve dont le total s'élève à $21,000,000, soit le triple du capital versé de la Banque.

La somme des dépôts est passée, en un an, de $618,608,806 à $627,824,741, ce qui représente un nouveau sommet.

L'actif total atteint le chiffre record de $664,353,931, à rapprocher de $643,514,380 au 30 novembre 1956. Les disponibilités de caisse s'établissent à $105,602,445 et l'actif rapidement réalisable s'élève à $328,269,536; ils sont l'équivalent de 16.66 et de 51.79 pour cent, respectivement, du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes forment une somme de $310,606,239, soit la plus élevée qu'ils aient encore atteinte. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation se chiffrent par $14,606,187, à rapprocher de $11,322,382 à la fin de l'exercice précédent. La valeur du portefeuille de la Banque ressort à $210,223,008, contre $206,481,619 au 30 novembre 1956.

Le président de la Banque, M. Charles St-Pierre, a exposé dans ses grandes lignes la situation économique du pays. Il a fait observer que le ralentissement de l'expansion industrielle, bien que la politique de restriction du crédit n'y soit pas étrangère, parait être surtout une réaction provoquée par une croissance trop rapide. Jamais, en aucun pays, les statistiques n'ont enregistré une suite continuelle de records. Le progrès procède par étapes et passe par des alternatives d'avance et de recul. L'économie nationale est parvenue à un palier très élevé. Elle devra consolider ses positions avant de franchir une nouvelle étape.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Pierre Beauchemin, l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. G.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., l'hon. Alphonse Raymond, M. Ulric Roberge et M. Charles St-Pierre.

Prière à Marie, Raine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

40-734-40P.

Retraites fermées

680, rue Langevin;
tél.: CHapel 7-1422

JANVIER

17-19: Dames de langue française de St-Boniface et de Winnipeg (âge 18 à 45 ans).

20-23: Rhétoriciens du Collège de St-Boniface.

24-26: CYO de la cathédrale Ste-Marie.

27-29: Collège St-Paul.

31-2 fév.: Académie St-Joseph.

FEVRIER

3-5: Collège St-Paul.

7-9: Académie St-Joseph.

11-13: Clergé de St-Boniface.

14-16: Club Serra.

18-20: Hommes de Ste-Agathe, St-Adolphe, Aubigny, La Salle, St-Norbert, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Morris et Ste-Elisabeth.

21-23: Chevaliers de Colomb de langue anglaise (Norwood).

25-27: Hommes de St-Pierre, Otterburne, St-Malo, Ile-de-Chênes.

28-2 mars: Dames de langue anglaise.

MARS

4-6: Journées d'études des RR. PP. Oblats.

7-9: Chevaliers de Colomb, Conseil de St-Boniface.

11-13: Hommes de La Broquerie, Ste-Anne, Thibaultville, Ste-Geneviève, Lorette, St-Georges, Powerview, St-Laurent.

14-16: Dames de St-Pierre, Otterburne, St-Malo, Ile-de-Chênes.

18-20: Hommes de St-Claude, Somerset, Haywood, Fannystelle, Mariapolis, N.-D.-de-Lourdes, Dunrea.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

Les RR. PP. W. Boulet et U. Héon, C.Ss.R., ont prêché une retraite paroissiale du 15 au 22 décembre en préparation à la fête de Noël.

Une grande foule de personnes assistaient à la messe de minuit. Les élèves du couvent ont fait le chant à la messe de l'aurore, sous la direction de la Rév. Sr Dolorès Lussier.

Le vendredi 27 décembre, près de 50 élèves du couvent, sous la direction de la Rév. Sr Dolorès Lussier, se sont rendus à St-Boniface par autobus pour y égayer les patients de l'hospice Taché et de l'hôpital St-Boniface par leurs chants et des morceaux de musique.

Mme J. Benoit a pris l'avion à Winnipeg, le 21 décembre, pour aller assister aux funérailles de Mme G. Paradis à Vancouver.

Mme Alfred Bleau demeure maintenant chez sa fille, Mme LaRue, à St. James.

M. O. Ménard, de Winnipeg, est maintenant hôtelier à la place de M. Ubald Trudeau.

M. et Mme Germain Trudeau demeurent maintenant à 120, rue Notre-Dame, St-Boniface.

Les dames ont organisé leur horaire pour le curling. Mme Annette Charrière est présidente et Mlle Betty Pool, secrétaire-trésorière. Les messieurs sont à l'oeuvre eux aussi. M. Steve Langill est président.

Anniversaire de naissance

Le 4 janvier, Mme M. Duguay, de Ste-Anne, célébrait son 80e anniversaire de naissance. Elle est la mère de Mme Ubald Trudeau. A cette occasion, ses enfants et petits-enfants se réunissaient à la demeure de M. et Mme Germain Trudeau, à St-Boniface. 55 personnes étaient présentes. Seul son fils, Bruno, de la Colombie-Britannique, était absent.

L'héroïne de la fête reçut un cadeau collectif et divers autres cadeaux. La soirée se passa en amusements divers. Le tout se termina par un délicieux goûter-buffet.

Le Grand Séminaire

Plusieurs séminaristes du Grand Séminaire de St-Boniface sont venus à Ste-Anne, le dimanche 12 janvier. Ils ont fait les frais du chant aux messes et le sermon a été donné par l'un d'eux qui nous parla du séminaire.

Dans l'après-midi, à la salle paroissiale, les séminaristes ont présenté des vues sur le sacerdoce et ont fait entendre quelques chants.

Tous sont retournés chez eux enchantés d'avoir fait connaissance avec les séminaristes. Espérons que des enfants de la paroisse suivront leur exemple.

Baptêmes

Le 10 novembre: Marie-Gislaine-Barbara, fille de M. et Mme Nelson Lemieux, née le 21 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Nestor Lemieux, de Somerset, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er décembre: Raynald-Albert-Joseph, fils de M. et Mme Philippe Desautels, né le 23 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Desautels, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 décembre: Lilianne-Rose-Marie, fille de M. et Mme Arthur Fiola, née le 7 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Baron, de Mariapolis, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 décembre: Michel-Lucien-Joseph, fils de M. et Mme Fernand Dufresne, né le 18 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Dufresne, de St-François-Xavier, oncle et tante de l'enfant.

Lorette

Çà et là

Mme Yvette Hartley et ses trois enfants, de Calgary, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Arthur Turcotte, et chez M. et Mme Lucien Jeanson, de Lorette.

La maladie a fait beaucoup de ravages cet hiver. Plusieurs personnes ont dû être hospitalisées, soit à Ste-Anne ou à St-Boniface. M. Napoléon Jeanson a dû subir une opération.

Le dimanche 12 janvier eut lieu la bénédiction des enfants. Tous les paroissiens et leurs enfants se sont rendus à l'église. Il y eut procession et de beaux chants furent exécutés par la chorale de l'école. M. l'abbé R. Bélanger, curé, pria avec toute l'assistance pour conserver la religion dans nos écoles.

Le R. P. L. Guy, S.J., donna le sermon à la grand-messe du dimanche 12 janvier. Il parla de l'importance de la présence de tous les commissaires à la convention des 20, 21 et 22 janvier. Il leur recommanda aussi d'assister aux réunions des commissaires d'école de langue française, qui se tiendront le soir au collège de St-Boniface, afin de recevoir les renseignements nécessaires.

Celui qui est faible dans la foi, accueillez-le sans discuter ses opinions. (Rom. 14, 1)

Assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Royale du Canada

M. James Muir déclare que les électeurs, le Gouvernement, les employés et les patrons doivent travailler à enrayer l'inflation.

Il serait opportun de créer un organisme financier permettant aux exportateurs canadiens de financer de façon plus satisfaisante leurs transactions à longue échéance. Le temps peut être venu, pour notre marché de l'argent, de jouer un rôle plus important.

"Bien que l'enchainement des augmentations de frais et de prix est indiscutablement un facteur d'inflation, même les meilleures intentions que peuvent manifester le travail et le patronat ne sauraient résister longtemps à un climat inflationniste créé par des dépenses excessives résultant d'erreurs ou d'un manque d'efficacité de l'administration monétaire et fiscale."

C'est ce qu'a déclaré M. James Muir, chairman et président de la Banque Royale du Canada, dans l'allocution qu'il a prononcée à Montréal, le jeudi 9 janvier, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la banque. "Dans de telles circonstances, les salaires monteraient même sans la pression des syndicats. Le patron constate qu'il doit offrir un prix plus élevé à la main-d'oeuvre s'il veut augmenter sa production afin de répondre à une demande croissante. Cela l'obligera souvent à hausser les prix mais ses clients ne pourront payer ces prix plus élevés qu'à cause des conditions préalables d'une situation inflationniste grâce auxquelles ils trouveront l'argent pour le faire. Dans cette conjoncture, salaires et profits monteront ensemble mais c'est là le symptôme et non la cause de l'inflation."

"Mais quand une politique monétaire et fiscale efficace a brisé ce cercle vicieux, chacun, évidemment, doit user de modération. Ce sont les bénéfices qui diminuent d'abord, et à ce moment les syndicats doivent tenir compte du proverbe qui constate qu'à brebis tondue il faut mesurer le vent. Le fait est que si nous ne visons pas seulement l'emploi total et le progrès mais aussi la stabilité, l'exercice de la modération dans ses exigences devient un devoir non seulement pour le travailleur et pour le patron mais aussi bien pour les électeurs et pour les gouvernements."

Libre taux d'échange

"Parmi les stabilisants inhérents à notre régime économique", dit M. Muir, "il y a le jeu libre du taux du change étranger. En l'absence d'une échelle souple des prix et sous le régime d'une politique fiscale ordonnée en vue du plein emploi, le taux de change libre fournit le seul dispositif d'ajustement, à la place d'un rigoureux contrôle du change, des incessantes fluctuations qui modifient constamment l'équilibre de nos échanges internationaux."

"On dit parfois que l'affluence du capital étranger compense le déficit de nos échanges commerciaux et que toute interruption de cette affluence serait désastreuse. On devrait se rappeler en premier lieu qu'une large tranche de nos importations, particulièrement d'outillage et d'autre matériel, résulte de cette affluence de fonds de placement et, ensuite, qu'advenant une diminution des placements étrangers (et des importations qu'ils entrainent), le taux mobile du change constitue un instrument automatique d'ajustement pour l'écart déficitaire que peut présenter notre commerce de marchandises et de services avec les autres pays."

A l'aide des exportateurs

M. Muir a souligné que "d'excellents hommes d'affaires à la recherche de marchés d'exportation peuvent voir leurs efforts entravés par l'insuffisance des moyens dont ils disposent pour financer leurs exportations, par comparaison avec ceux des concurrents étrangers.

Petits emprunteurs bien servis

"De façon générale, les banques sont en mesure de satisfaire les besoins légitimes de tous les petits et moyens emprunteurs solvables", a dit M. Muir.

"Au cours des derniers mois, toutefois, on a beaucoup parlé de la rareté du crédit mis à la disposition de ce secteur de notre vie économique et il semble que les autorités politiques aient fini par s'en inquiéter. Franchement, quand je lis de telles choses, je n'en crois pas mes yeux et je ne peux chasser de mon esprit l'impression qu'on exagère grossièrement, ou que, sans nous en rendre compte, nous assistons à une évolution en ce domaine. Il se peut qu'un changement fondamental soit en voie de se produire dans notre vie économique et que le petit marchand connaisse des difficultés contre lesquelles le crédit ne peut rien. On peut constater à certains signes non seulement que le commerce tend de plus en plus à se concentrer mais que les établissements de commerce et les entreprises de production voient leurs liens se resserrer de plus en plus.

"Depuis la mise en vigueur de la politique de restriction du crédit, votre banque a établi clairement, aussi bien par la parole que par de nombreuses communications écrites adressées à toutes nos succursales, que celles-ci devaient continuer d'accueillir favorablement les demandes de prêts personnels et de petits prêts d'affaires.

"En dépit de notre attitude, non seulement le nombre des emprunteurs a-t-il diminué mais on a enregistré une diminution considérable du montant emprunté dans ce secteur particulier. A notre banque, tout au moins, l'argent était disponible, nos gérants étaient au courant de notre ligne de conduite et, cependant, on dirait que les petits emprunteurs n'ont pas profité de leurs possibilités d'obtenir du crédit."

"La situation actuelle est absurde. Une entreprise canadienne reçoit de l'étranger une commande qui se chiffre par millions de dollars et la Société d'assurance des crédits à l'exportation garantit à tout prêteur le remboursement de la somme de cette transaction en un certain nombre d'années, mais pour financer son entreprise, l'exportateur ne trouve au pays aucun moyen qui corresponde à ses besoins.

"Ce qu'il lui faut, c'est de pouvoir escompter des effets de commerce échéant sur une période de plusieurs années ou de pouvoir s'en servir comme garantie pour en emprunter la somme pour la même période de temps. Lorsque le crédit est restreint, les banques à charte ne peuvent disposer de beaucoup de fonds pour des transactions de ce genre, de sorte que certaines entreprises canadiennes ont dû aller chercher le crédit dont elles avaient besoin à l'étranger, dans les banques non canadiennes. Le cas absurde s'est même produit plus d'une fois où une banque canadienne a prêté à un client de l'argent qu'il a ensuite déposé dans une banque non canadienne pour faciliter les opérations de prêts de cette dernière.

L'actif total dépasse maintenant 3¾ milliards

M. K. M. Sedgewick a fait remarquer que non seulement l'actif de la Banque Royale a atteint le chiffre impressionnant de $3,760,544,517, mais aussi que les hypothèques détenues en vertu de la Loi nationale sur l'habitation ont augmenté de plus de $30,000,000 pour passer à $216,590,000; soit environ 38 p. 100 du total pour toutes les banques canadiennes.

M. Sedgewick a annoncé que les bénéfices nets de l'année se chiffraient "par $13,919,550, soit 11.6 p. 100 de plus que l'an dernier. Le capital engagé de la banque s'élève à $202,000,000. Le bilan montre que la banque dispose d'une liquidité considérable. Cet actif liquide plus les valeurs à court terme du gouvernement du Canada et les prêts au jour le jour équivalent à 22.57 p. 100 de l'ensemble des engagements de la banque envers le public."

"Etant donné que nous traversons en ce moment une période dite de 'digestion', nous ne nous attendons pas de recevoir de l'industrie de façon générale des demandes particulièrement élevées mais nous tenons à souligner le fait que les besoins réels de nos clients solvables, petits ou gros, nous préoccupent et que nous les satisferons dans toute la mesure du possible."

S'arrêtant au programme extensif de construction et de rénovation, M. Sedgewick ajouta que le réseau comprenait maintenant "821 succursales au Canada et 82 à l'étranger, soit en tout 903 succursales ou 31 de plus que l'an dernier, y compris la première succursale de banque canadienne en territoire arctique, à Frobisher Bay."

La Banque à l'étranger

"Grâce à l'expérience acquise depuis l'établissement de notre première succursale à l'étranger", dit M. Sedgewick, "nous sommes parfaitement en mesure de nous adapter à toutes les exigences des transactions bancaires internationales. Dans les Antilles anglaises où se produisent d'importants événements constitutionnels qui préparent pour bientôt l'accession à l'égalité dans les cadres du Commonwealth, nous contribuons à la croissance économique de ce pays qui siégera bientôt dans le Commonwealth". M. Sedgewick parla enfin "des occasions exceptionnelles qui s'offrent aux jeunes hommes qui ont l'aptitude voulue et le goût de suivre une carrière bancaire internationale et des nouveaux postes qui s'ouvrent tous les ans pour un groupe choisi de jeunes hommes."

"Il serait, je pense, opportun qu'un consortium de banquiers canadiens, d'exportateurs canadiens et peut-être d'autres personnes ou institutions songent à former une société qui serait autorisée à escompter des effets de commerce représentant des transactions d'exportation à long terme du genre de celles dont je viens de parler."

Le marché de l'argent

"Il y a quatre ans environ, à l'occasion de notre assemblée annuelle, j'ai dit qu'il serait peut-être utile d'étudier les possibilités d'un marché de l'argent à court terme au Canada. Un tel marché s'est constitué quelque six mois plus tard. Nous devrions, il me semble, rechercher les moyens d'élargir la base de notre marché de l'argent. Les seuls instruments dont on dispose actuellement sur ce marché sont les Bons du Trésor et les autres obligations du gouvernement du Canada échéant en pas plus de trois ans. Ce à quoi je songe en particulier, c'est à une étude des mesures à prendre pour atteindre aux dimensions d'un véritable marché de l'argent, c'est-à-dire un marché où les effets de commerce portant l'aval d'une banque auraient cours. Si utile que soit notre marché actuel de l'argent, je répète que cela vaudrait la peine, à mon point de vue, de voir si le temps n'est pas venu pour lui de sortir de ses langes et, prenant de la vigueur, de devenir graduellement un élément indépendant de notre régime financier."

CONSEILS AUX FERMIERS POUR LES SEMENCES

Le département d'agriculture de la province vient de publier ses recommandations concernant les récoltes de 1958. Dans une brochure qui contient une carte indiquant la situation des régions agricoles du Manitoba, le département indique les récoltes appropriées à chaque terrain.

Les variétés de blé Selkirk et Lee sont recommandées pour toutes les régions, tandis que la variété Durum est conseillée pour la section sud seulement. La variété Ramsay est la plus résistante à la rouille.

Les variétés d'avoine Garry, Rodney et Ajax conviennent à la région du sud; les deux premières, plus Exeter, peuvent être cultivées à l'ouest jusqu'à la réserve de Porcupine Mountain, dans la région d'entre les lacs et vers l'est jusqu'à Whiteshell. Les variétés Exeter et Ajax résistent moins à la rouille que les variétés Garry et Rodney. Vicar, une variété d'avoine sans cosse, est recommandée pour tous les districts.

Les variétés d'orge de maltage Parkland et Montcalm pousseront mieux dans les régions en dehors de la vaste étendue entre Carman, Neepawa, Souris, Reston et Boissevain. La région de Swan Lake fait partie des zones recommandées pour la récolte de l'orge de maltage.

Seule la section sud de la province est recommandée pour la culture du lin de longue saison, tandis que le lin de courte saison croitra bien dans le nord.

Le seigle de printemps et d'hiver, les pois des champs, la luzerne et le trèfle doux conviennent à toutes les régions. Le maïs est conseillé pour les régions centrales du sud seulement.

Les brochures peuvent être obtenues gratuitement de la branche de publication du Département d'Agriculture du Manitoba à Winnipeg.

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Nous présentons aujourd'hui le neuvième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 29 janvier à:**
   Les Jeunes Franco-Manitobains
   Collège de St-Boniface
   St-Boniface, Man.
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

N.B.—Les réponses et gagnants du concours no 7 paraitront dans le prochain concours.

Concours no 9

"Le Bateau"

Grades 7 à 12:

1. Where is the office of the shipping company?
2. At what time does the boat for Liverpool start?
3. Please give me a third-class ticket
4. Is there anything extra to pay?
5. Can I have a cabin on deck?
6. The waves are high.
7. I am very much afraid I'm going to be sick.
8. Ask the doctor to come, please.
9. Are we far from the harbour?
10. Where can I find the train for Paris?

Grades 4 à 6:

1. Où as-tu mis mon case à lunettes?
2. Ote ton coat.
3. Veux-tu avoir une claque en plein visage?
4. Le locksmith est venu cette après-midi.
5. Je plante des pumkins.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

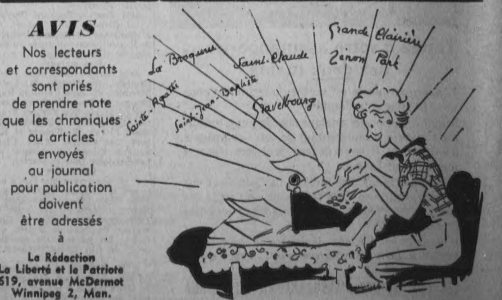
Théâtre du Nouveau Monde

DEUXIÈME CONCOURS D'OEUVRES THÉÂTRALES

A la demande de plusieurs concurrents, la date limite de la remise des manuscrits, pour ce deuxième concours, est reportée au 31 janvier 1958. Il faut adresser ses manuscrits en trois exemplaires à l'honorable Juge André Montpetit, Palais de Justice, Montréal.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à:

Théâtre du Nouveau Monde
1237, rue Sanguinet, Montréal



Prud'homme

Çà et là

MM. Emile Préfontaine et Hervé Loiselle étaient à Régina en voyage d'affaires concernant l'école et le village.

Le 15 décembre, M. et Mme Henri Marcotte, de Saskatoon, qui furent pendant longtemps paroissiens de Prud'homme, sont venus fêter leur 25e anniversaire de mariage chez leurs nombreux amis.

MM. Maurice Jeanneau, du collège de St-Boniface, Constant Lévesque et André Poilièvre, du collège de Gravelbourg, Louis Normand, Clair Painchaud et Raymond Lepage, du collège de Prince-Albert, ainsi que M. Maurice Lévesque et Mlle Régina Bandet, ont passé leurs vacances chez leurs parents.

M. et Mme J. Hannotte, de Rosetown, étaient en visite chez MM. et Mmes A. et C. Hannotte.

M. et Mme P.-M. Lepage ont passé les Fêtes chez leurs fille et gendre, M. et Mme S. Wells, de Calgary.

M. le Dr Préfontaine et sa famille, de Montmartre, ont visité leurs parents, M. et Mme Emile Préfontaine.

MM. et Mmes Aimé et Oneil Loiselle et Jos. Jeanneau, de Saskatoon, ont visité leurs nombreux parents.

Mlle Penny Banks, de Saskatoon, a passé quelques jours de vacances chez M. et Mme Louis Jeanneau.

M. et Mme Amédée Painchaud, MM. Louis Mischolgie et S. Préfontaine et Mme Edna Préfontaine étaient en visite chez MM. et Mmes Ludger et Edouard Painchaud.

M. et Mme René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, sont en visite chez M. et Mme C.-M. Lepage.

Mlle Bernadette Grimard, institutrice à Beauval, a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Victorien Grimard.

Mlles Marie Bandet et Cécile Poilièvre, gardes-malades, ont passé leurs vacances chez leurs parents.

Mme Gertrude Benoit et ses enfants ont visité la famille de M. et Mme Ludger Painchaud.

M. et Mme Robert Dauvin, de Peterson, étaient en visite chez M. et Mme N. Hounjet.

MM. et Mmes W. Dubé, de St-Brieux, et Guy Grimard étaient en visite chez M. et Mme V. Grimard.

M. et Mme Roland Mayrand sont partis pour un voyage de deux mois en Belgique.

Le dimanche 19 janvier, à la salle paroissiale, il y aura une soirée d'amateurs au profit de CFNS.

Baptême

Denis, fils de M. et Mme Louis Bandet, né le 7 décembre. Parrain et marraine, Donald et Aline Bandet, frère et soeur de l'enfant.

Prince-Albert

Va-et-vient

M. Sarto Houle, de Kitimat, C.-B., est venu passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez son père, M. Walter Houle, et ses frères et soeur, ainsi que Mme D. Ritchot et ses trois enfants, de Port Alberni, C.-B.

M. Marcel de la Gorgendière est retourné à ses études à l'Université de Saskatoon, après ses vacances passées chez ses parents, M. et Mme Hubert de la Gorgendière.

M. William Quinn, d'Edmonton, Alta, est retourné chez lui, après avoir visité ses parents, M. et Mme W. J. Quinn, et ses soeur et beau-frère, M. le Dr et Mme N. J. Dust.

Me et Mme J.-G. Crépeau sont partis la semaine dernière pour un séjour d'un mois dans l'Arizona.

Baptême

Le 5 janvier: Raymond-Marc, fils du docteur J.-E. Gaudet et de Thérèse Martin, né le 24 décembre. Parrain et marraine, M. Nestor Gaudet, de Prince-Albert, et Mlle Aline Martin, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

A une assemblée tenue dans l'auditorium de la cathédrale le dimanche 12 janvier après la messe, M. Anthony J. Leier fut nommé comme syndic, succédant Me J.-G. Crépeau, dont le terme est expiré. Les autres membres du bureau paroissial sont MM. P. W. Mahon, W. J. Quinn, L. Moker et C. V. Diemert.

M. E. A. Rowlinson, gérant général, annonce qu'à moins de difficultés imprévues, le poste de télévision CKBT sera sur les ondes à 8 h. p.m. le lundi 27 janvier. Les derniers arrangements et les installations se poursuivent rapidement. Vous brancherez sur le canal 5 avec une fréquence de 100,000 watts.

Le budget de 1958 a approuvé la somme de $46,000 pour la construction d'un nouvel hôpital. Mme Marion Sherman fut élue, par acclamation, présidente du Conseil régional des Hôpitaux nord-central.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme François Giroux, de Régina, étaient en visite chez leurs parents.

Mlle Fernande Blaise a rendu visite à ses amis, M. et Mme Jules Nevremont, à Virden.

M. et Mme Roland Boulet, d'Alida, vinrent chercher leur fils, Daniel, et amenèrent leur fille, Colette, chez leurs parents.

Les étudiants des grades supérieurs, Lionel Zébière, Maurice Lamontagne et Pierre Charles, sont retournés continuer leurs études à Wawota et Mlles Audrey Blaise et Jeanne Lamontagne, à Kennedy.

Mlle Eldsa Lamontagne a repris son emploi à la banque à Kipling.

M. et Mme André Baudu rendirent visite à leurs parents de Kipling.

Partie de cartes

Les dames de la Ligue Catholique eurent une partie de cartes dans la salle municipale. Une bonne partie de la paroisse était présente. Les prix de cartes furent gagnés par MM. J. Wikie et Frank Gautron, Mmes A. Lamontagne et C. Linder.

Un goûter fut servi, et tous retournèrent enchantés de leur soirée.



Saint-Hubert

Décès

Mme Maud McGovern, âgée de 78 ans, est décédée le 5 janvier à l'hospice Jeanne d'Arc. Elle y était venue le 13 mai 1926 et s'y était dépensée jusqu'en 1954. Elle devint alors malade et dut se retirer.

Mme McGovern était bien connue et estimée de tous. Son départ laisse un grand vide. Vive et active dans sa vie, elle fut calme et douce devant la mort.

Çà et là

Les patients de l'hospice Jeanne d'Arc désirent remercier par la voix du journal les Chevaliers de Colomb de St-Hubert pour les douceurs qu'ils leur ont distribuées le Jour de l'An.

Le 8 janvier, M. François Jordens fêtait son 94e anniversaire de naissance à l'hospice Jeanne d'Arc. Quelques-uns de ses enfants lui ont rendu visite ce jour-là.

Le 8 janvier eut lieu la réunion des Dames de l'Autel chez Mme Brûlé avec 11 dames présentes. Le prix d'assistance, don de Mme A. Boutin, fut gagné par Mme W. Adamyk.

Il fut décidé d'avoir une partie de cartes par téléphone le 17 janvier chez MM. et Mmes F. Couronné, A. Pelletier, L. Beaujot, A. Dumonceaux, P. Jordens et R. Istace.

La réunion annuelle de la société fut fixée au 5 février, à 8 h. p.m., à l'école.

Pendant que les dames délibéraient, les messieurs ont joué aux cartes. Le tout fut suivi d'un excellent goûter.

Va-et-vient

M. Jean Cottin est à l'hôpital de Kipling pour quelques jours. Il a été victime d'un accident à une main alors qu'il est tombé sur une scie circulaire en sciant du bois de chauffage.

M. M. Cottin, de Régina, est chez son fils, Jean, depuis quelque temps.

M. Marcel Beaujot est allé en promenade à Régina pour quelques jours.

Léoville

Sont venus en visite pour les fêtes de Noël chez leurs parents: M. et Mme Michel Hogan, de Montréal, Mme Rosalie Huel et M. et Mme Clarence Charbonneau, de Gravelbourg, M. et Mme Francis Lair et leur famille, de Mattes, M. Roland Michaud, d'Edmonton, MM. René Savard et Armand Fréchette, de Debden, Mlle Lucille Chalifour, de Prince-Albert, M. Jean Bonneau, de Victoire, M. et Mme Philippe Samson, de Prince-Albert, M. et Mme Alfred Crossland, de Vancouver, Mlle Aline Couture, institutrice, de Prud'homme, Mlle Aline Polard, du couvent de Prud'homme, et M. E. Braconnier.

Sont allés passer les Fêtes chez leurs parents: M. Norbert Leblanc, instituteur, et Mlle Suzanne Marchildon, institutrice, à Zenon Park; Mlle Claire Thibault, à Fairholme; M. et Mme Gédéon Chalifour et leurs enfants, Robert et Aline, à Vancouver; les familles A. Couture, Edgar Fontaine et Noël Soucy, à Prince-Albert; M. et Mme Paul Manègre, Mme Paul-E. Ruel, Mme Rébecca Paquette et sa famille, à Debden.

La Rév. Mère Victorien a quitté Léoville dernièrement. Bienvenue à sa remplaçante.

Bienvenue aussi à Mme Valéda Chabot, de New Haven, Conn., qui vient résider dans la paroisse près de son fils.

Malades

Furent hospitalisés à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert durant les Fêtes: MM. A. Bréland et Napoléon Laventure, Mmes Joseph Rivard et Jules Chalifour et Mlle Irène Lavoie.

Naissance

A M. et Mme Gérard Cyr est née une fille.

Correction

Une erreur s'est glissée dans le numéro du 3 janvier. La visite de la paroisse à la campagne a été faite par M. l'abbé Roland Gaudet, curé.

Montmartre

Thé-surprise

Le mercredi 8 janvier, M. et Mme Marcel Ecarnot donnèrent un thé-surprise pour fêter le 80e anniversaire de naissance de Mme Aline Ecarnot, mère de M. Ecarnot. Plusieurs amies étaient réunies. Mme Martha Roy, de Toronto, fille de Mme Ecarnot, lui avait envoyé à cette occasion de très belles fleurs. Un délicieux goûter fut servi par Mme Marcel Ecarnot. L'après-midi se passa très agréablement.

Mme Aline Ecarnot est une des pionnières de Montmartre puisqu'elle habite le village depuis mai 1893. Nous sommes heureux de lui offrir nos bons souhaits d'anniversaire.

Va-et-vient

A l'occasion des fêtes, Mme Armand Labrèche, en traitement au Sanatorium de Fort San, était en visite dans sa famille pour quelques jours.

M. et Mme J. Vertefeuille étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Lucien Vertefeuille, récemment.

MM. Luc et Bernard Perron, Cyril Giroux, Paul Joubert, de Montmartre, et Roland Bachelu, de Kendal, sont retournés au collège de Gravelbourg.

Nos malades

Sont hospitalisés: Mme Anna Psuirski, de Mutrie, M. Louis Stremick et Mme Caroline Rapplenger, de Kendal, Mmes Marie Hodge, Marie-Eva Nerk et Frances Ziegler; MM. J. Schmidt, Michael Florek, R. Wesner et Robert Lachambre; Mlles Clara Seitz et Eileen Sebastian et les bébés Leona Dale et Martel.

Correction

C'est par erreur que l'on a annoncé la semaine dernière que Mme Eddie Marchuk avait eu la layette offerte au 1er bébé de l'année, car ce sont M. et Mme Stanley Psuirski, de Mutrie, qui furent les parents du premier bébé, un fils, David Gregory.

Naissance

A M. et Mme Jean Lévesque, de Montmartre, est née une fille, Claudine, le 3 janvier, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFGR—1230 Kilocycles

CODE: L — Local; R — Réseau; D — Différé

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-Radio-Journal
11.05L-Musique
11.15R-Revue des hebdos
11.30R-L'enseignement à l'étranger
12.00R-Choc des idées
12.30L-Vedettes (chan. canadiennes)
1.00R-Concert Pops
2.00R-Tableaux d'opéras
2.30R-Présence de l'Eglise
3.00R-Connaissance de la musique
3.30R-Images du Can.
4.00R-Radio-Journal
4.05L-Musique
4.15R-Musique des Pays-Bas
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symphonies
6.00R-Festival du dimanche (Maryvonne)
7.30R-Sel de la terre
8.00R-Entretiens du dimanche
8.30R-Récital
9.00D-La Voix du Cap
9.15D-Quart d'heure de Ste-Anne
9.30L-A demain . . .
9.55L-Résumé des nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil Levant
7.45L-Tourne-disques
7.55L-Succès du jour (Laflèche)
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.30L-Variétés (Swift Current)
8.40L-Variété (Willow-Bunch)
9.00R-Francine Louvain
9.15L-Pot-Pourri mus.
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30D-Chez Miville
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Musique
11.15R-Face à la vie
11.30D-Le réveil rural
11.45L-Variétés mus.
11.58L-L'Angelus
12.00L-Au hasard
12.15L-L'ami Pierre
12.30D-Pages de vie
12.45R-Les visages de l'amour
1.00L-La Saskatchewan agricole
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00L-A votre santé (lun., mer., ven.) Quelles nouvelles? (mardi et jeudi)
3.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
3.00D-Clinique du coeur (Val Marie)
3.15R-Auto-suggestions
3.30L-Carnet mondain
3.45D-Un homme et son péché
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Musique

Fermeture de CFRG
Janvier — 4.30
Février — 5.15
Mars — 6.15

4.15L-Le tour du monde (en chansons)
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Chansons à succès (Assiniboia)
5.30D-Pinocchio
5.45L-Aux 4 vents
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet
7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30 -V. horaire du soir
8.00R-Radio-Journal, La Revue, Commentaire
8.30 -V. horaire du soir
10.00L-Résumé des nouvelles

LUNDI SOIR

7.30D-Rencontre
8.30D-Vie économique et ouvrière
9.00D-Orchestre R.-C.

MARDI SOIR

7.30D-Chacun sa vérité
8.30D-Revue des Arts et des Lettres
9.00D-Les concerts symphoniques

MERCREDI SOIR

7.30L-Mus. pour la tombée du jour (suite)
8.30D-Radio-Théâtre et Festival

JEUDI SOIR

7.30R-Petit concert
8.30D-Sérénades pour cordes
9.00D-Carrefour du théâtre et de l'opéra

VENDREDI SOIR

7.30D-Petit ensemble vocal
8.30D-Concours de la chan. canadienne
9.00D-Famille, qui es-tu?
9.30D-Idées en marche

SAMEDI

8.40L-Willow-Bunch présente . . .
8.50D-Etablissement rural
9.00R-Coin des Pères
9.30L-Sask. Wheat Pool
9.45L-L'bon vieux temps
10.00D-Heure des jeunes
10.30L-L'heure d'Alida
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Le Maraudeur
11.35L-Chan. et succès
11.58L-L'angélus
12.00R-Heure de l'opéra
3.30L-Requêtes et ref (Ponteix)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Musique
4.15R-La langue bien pendue
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Période des jeunes (en fév.: litt. française dans nos écoles avec le Père Paris)
5.15L-Chansons à succès (Assiniboia)
5.30L-Aux 4 vents
6.00L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet
7.00D-Chroniques canadiennes
7.30D-Variétés
8.00D-Rendez-vous avec Agostini ou Chotem
8.30R-Mus. de danse
9.00D-Concert
10.00L-Résumé des nouvelles

RADIO PRAIRIES-NORD

SASKATOON, SASK.

Légende: L - local; R - réseau.

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-Radio-Journal
11.05L-Intermède ou In Memoriam
11.15R-Revue des hebdos
11.30R-L'éducation d'aujourd'hui
12.00R-Claves et Maracas
1.00D-Prog. juif
1.30L-Piano classique
1.45D-Nos missions
2.00R-Tableaux d'opéras
2.30R-Présence de l'église
3.00R-Connaissance de la musique
3.30L-Prog. russe
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède ou In Memoriam
4.15R-Politique
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés
5.30R-Les petites symp.
6.00L-"Polish Rosary Hour"
7.00R-Refrains de France
7.30R-Le sel de la terre
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Entretiens
8.30R-Récital
9.00L-Musique pour toi
9.30L-Variétés
10.00L-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50L-Ouverture
6.52L-Prière du matin et horaire
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Bonjour, compatriotes
7.45D-Radio S.-C.
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour, compatriotes (2e)
9.00L-Nouvelles
9.05L-Prud'homme sur les ondes (lundi) Vonda (mardi) North Battleford (mercredi et jeudi) Tisdale (ven.)
9.30L-Au fil de l'heure
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30R-Chez Miville
10.45R-Je vous ai tant aimé
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15R-Face à la vie
11.30R-Réveil rural
12.00R-Les visages de l'amour
12.15D-L'Ami Pierre
12.30R-Pages de vie
12.45R-Chron. mariale
1.00L-Nouvelles
1.10L-Communiqués
1.15L-Folklore et Bonne Chanson
1.30L-Variétés
1.57R-Radio-Journal
2.00L-Paris chante (l., m., j.) St-Brieux (m.) Domremy (vendredi)
2.30L-Aux malades
2.45L-Prince-Albert
3.15L-Boîte à surprise
3.45R-Sur nos ondes
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Bienvenue, Sask.
4.45D-Clinique du coeur
5.00L-Détente musicale
5.30R-Pinocchio
5.45L-Pour les bambins
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chron. sportive
6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest (l. et m.) Sérénade au crépuscule (mardi, jeudi et vendredi)
6.30R-Un homme et son péché
6.45D-Le chapelet
7.00L-Sur les boulevards parisiens (l., mer., j., v.) Prog. allemand 7 h. à 7 h. 30 mar.
7.15R-Psychologie de la vie quotidienne (l., mer., j., v.)
10.00L-Nouvelles et prévisions
10.05L-Fin des émissions

LUNDI

7.30R-Rencontre
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Vie ouvrière
9.00R-Orchestre R.-C.

MARDI

7.30R-Chacun sa vérité
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Revue des arts et des lettres
9.00R-Les concerts symphoniques

MERCREDI

7.30L-Album RCA
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Radio-Théâtre ou Festival du mercredi

JEUDI

7.30R-Petit concert
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Sérénade pour cordes
9.00R-Carrefours du théâtre et de l'opéra

VENDREDI

7.30R-Petit ensemble vocal
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Concours de la Chanson can.
9.00R-Famille, qui es-tu?
9.30R-Idées en marche

SAMEDI

6.50L-Ouverture
6.52L-Prière du matin
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Bonjour, compatriotes
7.45D-Radio S.-C.
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour comp. (2)
9.00R-Le coin des pères
9.30R-Visite à la discothèque
10.00R-L'heure des jeunes
10.30R-Tante Lucille
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15L-Prog. hollandais
11.30L-Mus. moderne
11.55L-Communiqués
12.00R-L'heure de l'opéra
3.30R-Pot-Pourri
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30D-L'établissement rural
4.40L-Musique semi-classique
5.00L-Bienvenue, Sask.
6.00L-Chron. sportive
6.10L-Intermède
6.15L-Prog. ukrainien
6.45D-Le chapelet
7.00R-Chronique canadienne
7.30R-Variétés
7.55L-Intermède
8.00R-Artistes de renom
8.30R-Mus. de danse
9.00R-Concert symphonique
10.00L-Nouvelles et prévisions
10.05L-Fin des émissions

Sedley

Décès

Lorsque toute la paroisse se préparait pour les fêtes de Noël, la famille de M. Alex. Mildenberger fut plongée dans le deuil par le décès de M. Mildenberger qui survint le dimanche 22 décembre, après une maladie de quelques jours.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

Visiteurs

Ont passé les fêtes parmi leurs parents: M. et Mme Gerry Longpré et leurs enfants, de Régina; Mlles Alice Parent, Patricia Dupuis, M. et Mme L. Livingstone, de Calgary; M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie; M. Aristide Lefebvre, Hector Béchard, Pierrette et Thérèse Lefebvre, et Marie Solie, de Vancouver; M. Louis Abello, du Séminaire St-Augustin, de Toronto; M. et Mme Germain Béchard et leurs deux enfants, Micheline et Jean, de Montréal.

Mlle Alberta Normandin est en congé chez M. et Mme Charles Béchard.

M. l'abbé Bruno Roy, de Ponteix, rendit visite à M. Louis Béchard ainsi qu'à M. et Mme Omer Lussier.

Mlle Priscilla Hall passa quelques jours chez sa soeur, Mme Léonard Béchard.

MM. Gérard et Mathieu Dupuis, Mlles Paula et Patricia Dupuis, accompagnés de leurs visiteurs, M. et Mme Norbert Lepage, se sont rendus à Moosomin chez M. et Mme Russell Feaviour.

M. et Mme Victor Gervais ont rendu visite à M. et Mme Aimé Fournier et leur petit-fils, Roland Gervais, de Ferland.

Malade

La petite Carmen Béchard, qui fut hospitalisée pendant quelques jours, est de retour auprès de ses parents, M. et Mme Léonard Béchard.

Çà et là

Sont retournés à leurs études: Arnold Gervais, Robert-Laurier Béchard et René Béchard, au Collège de Gravelbourg; Mlles Blanche et Eloïse Béchard, Françoise Lussier, au couvent de Gravelbourg; Côme et Gilles Béchard, Bernard, Jean-Guy et Denis Poissant, Jocelyne Béchard, à l'Académie du Sacré-Coeur de Régina; Lorraine, Denise et Rita Béchard, au couvent de Forget.

A tous, bon succès pour l'année 1958!

Partie de gouret

Le vendredi 3 janvier, l'équipe du poste CKCK de Régina venait lancer un défi à celle de Sedley. Les joueurs de Régina ne purent battre nos étoiles. Le résultat final fut de 10 à 4. Six cent vingt-trois personnes assistaient à la partie.

Coderre

Va-et-vient

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion des Fêtes: MM. et Mmes Olivier Gaucher, de Kelowna, C.-B., et Bill Terry, de Régina, chez M. et Mme Ernest Brin; Mlle Lucienne Gaucher, chez Mme Bertha Gaucher; Mlles Isabelle et Rachelle Gaucher, chez Armand et Diane Gaucher, tous de Régina; Mme Laure Poisson et René, chez Gérard Poisson; Mlle Mary Lou Marceau, d'Edmonton, chez Bill Marceau, et Mlle Pauline Milton, chez Val Milton.

Sont allés visiter leurs parents éloignés: M. et Mme Georges Gagnon, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Gilbert Gaucher, à Régina; M. et Mme Lucien Peltier et leurs enfants, Gayle et Grant, chez leurs parents, M. et Mme J. Seale, à Herbert, et M. et Mme Gaspard Corrobourg, chez leur parents, à Kildeer.

Mme Cécile Bourget et ses enfants sont revenus de leurs vacances passées chez leurs parents, M. et Mme Eudore Desautels, de Ponteix.

M. et Mme Origène Gaucher, de Winnipeg, ont passé une quinzaine de jours à Coderre, visitant leurs nombreux parents et amis.

Assemblée

La dernière assemblée des dames de la Ligue Catholique a été tenue chez Mme Marie Marceau, le 8 janvier. 18 membres étaient présents.

Malades

Sont patients à l'hôpital de Gravelbourg: MM. René Huel et Gregory Kinch et à Moose Jaw, Mme Gérald Wirges.

M. Alix Gaucher s'est démis un poignet, mais il a pu retourner chez lui, après traitement à Gravelbourg.

Activités multiples de la Relève colombienne

VANCOUVER

Le 8 novembre 1957: Réunion générale chez le président, Gérard Tremblay, de New Westminster. A cette occasion, le vice-président, Hugues de la Roche, fait une vibrante et substantielle conférence sur "Le fait français dans le monde".

Le 22 novembre: Les membres de la Relève participent à la fête de la Ste-Catherine, organisée par le Cercle Canadien-Français de Vancouver.

Le 8 décembre: Réunion de l'exécutif à la salle St-Sacrement de Vancouver. Entre autres décisions, un comité d'étude d'Histoire du Canada est formé, avec le R. P. Philibert Paré, O.F.M., de Lourdes, Maillardville, comme responsable. Merci au R. P. Paré d'avoir bien voulu, malgré ses multiples occupations, se rendre à notre désir et accepter d'organiser ces cours ou causeries sur notre Histoire. Lors de cette même réunion du 8 décembre, Léo Desautels a été désigné comme responsable du nouveau comité de publicité.

Le 13 décembre: Réunion générale à la résidence du vice-président, Hugues de la Roche, à Vancouver. Ce dernier nous donne sa deuxième causerie sur "Le fait français dans le monde et en Amérique".

Le 20 décembre: Réunion du comité social chez les Ledet, à Fatima, Maillardville, en vue d'organiser la soirée de Noël du 27 décembre. Claudette Ledet est la responsable des soirées sociales régulières, celles qui suivent chacune des réunions mensuelles, tandis que Léonce Tremblay, de New Westminster, et Lorraine Salter, de Fatima, sont les responsables des autres soirées sociales et des diverses sorties de groupe.

Le 27 décembre: Soirée de Noël chez les Boileau, à New Westminster. A l'occasion de Noël, les jeunes de la Relève ont offert un "panier de provisions" à l'une de nos familles les plus nécessiteuses.

Le 8 janvier: Réunion de l'exécutif à la salle St-Sacrement de Vancouver. Les aumôniers, les RR. PP. P. Paré, O.F.M., de Maillardville, et Jean-Louis Lemire, S.S.S., de Vancouver, y assistaient, comme d'ailleurs à toutes les réunions régulières et de l'exécutif.

Le 10 janvier: Réunion générale chez les Ledet, à Fatima, Maillardville. Le R. P. Paré y donne sa première causerie sur l'Histoire du Canada. Cette causerie est suivie d'une discussion de groupes des plus animée et instructive.

On aura remarqué peut-être que les réunions régulières de la Relève se tiennent désormais chaque deuxième vendredi du mois, à tour de rôle à Maillardville, Vancouver et New Westminster, et que les réunions de l'exécutif ont toujours lieu le mercredi qui précède la réunion régulière mensuelle.

Le fait français en C.-B. par Hugues de la Roche
(Extraits de 2 causeries)

Il existait au temps jadis, sur une terre dont personne n'avait encore pu déterminer exactement ni l'étendue, ni les "caractères", un petit peuple de quelques milliers de sujets qui semblait avoir reçu du ciel le sceau de la prédestination. L'histoire de ce peuple, essentiellement composé, en ces âges reculés, de missionnaires à l'âme apostolique, de guerriers "sans peur et sans reproche", pour la plupart du moins, et de hardis pionniers, a revêtu avec le temps l'éclat des plus beaux contes de fée, au point qu'elle est passée actuellement dans le domaine de la légende, d'une légende que l'on aimerait écouter de la bouche des troubadours et des ménestrels de la "belle époque".

Nul n'ignore cependant le prix que dut payer le peuple canadien-français afin de pouvoir parvenir à ce chemin de gloire des nations élues, lequel devait le mener à son apothéose des temps modernes.

L'apothéose canadienne-française, malgré ses limites politiques, géographiques et ethniques, est une éclatante réalité. Nous avons le devoir impérieux de le faire savoir aux ignorants dont l'esprit de parti pris, lui, n'a pas de limite.

Pourtant, si, lors de cette année mémorable de 1760, le peuple canadien-français celait en lui les prémices des plus hautes destinées, il ne s'en trouvait pas moins dans une extrême indigence morale, matérielle et politique.

Aujourd'hui en "Colombie-Britannique", par anachronisme, la situation des Franco-Canadiens présente d'étranges similitudes avec celle des ressortissants de la Nouvelle-France en 1760. Sans vouloir toutefois nous comparer aux grands ancêtres de la fin du Régime français, comme eux, nous sommes des isolés à tous les échelons, mais peut-être, comme eux (oh! modestie, où es-tu?), celons-nous aussi, au sein de notre communauté minoritaire, quelques-unes de ces prémices, qui feront un jour éclore notre jour de gloire, et qui établiront d'une façon définitive la victoire de la cause française sur l'ensemble du territoire américain.

Je ne puis m'empêcher d'entrevoir le sourire de nos amis des Prairies, des Grands Lacs, du Québec et d'ailleurs, qui savent probablement, comme tout le monde, que la Colombie-Britannique est peut-être une des terres les moins aptes à recevoir et à faire fructifier la bonne semence. Mais qu'ils se souviennent, et souvenons-nous, nous aussi, avec le poète que "à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire".

Sachons que seules les circonstances et les situations exceptionnelles sont propres à forger des âmes d'élite. Or, en Colombie-Britannique, les circonstances sont particulièrement exceptionnelles. Le miracle de six paroisses "survivantes" et de quelque vingt mille Canadiens qui parlent leur langue française et pratiquent leur religion catholique, est un miracle qui dépasse l'anticipation, et qui nous promet un avenir des plus brillant.

La Relève colombienne, dont votre serviteur se fera, en l'occurrence, le porte-parole, est, il est bon de le rappeler, un mouvement apostolique composé essentiellement de jeunes, dont la seule ambition est de perpétuer le patrimoine français, ainsi que d'étendre la civilisation catholique et latine sur une terre qui fut indiscutablement découverte par des Latins, et mise en valeur par des Français. La Relève colombienne en réalité n'est pas chose nouvelle; elle semble pourtant avoir évolué, les quelques derniers mois durant, vers une nouvelle expression, vers une nouvelle entité.

Pour ceux de nos amis qui suivent avec intérêt nos activités, j'aimerais simplement mentionner que nos dernières réunions furent essentiellement d'organisation et aussi d'information sur quelques sujets généraux de base, dans lesquels nous avons découvert des choses que nous ignorions ou que nous avions oubliées. Nous avons, entre autre, parlé du "fait français dans le monde". Nous avons, là, réalisé l'importance de ce "fait", à savoir que notre communauté française de près de six millions de Canadiens est elle-même étroitement associée à la communauté française mondiale, dont personne ne peut nier l'importance et l'influence. Nous nous sommes donc "redécouvert" une personnalité, trop souvent ignorée. De plus, cette communauté française est elle-même un des membres les plus représentatifs d'une des civilisations les plus importantes du monde: la civilisation latine et catholique. Nos devoirs, nous les connaissons, mais encore une fois nous les négligeons trop souvent: tout d'abord, élargir le cercle d'influence d'une religion qui est la plus humaine et la plus belle de toutes, ensuite parler une langue, pour la survivance de laquelle tant de nos ancêtres ont donné leur vie, et dont la beauté, l'harmonie et l'esprit en ont fait la plus belle langue jamais parlée par les hommes.

Lorsque nous avons abordé le sujet du "fait français en Amérique", nous avons réalisé l'étrange contraste existant, d'une part, entre l'esprit de colonisation de nos missionnaires et de nos chefs français, qui surent accomplir, avec une parfaite harmonie, une oeuvre tant morale et humaine que politique, et, d'autre part, l'esprit d'aventuriers étrangers dont le mercantilisme n'avait d'égal que leur cruauté.

L'évocation de quelques-unes des personnalités les plus attachantes de l'histoire de notre civilisation ne fut qu'une introduction à de nombreuses réunions que nous espérons toutes riches d'enseignement.

Mais voici venu le moment de clore cet entretien dont le seul but aura été sinon de donner une information précise, du moins de rappeler que le soleil français brille toujours jusqu'aux rivages du Pacifique.

Vancouver

La Noël

La célébration de la grande fête de Noël a été marquée par une affluence beaucoup plus considérable cette année. Nombre de Canadiens français qu'on voyait plutôt rarement ont tenu à venir rendre leurs hommages à l'Enfant-Dieu de la crèche. La messe, dans l'église supérieure, a été célébrée par le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé. Et dans la salle, le célébrant était le R. P. J.-L. Lemire, S.S.S., supérieur. Eglise et salle étaient remplies à capacité; la foule se pressait jusque dans les vestibules et escaliers. Plusieurs durent attendre aux deuxième et troisième messes pour trouver place dans le temple. La chorale réussit parfaitement l'exécution de la messe solennelle de Ste-Cécile, ainsi que les chants de Noël habituels.

Troupe Molière

La Troupe Molière tint sa première réunion à la salle paroissiale, le 7 janvier, sous la présidence de Mme Georges Lambert. On y élabora un programme annuel. Il faut, à tout prix, encourager dans la paroisse le développement des arts dramatiques. C'est pourquoi l'on fit un pressant appel à tous les artistes connus et encore inconnus.

Chevaliers de Colomb

Chez M. Albert Lefebvre, Grand Chevalier du Conseil Fouquet, eut lieu une réunion spéciale des officiers et responsables du Comité des Six Points. On fit une mise au point de tous les problèmes actuels, dont le principal est de trouver, le plus tôt possible, un local approprié pour les réunions du cercle. Il a été question aussi de développer, principalement chez les jeunes, un vrai esprit de patriotisme éclairé et pratique. La population française, noyée dans l'élément étranger et vivant à l'autre extrémité du continent, oublie trop facilement les faits et gestes des ancêtres sur les bords du St-Laurent.

Premier mariage de l'année

Le 4 janvier, Mlle Dorothy Suzan Will unissait sa destinée à celle de M. George Mayhew. Ce fut vraiment un très chic mariage. La température était idéale, ce qui est assez rare à cette époque de l'année à Vancouver.

La mariée était une nouvelle convertie et baptisée depuis une quinzaine de jours.

Sa robe de noces toute blanche, traînante avec voile, était bien appropriée. Son joli bouquet de roses complétait agréablement sa toilette de mariée.

Les témoins étaient M. et Mme Ronald Mayhew (Mavis Thérèse Will).

Elle avait comme filles d'honneur: Mlles Maudie Will et Shaion Hunter.

La bénédiction nuptiale avec messe fut donnée par le R. P. Lorenzo Gélinas, S.S.S.

Après la réception dans un hôtel de Vancouver, les mariés partirent en voyage de noces pour la Californie. Leur future résidence sera Vancouver.

M. George Mayhew est le fils de M. et Mme Irving Mayhew (Gabrielle Fauteux), autrefois de Flin Flon, Man., et Mlle Dorothy Suzan Will, fille de M. et Mme John Will, de Vancouver, tous deux décédés.

Statistiques

Il est assez difficile de donner des chiffres précis sur le nombre des paroissiens d'une paroisse non territoriale, mais nationale.

Nous avons environ 400 familles, formant une population de 1,700 âmes. Il y eut 54 baptêmes, dont 3 d'adultes. On a célébré 33 mariages, dont 5 mariages mixtes. Sur nos registres, figurent aussi 20 funérailles, dont 2 d'enfants.

On a distribué 48,500 communions, dont 6,000 environ à l'hôpital général de Vancouver, voisin de notre église. Ce chiffre élevé de communions distribuées à l'hôpital constitue une des plus importantes oeuvres d'apostolat eucharistique dans la paroisse. Chaque matin, le dimanche excepté, deux des prêtres parcourent les nombreux départements de l'immense hôpital, le plus grand du Canada, et distribuent l'Hostie sainte aux malades et aux mourants.

Il y a 127 enfants à l'école paroissiale, où le français est enseigné dans toutes les classes de la 1ère à la 8e année.

Membres du Comité paroissial

A l'élection annuelle du Comité paroissial le dimanche 5 janvier, ont été élus pour un terme de trois ans: MM. François Coulombe, Joseph Pallard, Hector Beaudoin et Roland Lefebvre; les autres membres du comité sont: (jusqu'à janvier 1960), MM. L. Goguillon, L. Pinget, B. Gagnon, L. Moreau et L. Boyer; (jusqu'à janvier 1959), MM. E. Peladeau, Oscar Boucher et (Wilfrid Lefebvre). Les membres sortant de charge sont: MM. Paul Protin, Arthur Beaubien et Jean-Baptiste Tisseur.

Félicitations aux nouveaux élus et notre profonde gratitude aux membres sortant de charge pour leurs trois années de dévouement soutenu au sein du Comité paroissial.

Décès

Sont décédés dans la paroisse: MM. Louis-Omer Noël, Joseph-Auguste Leroux, Hervé Charron et Télesphore Labrie. Ce dernier était le frère de Mme Alphonse Poitras. Sympathies à toutes ces familles éprouvées.

En Saskatchewan

Redvers

Partie de cartes

Le dimanche 12 janvier avait lieu, à la salle de l'église, la première partie de cartes de la saison organisée par le groupe no 1. Etant favorisée d'une température idéale et avec la coopération de tous, cette soirée fut un véritable succès.

Les gagnants au whist furent Mmes Michel Thouvenin et Félix Sylvestre, MM. Lucien et Albert Frecon Léo Martel et Louis Bauche.

Il y eut ensuite une série de 12 bingos et plusieurs prix furent gagnés. Parmi les prix de la rafle, un chandail épais et un billet de $5.00 furent gagnés par MM. Octave Deleau et Raymond Perreaux. Le prix d'entrée alla à M. Paul Gaudet, de Wauchope.

A l'issue de la soirée, un délicieux goûter fut servi par les dames. Cette soirée rapporta la somme de $543.00.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 9 février. Bienvenue à tous.

Un incendie, à Duck Lake, fait des dégâts considérables

DUCK LAKE — Le dimanche 5 janvier, vers 3 h. du matin, la sirène à feu faisait appel à la population de la localité pour aider à éteindre un incendie au restaurant "Coffee Bar", attenant au magasin Léonard Doucette et l'hôtel National. Malheureusement, l'incendie était déjà trop avancé pour arrêter le ravage des flammes. Les occupants du restaurant, M. et Mme Alvin Maguire et deux de leurs enfants, David et Brian, réussirent à échapper aux flammes dans leur tenue de nuit. Ils ne purent sauver deux autres de leurs enfants, Robert, âgé de 4 ans, et Douglas, âgé de 3 ans, qui périrent malgré tous les efforts faits pour les retirer des flammes.

L'incendie se communiqua ensuite à l'hôtel National de M. Joseph Turgeon et consomma le tout en moins d'une heure. Quelques articles et de la lingerie purent être sortis de l'établissement avant que les flammes se propagent.

La brigade des pompiers de Rosthern arriva sur les lieux pour aider à sauver le magasin de M. Doucette qui résista à l'ardeur des flammes. Les dommages occasionnés seront couverts par les assurances.

Sincères sympathies à M. et Mme Alvin Maguire pour la perte de leurs enfants, et à M. et Mme Joseph Turgeon pour la perte de leur hôtel.

Félicitations et remerciements à tous ceux et celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à venir en aide aux sinistrés. Ils ont généreusement répondu aux appels par téléphone, radio et même télévision.

Nos malades

Mme Désiré Forseille est hospitalisée à l'hôpital de Rosthern pour indisposition à la suite de l'incendie. Mme Maguire est aussi hospitalisée à Rosthern pour brûlures et choc nerveux.

M. Gustave Mandin, âgé de 80 ans, accompagné de son fils, le Dr Jos.-A. Mandin, fut transporté par avion à Zenon Park, la semaine dernière, pour traitements à la suite d'une attaque de la grippe asiatique.

Souhaits d'un prompt rétablissement à tous nos malades!

Va-et-vient

M. Gilbert Levangie, étudiant à l'Université de Saskatoon, et M. et Mme Robert Forseille, de Rosthern, ont passé les fêtes chez Mme Victoire Samletzki.

M. et Mme Bryan Isinger, de Kinistino, étaient chez M. et Mme Ludger Pelletier; MM. Guy et Léo Sirois et Jos. Marchildon, chez M. et Mme Guy Pelletier; M. et Mme Lucien Georget et leur fillette, chez M. et Mme René Lanovaz.

Mlle Rose Gauthier est revenue pour l'ouverture des classes, le 3 janvier.

Çà et là

Mlle Aline Marchildon, de Zenon Park, remplacera Mme Rose Chartrand à l'école Stobart pour le deuxième semestre scolaire.

M. et Mme Paul Forseille ont quitté Duck Lake pour retourner à Bellsite, Man.

M. Albert Courchesne, de Debden, accompagné des membres de sa famille, ainsi que M. et Mme Omer Courchesne, de St-Laurent, M. et Mme Richard Brecknell, de Saskatoon, rendaient visite à Mme R. Archambault, récemment.

Mlles Yvonne Lanovaz, de Saskatoon, et Yvonne Pogu, de Domremy, sont retournées à leur travail après quelques jours passés dans leurs familles.

Etaient en visite chez M. et Mme Samuel Boyer: M. et Mme C. Edee, de Pleasant Valley, Mlle Jeannette Royer, de Prince-Albert, M. Berchmans Royer, ainsi que Marie et Onil Régnier et Nelson Boyer, de St-Louis.

M. l'abbé A. Ouellette, curé de la paroisse des SS. Martyrs de Saskatoon, ainsi que le R. P. Beauchamp, prieur dominicain de Prince-Albert, étaient en visite au presbytère le Jour de l'An.

Etaient de passage au temps des vacances: MM. les séminaristes du diocèse de Prince-Albert, étudiants en théologie au Grand Séminaire de St-Boniface, accompagnés de S. Exc. Mgr L. Blais, ainsi que les séminaristes du petit séminaire de Prince-Albert, accompagnés de M. l'abbé J.-A. Coursol, supérieur.

Le séminariste Gilles Doucette, étudiant à St-Boniface, est retourné après d'agréables vacances passées chez ses parents, M. et Mme Willie Doucette.

MM. Omer, Gérard et René Archambault, Denis Tournier et Hervé Pelletier sont retournés à leur collège respectif de Gravelbourg et Prince-Albert.

M. et Mme Onil Loiselle, de Saskatoon, passèrent quelques jours chez Mme Rodolphe Archambault.

M. et Mme Emmanuel Bienvenue, de Carlton, étaient en visite à Duck Lake, dernièrement.

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion des fêtes: Mlle Marguerite Périllat, institutrice à Winnipeg; Mme H. Stead et sa famille; Mlle Gilberte Rousset, de Saskatoon; M. E. Rousset, de Winnipeg; M. et Mme Lawrence Gibney et famille, de Debden; M. et Mme Michel Salomon, de Rosthern; le Dr Jos. Mandin, de Zenon Park; M. et Mme Léon Samletzki, de Carlton, chez M. et Mme Gustave Mandin.

Radville

M. Marcel Baiez, contremaitre de section à l'emploi du Canadien National, est maintenant le contremaitre de la gare de Radville. Il demeure dans la maison de section au village.

Redvers

La saison de hockey s'est ouverte à nouveau, la ligue Triangle intermédiaire étant à nouveau organisée avec Sedley, Fillmore, Carlyle et Redvers.

Notre première rencontre eut lieu à Fillmore, le 3 janvier, se soldant par une victoire au compte de 11 à 8 pour les Rockets de Redvers. Avec une équipe mieux équilibrée que celle de l'an dernier, donc meilleure, nous avons joué notre première partie à Redvers le mercredi 15 janvier contre Carlyle.

La liste des rencontres pour janvier est retenue jusqu'à date à Redvers: le vendredi 17 janvier — Redvers et Brandon College; le mercredi 22 janvier — Redvers et Fillmore; le vendredi 24 janvier — Carnaval annuel: Redvers et Fort Qu'Appelle (champions de Sask. pour l'an dernier); le mercredi 29 janvier — Redvers et Sedley.

Rappelons la formation complète de l'équipe de Redvers: gardiens de but, Henri Poirier et Denis Smith; arrières, Jack Lorette, Ross Madsen, Pierre Buissé, F. Down, Fernand Nonin et Hervé George; avants, S. Poirier, Dick Curle, Bill Muller, Edith Mattheson, Dr Paul Martine, Wayne Thomas, Ken Jestin (entraîneur-joueur, Dave Poirier, D. Burr, Maurice Marchand et Keith Reisback.

PRUD'HOMME

40e anniversaire de mariage de M. et Mme L. Fontaine

PRUD'HOMME — A l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Ludger Fontaine (née Eva Marcotte), une soirée-surprise fut organisée par leurs enfants.

Le mariage de M. et Mme Fontaine fut célébré le 26 décembre 1917 dans l'église de Howell (maintenant Prud'homme). De cette union naquirent 8 enfants: Albert et Gérard, de Prud'homme, Ida (Mme Raymond Huard), de Domremy, Ernest, de Prud'homme, Cécile (Mme Raymond Georget), de Saskatoon, Thérèse (Mme Robert Thibault), de Bonne-Madone, Armand et Lionel, de Prud'homme. Tous les enfants étaient présents à la soirée, ainsi que M. Fontaine, de Notre-Dame-du-Nord, comté Témiscamingue, P.Q.

M. l'abbé David Roy, curé, rehaussait la soirée de sa présence.

M. Benoit Fontaine, neveu des jubilaires, lut une adresse qu'il avait lui-même composée.

Les héros de la fête reçurent en cadeau une berceuse et surent remercier en termes choisis leurs enfants, ainsi que tous leurs parents et amis.

A l'issue de la soirée, un goûter fut servi et tous se séparèrent en souhaitant à M. et Mme Fontaine de pouvoir fêter leurs noces d'or dans dix ans.

Cadillac

La paroisse de Cadillac eut une messe de minuit. Le R. P. R. Tessier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu desservir en l'absence de M. l'abbé G. Laprise, prêtre desservant.

A l'occasion du Nouvel An, M. et Mme Emile Chenard ont rendu visite à leur famille; Mme Marguerite Bailleul, qui les accompagnait, est allée visiter la famille Dieudonné Piché et Mme Marthe Gaudart. Elle est aussi allée voir Mme Maria Defontaine, hospitalisée depuis plusieurs semaines à l'hôpital de Gravelbourg, ainsi que Mme Berthe Beauchamp.

Willow-Bunch

Mme Lucien Couture est revenue de son séjour à Manning, Alta, après avoir assisté aux funérailles de son frère, M. Georges de Laforest.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus voir leurs parents, le dimanche 12 janvier.

MM. Jos. Boulianne et Lucien Roy sont retournés au Grand Séminaire de St-Boniface, le 7 janvier.

MM. Roger et Lionel Benoit, Guy Boulianne, Omer Mondor et Laurent Lavallée sont partis continuer leurs études au collège de Gravelbourg.

M. Georges Compagne est parti le 6 janvier pour l'Université de Saskatoon.

Mlles Diane et Liliane Martin sont allées continuer leurs études au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg.

Mlle Jeannine Collin, institutrice à Willow-Bunch, passa les vacances de Noël chez ses parents à St-Victor et est revenue le 6 janvier pour l'ouverture des classes.

Malades

Sont actuellement à l'hôpital de Willow-Bunch: MM. François Rodrigue et Amédée Roy, Mmes Georges Martin, Albert Lemieux et Nida Balfour et les petites Laura Désautels et Wanda Gosselin; à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina: M. Napoléon Durand et le petit Gérald Philippon, et à l'hôpital de Moose Jaw: M. Welsh.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: MM. Alfred Lalonde et Raymond Martin, Mmes Lucien Lalonde et V. Forest et Mlle Florencia Cornellier.

Film et causerie

Le film et la causerie en français donnés mensuellement par le Cercle d'Education des Adultes de Willow-Bunch eurent lieu le dimanche 12 janvier, à 2 h. et à 8 h. p.m., au théâtre Palace. L'assistance fut nombreuse aux deux représentations. On fit voir un film intitulé "Les raisons de Piédalue" et la causerie fut donnée par le principal de l'école, M. Gérard Verhelst.

Il y eut deux chants par Mlles Martha Cayer, Monique Boulianne et Jacqueline Duperreault, accompagnées au piano par M. Raymond Boulianne. Ces chants avaient été exercés par la Rév. Sr Marie-Anne, supérieure au couvent.

Il y eut ensuite le grand film "Les hommes ne regardent pas le ciel" (vie de saint Pie X). Le tout fut très beau et intéressant.

Le prochain film aura lieu le 9 février. Bienvenue à tous.

Alida

Remerciements

Mme Sam Hortness et sa famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Hortness, survenu le 7 janvier à sa demeure.

Va-et-vient

MM. R. Cowan et T. White sont revenus dans leurs familles, après avoir été hospitalisés à l'hôpital de Redvers pour quelques semaines.

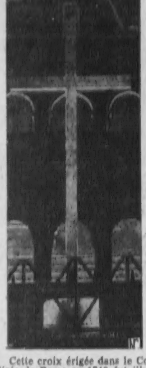
M. et Mme Elmer Belmore avaient le bonheur d'avoir parmi eux, ces jours derniers, M. et Mme Lucien Buisson et leur fils, Lucien, de Haywood. M. Elzéar Bourget, un ami de M. et Mme Belmore, les accompagnait. M. Buisson est le frère de Mme Belmore.

Mlle Léda Belmore est allée visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme James Wilson, d'Indianapolis, Indiana.

M. Delphis Guay, de Northingham, était en visite chez M. et Mme Elmer Belmore, récemment.

M. Marcel Belmore accepte un emploi au puits d'huile au sud de Carnduff.

M. et Mme Elmer Belmore recevaient dernièrement des amis qu'ils n'avaient pas revus depuis 33 ans, M. et Mme Fred Dufily, de Lac-du-Bonnet.



Cette croix érigée dans le Colisée de Rome en 1749 fut illuminée pour la première fois la veille de Noël 1957, rappelant de façon frappante les chrétiens des premiers siècles qui donnèrent leur vie pour le Christ dans l'arène de Rome. La croix du Colisée fut érigée par le pape Benoit XIV qui déclara l'arène sacrée à cause du sang des martyrs qui y fut versé. (NC)

Ne jugez pas avant que vienne le Seigneur; c'est lui qui mettra en lumière ce que cachent les ténèbres et qui révélera les secrets des coeurs. (I Cor. 4, 5)

St-Denis

Soirée d'amateurs

Une soirée d'amateurs eut lieu le 22 décembre dans l'église de St-Denis, transformée en salle pour la circonstance. M. l'abbé O. Lacroix, curé, ainsi que MM. les abbés D. Roy, de Prud'homme, et A. Ouellet, de Saskatoon, sont venus rehausser la soirée par leur présence.

Durant la soirée, M. le curé exprima ses félicitations à ses paroissiens pour leur esprit de coopération; M. l'abbé Roy transmit également un message d'encouragement. M. Charles Papen, gérant de CFNS, expliqua très clairement le but de ce genre de soirées organisées pour venir en aide au poste.

M. Raymond Caron, instituteur à l'école Dinelle, agissant comme maitre de cérémonies, s'acquitta de son rôle avec adresse. Les deux pianistes étaient Mme Monique Bénard, institutrice à l'école Casavant, et Mme Maurice Haudegand. M. Louis Labrecque était caissier.

Merci aux généreux donateurs dont les noms suivent: M. Albert Bénard, une bouilloire électrique; M. M. Michasin, garagiste de Vonda, une horloge électrique; Adilman's et McCleod, de Saskatoon, des jouets évalués à $6.00 chacun; Longstoffes Hatchery, un billet de crédit d'une valeur de $15.00; M. A. Fedora, de la Coopérative de Vonda, $10.00.

Les gagnants de la soirée furent: 1er prix (bouilloire), la chorale de St-Denis, sous la direction de M. Caron, qui firent rafler leur prix et qui fut gagné par Mme Laurent Hounjet; 2e prix (horloge), Mme Maurice Haudegand, piano; 3e prix (Adilman's et McLeod), Mme Irène Beauchamp et Mlle Thérèse Gauthier, chant; les prix de Longstoffes et de la Coopérative de Vonda, Mme Robert Denis et M. Laurent Pion.

Les recettes nettes s'élèvent à $604.00.

Un merci chaleureux à tous ceux qui ont participé, soit au programme, soit à l'organisation de cette soirée, ainsi qu'aux amis de Vonda, Prud'homme et Saskatoon qui sont venus nombreux encourager une belle oeuvre.

Ferland

Va-et-vient

MM. les abbés Gérard Couture et Adrien Chabot, de Gravelbourg et Vanguard, étaient en visite dans leurs familles pour le Jour de l'An; M. l'abbe Lucien Poulin, de Meyronne, chez M. et Mme Lucien Beaudoin; les RR. PP. Paul et Alain Piché, O.M.I., d'Ottawa et Gravelbourg, ainsi que M. et Mme Conrad Piché et leur famille, de Gravelbourg, chez M. et Mme Aimé Fournier; M. et Mme Joseph Braconnier et leur famille, de Régina, chez M. et Mme Joseph Couture; M. et Mme E. Kupchey et leur famille, de Régina, chez M. et Mme Louis Fournier.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, était en visite dans la paroisse, dernièrement.

M. et Mme Avila Chabot sont allés passer quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme P. Gauvin, de Régina.

M. et Mme Soucy, de la Gaspésie, sont en visite chez Mme Joseph Audet.

M. et Mme Noël Hopenrise et leur bébé, de Cadillac, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Medelger Chabot, ainsi que Mme Céline Douville, de Ponteix.

M. Xavier Laberge est revenu, après un séjour à l'hôpital de Régina.

M. et Mme Philippe Bouffard, de Gravelbourg, étaient de passage chez M. et Mme Aristide Fournier.

Ouverture de l'édifice "Le Manoir" à Ponteix vers les débuts de février

PONTEIX — Les directeurs de l'entreprise "Ponteix Housing Co." espèrent que l'ouverture officielle de leur édifice aura lieu le ou vers le 1er février prochain. Les demandes sont actuellement reçues par le secrétaire, et tous les intéressés sont priés de remplir les formules de demande le plus tôt possible.

L'édifice sera connu sous le nom de "Le Manoir" et consistera en 8 chambres simples et 6 chambres doubles dans la partie "hôtel", plus 16 appartements dans l'aile ouest de l'édifice. Les taux fixés par le bureau de direction sont de $46 par mois pour un appartement indépendant, $65 par mois par une seule personne dans une chambre simple et $60 par mois par personne pour celles qui partagent une chambre double.

L'édifice fut construit au prix de $194,000. Cette somme fut ainsi obtenue: un prêt de $139,708 de la "Central Housing & Mortgage Co."; un octroi provincial de $38,807 et une contribution de $15,523 de la part des quatre municipalités adjacentes. Le montant susmentionné n'inclut pas l'ameublement de la maison, et le bureau des directeurs fait donc face au problème de lever environ $12,000 pour rencontrer ses obligations déjà contractées envers la compagnie T. Eaton pour les meubles fournis à date. De fait, la Chambre de Commerce de Ponteix a déjà donné $1,235 pour l'ameublement du hall d'entrée des appartements indépendants, la paroisse Notre-Dame d'Auvergne meublera le hall de la section "hôtel" au coût de $1,315, et le Conseil local des Chevaliers de Colomb donnera $1,100 pour l'ameublement de la salle à diner.

Le bureau des directeurs espère intéresser divers clubs et sociétés et des hommes d'affaires pour obtenir l'aide financière nécessaire pour meubler les chambres simples et doubles. L'ameublement de celles-ci coûtera, pour chacune, de $400 à $700.

Storthoaks

M. et Mme Philippe Paradis et leur fils, Lionel, sont partis en promenade à Régina et Saskatoon.

M. et Mme Arthur Moreau, Bellegarde, et Mme Hamel, de Vancouver, vinrent rendre visite à leurs oncle et tante, M. et Mme Léon Goffiot.

Mariage

Le mercredi 8 janvier, M. Rodrigue Beaudoin, fils de M. et Mme Urbain Beaudoin, unissait sa destinée à celle de Mlle Jessie Young, de Thunder Creek.

Baptême

Le 12 janvier: Evelyne-Jeanne, fille de Gérard Paradis et d'Aline Bonneteau, née le 5 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Rogg, oncle et tante de l'enfant.

Statistiques

Il y eut dans la paroisse, durant l'année 1957, 20 baptêmes dont un d'adulte, 3 mariages et 4 sépultures dont deux enfants.

Sport

Les joueurs de gouret ont formé une ligue comprenant les équipes de Tilston, Carievale, Carnduff, Gainsborough et Alida.

Dimanche soir, l'équipe de Storthoaks sortit vainqueur dans une joute contre Waskada, Man., par un pointage de 6 à 4.



"Le coin des jeunes"

Les "pauvres" amis de Dieu

Il y avait sept enfants dans l'automobile du gros monsieur à qui M. le curé avait demandé d'agir comme chauffeur, après la messe. Ces jeunes étaient venus d'assez loin, d'une autre partie de la ville, pour chanter des cantiques pendant la messe tardive. Et comme il faisait un peu trop froid et que le transport par autobus aurait coûté trop cher, M. LeGros avait dû se transformer en chauffeur bénévole.

Trois gars en avant et quatre fillettes en arrière, ça remplissait bien les sièges de la voiture. Le bruit la remplissait aussi, car sept langues marchaient à belle allure!

On quitta donc la rue Principale pour s'engager dans une rue de côté. "Quelle pauvre rue!", de s'écrier Jerry. "Je n'aimerais pas ça, vivre dans des maisons comme celles-là". Jerry était bien habillé et, d'après ses joues en ballon, bien nourri.

Les langues s'arrêtèrent un instant et l'on sentait que les deux fillettes qui logeaient sur cette rue étaient gênées.

On s'arrêta enfin devant une toute petite maison qui manquait de peinture. "Merci, M. LeGros", de dire les petites. Et elles s'en allèrent en sautillant vers la petite maison.

Mais M. LeGros ne démarra pas. Il laissa marcher le moteur pour garder la chaleur, restant là à regarder la petite maison. "Jerry, dit-il, je vais vous conter une histoire".

Tout le petit monde se regarda, surpris. Drôle de place pour raconter des histoires, n'est-ce pas? Mais il fallait bien être polis. Et tous de s'écrier: "Allez-y, M. LeGros".

"Il y avait une fois, commença M. LeGros, une petite maison pauvre comme celle-ci, où demeurait une famille nombreuse. Cependant, je me souviens des noms de deux des enfants seulement, deux fillettes, Bernadette et Marie."

Quand M. LeGros prononça ces noms, Lili, la plus grande des deux passagères à l'arrière de la voiture s'est mise à penser un instant, puis elle s'écria: "Est-ce que c'est la Bernadette qui a vu la sainte Vierge, M. LeGros?" Le chauffeur haussa ses épaules avec un sourire: "Les jeunes sont trop instruits, de nos jours. Oui, c'est bien elle".

Jerry prit à son tour la parole, car la rougeur qui lui montait du cou au visage montrait qu'il avait parfaitement compris: "Elle restait dans une petite maison très pauvre, mais c'est elle qui a vu la Belle Dame", murmura-t-il.

"Oui, c'est ça, Jerry. Nous autres, nous ne voyons souvent que l'extérieur et nous sommes portés à dédaigner ceux qui sont pauvrement habillés ou pauvrement logés. Et surtout, nous avons honte d'être moins riches que les autres.

"Mais les pauvres de ce monde peuvent être plus riches aux yeux de Dieu, que ceux qui ont le portefeuille bien garni. Quand le bon Dieu est descendu sur la terre pour vivre parmi nous, c'est dans un village arriéré, chez un simple ouvrier qu'Il est demeuré pendant près de trente ans. Et quand la sainte Vierge apparait aux hommes, ce sont presque toujours des enfants de personnes simples et ayant peu de moyens qui ont le privilège de La voir."

"Nous ne sommes pas pauvres chez nous, mais nous ne sommes pas méchants", objecta Jerry, tout confus.

"Et moi j'ai une belle voiture pour vous promener", ajouta M. LeGros en riant. "Qu'est-ce que le bon Dieu attend de nous, pensez-vous?"

Mais Jerry avait appris sa leçon: "Etre comme une personne pauvre devant le bon Dieu", dit-il.

Bravo, dit M. LeGros. Démarrons!

ONCLE FRANÇOIS.

Site historique

Le palais St. James à Londres repose sur l'emplacement d'un hôpital pour femmes qui fut fondé avant la conquête par les Normands.

Changement de tête

En changeant seulement la première lettre d'un mot, on peut parfois en faire d'autres. Par exemple: fauve, mauve, sauve. Voici quelques séries à retrouver d'après les définitions. Tous les mots ont cinq lettres et un seul suffit chaque fois à découvrir tous les autres.

1) Outil de jardin, fruit, pas mouillée, cheveux. 2) Ancêtres, âgé, endroits, amélioration. 3) Etoffe brillante, langue morte, sert à glisser. 4) Grand marché, bagage, jeu. 5) Clown, coiffure ecclésiastique, mesure de capacité, verre.

Réponses: 1) Bêche, pêche, sèche, mèche. 2) Aïeux, vieux, lieux, mieux. 3) Satin, latin, patin. 4) Halle, malle, balle. 5) Pitre, mitre, litre, vitre.

Vérités étranges

Les crânes de saint Kilien, apôtre irlandais du 7e siècle, et des saints Kolonat et Totnan, martyrisés avec lui, sont préservés et portés en procession à Würzburg.

MOTS EN LOSANGE

Horizontalement et verticalement:

1. Consonne.
2. Poisson de mer très estimé.
3. Va sur l'eau.
4. Sa poudre est fort estimée.
5. Consonne.

Réponses:

M
B A R
M A R I N
R I Z
N

Divertissement

Le comble de l'habileté pour un sourd-muet:
Se faire comprendre d'un cygne.

* * *

Le comble de la tendresse:
Embrasser ... l'horizon (on pourrait dire aussi: embrasser sa belle-mère!).

* * *

Le comble de la poltronnerie:
Avoir peur d'une lettre chargée.

MOTS DE PASSE

"A" quoi ça rime?

Entendu trop souvent, en parlant de tel comédien: "Je l'ai vu jouer sur le Théâtre Populaire". Drôle de jeu!

L'emploi de "sur", bien entendu, vient de l'anglais: to appear on a program, ce qui se rend en français par: paraître à une émission.

Il est étonnant de constater jusqu'à quel point la préposition "à" est méconnue chez nous. On a recours soit à une autre préposition, soit à une formule gauche ou une tournure incorrecte pour exprimer un rapport qu'il serait si facile, et surtout indispensable, de rendre par un simple "à".

Il serait trop long de repasser tous les cas où l'emploi de la préposition "à" est indiqué. Contentons-nous de citer quelques exemples d'expressions courantes où le verbe demande cette préposition: "commander à son marchand" et non "commander de" — to order from; "recevoir un coupon à l'achat d'un article" et non "avec l'achat" — to receive a coupon with the purchase; "arriver à temps" et non "en temps" — to arrive in or on time.

La Corporation des Traducteurs professionnels du Québec

Un beau métier

Le roi d'Angleterre assistait, ce jour-là, à un match de football. A l'issue de la rencontre il félicita les vainqueurs et eut un mot aimable pour chacun d'eux. S'adressant au gardien de buts, il demanda:

— Quelle est votre profession?

Joueur de football, Sire, répondit le joueur.

— Quel beau métier! dit le roi avec conviction.

Et le sportif de répliquer:

— Le vôtre aussi, Sire!

ONDES COURTES

Le client éventuel a regardé un bon nombre d'appareils de radio, avant de se décider.

— Vous me garantissez, dit-il finalement au vendeur, que c'est un appareil pour ondes courtes?

— Oui, Monsieur.

— Parce que, vous savez, je ne peux me servir que des ondes très courtes. J'ai un tout petit appartement!

Vient de paraître

Les mystères du croiseur Toulouse

par G. Cerbelaud-Salagnac

Le croiseur "Toulouse", de la Marine Française, s'apprête à effectuer dans l'Atlantique-Sud et en Méditerranée Orientale une croisière de tout repos. Les éclaireurs d'une patrouille scoute de "haute mer", groupés autour de Luc Barbary, le secrétaire du commandant, n'ont là, en perspective, qu'un de ces magnifiques voyages comme la Marine en offre souvent à ses équipages.

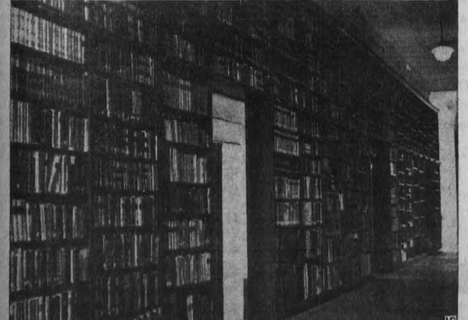
Mais nous sommes au printemps de 1939; des bruits alarmants circulent et, soudain, à bord du croiseur le mystère surgit, au moment où l'on s'y attend le moins.

A mesure que se déroule la croisière, dans des paysages constamment nouveaux qui ajoutent au récit le charme de leur exotisme, le mystère s'épaissit. Si Luc Barbary et ses amis souhaitaient l'Aventure, ils doivent être amplement satisfaits!

Un drame se joue à bord qui tient constamment dans l'angoisse, durant plusieurs mois, le capitaine de vaisseau Duguay et ses adjoints, Luc Barbary et ses éclaireurs, et ce au milieu de l'ignorance et de l'insouciance générales, car la plupart des officiers et des hommes de l'équipage ne se douteront jamais de rien! Saisissant contraste.

Quand on croit enfin avoir tout expliqué, c'est alors que l'affaire rebondit et redevient énigmatique! La patrouille de haute mer arrivera-t-elle à débrouiller cet écheveau d'intrigues et à démasquer le traître? C'est ce qu'on ne saurait dire avant d'avoir lu, jusqu'à la dernière page, ce récit captivant où l'on suit pas à pas quelques jeunes de France, avec leur gaieté et leur entrain, leur coeur généreux et aussi leur volonté de "servir".

"Les mystères du croiseur Toulouse", par G. Cerbelaud-Salagnac. Collection "Le Pélican". 124 pages. Illustré. Sous couverture cartonnée, illustrée en couleurs. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, au prix de $1.10 (par la poste: $1.20).



Apprendre à lire n'est pas facile. Les jeunes aiment mieux parler, jouer et regarder la télévision. Mais quand on sait lire, c'est comme si on avait la clef d'un palais plein de choses merveilleuses. On ouvre un livre comme on ouvre une porte pour entrer dans un autre monde. Sur la photo, l'on voit une petite partie de ces richesses. Tous ces livres ont été écrits sur les missions. Cette bibliothèque se trouve aux bureaux de la Société de la Propagation de la Foi à Rome. Les beaux récits missionnaires ne manquent pas! (NC)

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 17

Texte inspiré du Père THIVOLLIER — Images de MARIE PIGNAL



1. Jésus et ses premiers disciples arrivent à Cana. Tout le monde est en fête: on célèbre un mariage. Marie, mère de Jésus, est parmi les invités. Curieux de voir celui dont on commence à parler, le marié invite l'ancien charpentier de Nazareth et ceux qui sont avec lui.



2. Hélas! les provisions ne sont pas inépuisables, et les outres de vin sont bientôt vides. Marie, qui aide au service, prévient son fils. — "Ça n'est point notre affaire" répond Jésus, mais il se dirige vers un coin où il a remarqué six grandes urnes de pierre servant à la purification avant le repas. "Emplissez d'eau ces urnes" dit-il aux serviteurs.



3. Les urnes étant remplies, — elles contenaient bien 17 gallons ½ chacune, — Jésus dit: "Puisez maintenant et portez-en au maître d'hôtel".

Les serviteurs ahuris constatent que les grandes urnes contiennent maintenant du vin, du vin comme on en boit rarement au village.



4. Le maître d'hôtel, habitué au petit vin aigrelet qu'on récolte sur les collines pierreuses du voisinage, goûte et s'exclame!

Les domestiques racontent ce qui s'est passé, et une rumeur circule bientôt dans tout le village: "C'est vraiment un homme extraordinaire! dit-on. Comment a-t-il fait? Vous l'avez vu?" etc., etc.

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. — *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Le Père Chaminade

Le 22 janvier ramène chaque année l'anniversaire de la mort du Père Chaminade, fondateur des Marianistes.

A travers les cinq continents, les quelque 70,000 élèves des Marianistes s'unissent à leurs maîtres pour marquer comme il convient ce jour anniversaire. A Provencher, nous voulons nous associer également à cet hommage universel.

La préparation à cet anniversaire se fait par une neuvaine de prières pour obtenir la béatification du Père Chaminade dont la cause a été introduite à Rome en 1917, et pour obtenir également par son intercession, des faveurs temporelles et spirituelles.

Chaque élève a été prié de consigner par écrit ses intentions personnelles et celles de sa famille. Ces intentions mises sous enveloppe cachetée ont été placées sur l'autel de la chapelle des Marianistes, où la messe sera dite tous les jours de la neuvaine à ces intentions. Nul doute que le Père Chaminade, qui a déjà obtenu tant de faveurs pour ceux qui l'invoquent, nous récompensera pour la confiance que nous lui témoignons.

Une vie exemplaire

Guillaume-Joseph Chaminade vécut de 1761 à 1850. Il naquit à Périgueux dans le sud de la France, le dernier d'une famille de treize enfants. Il reçut sa formation théologique à Paris au séminaire de St-Sulpice. Après son séminaire, nous le trouvons dans un collège où il enseigne pendant cinq ans et s'initie à son ministère sacerdotal.

En 1791, il refuse de prêter le serment à la constitution civile du clergé. Il reste néanmoins sur place à Bordeaux, où bientôt allait régner la Terreur. Affublé d'une espèce de blouse, un énorme chaudron sur le dos, il exerce au péril de sa vie un ministère très fécond. A plusieurs reprises, il se trouve nez à nez avec les policiers révolutionnaires qui, un jour, lui demandent même des renseignements sur le curé Chaminade. Une fois, la sainte Vierge intervient directement et opère un admirable prodige en sa faveur, pour le soustraire à ses ennemis.

En 1797, il doit quitter la France comme tant d'autres prêtres déportés. Il est trop connu à présent et il ne peut plus se cacher. Il trouve refuge à Saragosse, à l'abri du célèbre sanctuaire de Notre-Dame del Pilar. Par une voie surnaturelle la Vierge lui montre, en une vision anticipée, les deux familles religieuses dont elle le destine à devenir le Père. La fondation elle-même ne se réalisera qu'en 1817, sous une forme originale, la première fondation de ce genre. Prêtres, religieux enseignants et religieux ouvriers sont groupés ensemble sur un même pied d'égalité. Depuis, le grain de sénevé a poussé pour devenir un grand arbre, une société religieuse groupant plus de 2,700 membres.

Un homme de Dieu

Ce fut un intrépide confesseur de la foi, un missionnaire ardent, un insigne serviteur de Marie, un homme d'action d'une rare fécondité, d'une hardiesse étonnante, un guide résolu et sûr, un sage novateur, un incontestable précurseur ...

"Un homme visiblement suscité pour le bien de l'Eglise ... un très fidèle serviteur de Dieu ...", a dit de lui le pape Benoît XV.

Sa tombe est en France; son nom dans les cinq parties du monde. Depuis 140 ans, des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles lui doivent, par milliers, leur instruction et leur éducation.

Rome étudie sa cause et tous ceux qui connaissent sa vie attendent avec la plus entière confiance le jugement de l'Eglise sur l'héroïcité de ses vertus.

* * *

Sports

Trois différents sports sont actuellement à l'honneur à Provencher: le tir à la cible pour les cadets, sous la direction des Frères Laurin et Rock et de M. Pelletier; les quilles pour les grands, avec le Frère Gérard, et le gouret pour tous, organisé et contrôlé par le Frère Paul.

Des trois, le gouret est certainement celui qui domine en ce moment, vu la saison et vu aussi sa popularité à travers toute l'école. Il arrive même quelquefois que des anciens reviennent prendre les couleurs de Provencher, pour faire briller eux aussi ce glorieux nom.

Ils l'ont fait à deux reprises dernièrement. A la dernière rencontre, ils ont écrasé le club Champlain de Norwood au compte de 13 à 9. Antérieurement, aux environs de Noël, ils s'étaient mesurés à une excellente équipe d'Indiens venus de Lac-des-Bois. Malgré la rapidité et l'agilité bien connues de ces Indiens, l'équipe de Provencher l'emporta quand même au compte de 8 à 3.

Ces rencontres ont été de véritables démonstrations d'esprit sportif et de jeu scientifique et plein de souplesse. Espérons qu'aux prochaines rencontres, Provencher continuera à briller comme il l'a fait dernièrement.

Un fait à noter: c'était la première fois à notre connaissance que nos joueurs réussissaient à l'emporter sur une équipe indienne. On sait que chaque année, depuis longtemps déjà, au moins une ou deux de ces rencontres sont organisées, soit avec les Indiens de Fort Alexandre, soit avec ceux de Lac-des-Bois.

Mort d'un infirme de grand coeur

HALIFAX — Walter Callow, la "loque humaine" qui donna sa vie pour venir en aide à ses compatriotes infirmes, est décédé le mardi 7 janvier à l'hôpital des anciens combattants de Camp Hill, à l'âge de 62 ans. Il était aveugle, paralysé et cul-de-jatte. Les médecins ont déclaré que son coeur avait cessé de battre après deux mois d'influenza et de broncho-pneumonie.

Callow était virtuellement immobile sur son lit d'hôpital depuis 20 ans. Malgré ses douleurs et sa faiblesse, il avait dirigé à lui seul une campagne qui avait eu pour résultat de fournir des chaises roulantes et des autobus aux patients d'hôpitaux, non seulement à Halifax, mais dans d'autres régions du Canada.

Durant la dernière grande guerre, il avait fait souscrire assez d'argent pour envoyer plus de 1,500,000 cigarettes aux soldats canadiens outre-mer.

Sa paralysie résultait d'un accident survenu au Camp Borden, Ont., au cours de la première grande guerre. Il était mécanicien d'avion et s'était blessé au dos en tombant alors qu'il réparait un moteur. Quelques années plus tard, il avait perdu la vue. Il y a deux ans, on lui avait amputé les deux jambes au-dessus des genoux.

Mais il n'avait jamais cessé de lutter. Jusqu'à la fin, il s'était intéressé aux autobus de chaises roulantes qui conduisaient des centaines de paraplégiques à des endroits où il ne pouvait se rendre lui-même.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 19 janvier, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music-Hall" mettra en vedette une troupe de mimes connue sous le nom de "Lotte Goslar Pantomime Circus" dans "La Troupe du Beu qui rit". Les participants en seront: Paul Berval, Denis Drouin, Jacques Lorain, Roger Joubert et Jean-Claude Deret.

L'hôtesse Michelle Tisseyre accueillera aussi à cette émission le chanteur Etienne Paquin, la diseuse Christiane Breton et le trio Paul de Marjori. Christiane Breton a choisi d'interpréter "Le petit éléphant" et "Une petite chanson fait mon bonheur", tandis qu'Etienne Paquin chantera "Si vous m'aimiez autant" et "None discordar di me". Le "Music-Hall" sera réalisé par Jacques Blouin.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 19 janvier, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre de Jean-Raymond Boudou intitulée "Un instant de ta vie".

Cette comédie dramatique a pour cadre un sanatorium, pour héros une femme médecin et l'un de ses patients. L'auteur a admirablement mis en valeur le conflit psychologique du malade face à son angoisse, isolé, sensible à l'excès et souffrant d'un tas de complexes imaginaires.

"Un instant de ta vie" met en vedette, dans le rôle du docteur Dominique Vallier, Nina Diaconescu, une Roumaine qui fut la première comédienne du Théâtre National de Bucarest. Elle sera entouré de Gabriel Gascon (Jacques Deligny); Mariette Duval (Gisèle); François Lavigne (Dr Grégoire); Jacques Godin (Chaplon); Bertrand Gagnon (Robert); André Cailloux (Paul); Roger Joubert (Antoine); Margot Campbell (Thérèse).

Décors: Jacques Pelletier, costumes Janine Caron. Réalisation: Claude Désorcy.

Le dimanche est nécessaire à l'homme

C'est ce sujet que traitera la Semaine annuelle du Dimanche, du 2 au 9 février. L'an dernier elle était consacrée aux droits de Dieu sur le dimanche. Cette année ce sera surtout aux droits de l'homme. Le repos du dimanche lui est nécessaire, ce ne doit pas être cependant un repos de païen ou de libertin, mais un repos de chrétien. Combien, rentrant en eux-mêmes, examinant loyalement leur conduite, peuvent se rendre le témoignage qu'ils observent vraiment le dimanche, suivant les intentions divines et les directives de l'Eglise, en vrais chrétiens? Ce sujet sera exposé dans les sermons du dimanche 2 février, et dans diverses causeries à la radio.

On peut obtenir gratuitement une brochure du R. P. Joseph-P. Archambault, S.J.: "Contre le travail du dimanche" en adressant un timbre de 5 sous pour les frais postaux au secrétariat de la Ligue du Dimanche, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

La plupart des adultes ont besoin du dentiste une fois par an, et l'enfant environ tous les six mois. L'enfant qui visite régulièrement le dentiste aura des dents permanentes droites et saines.

Notes agricoles

Augmentation des abattages

Le nombre des abattages inspectés de bovins pour le Canada s'est accru de 14 pour cent, et la quantité de boeuf Marque bleue a augmenté de 6 pour cent. Ces dernières semaines, le nombre de bovins classés Marque rouge a augmenté d'environ 2,500 ou 3,000, et celui des bovins Marque bleue de 1,000 de plus par semaine par rapport à la même période l'an dernier. Pour le mois d'août, 49 pour cent des abattages inspectés appartenaient aux deux catégories supérieures. La proportion était de 34 pour cent en août 1956. C'est dans l'Ontario que l'accroissement est le plus fort.

* * *

Deux pépinières de grande culture à l'étude

La Division des cultures fourragères au ministère de l'Agriculture d'Ottawa examine la possibilité d'exploiter consécutivement deux pépinières d'amélioration de l'avoine à Ottawa au cours d'une même saison. Les sélections semées au début du printemps sont de nouveaux mises en terre à la fin de juillet (la germination est satisfaisante), et il est possible de récolter de la graine viable, quoique insuffisamment mûrie, au début d'octobre. Dans le cas du deuxième semis cette année, on a obtenu d'excellentes infestations de rouille en couronne, de rouille de la tige, de mildiou et de septoriose, et par le fait même des renseignements précieux sur la susceptibilité des sélections à la maladie. C'est là un exemple d'une technique nouvelle propre à accélérer le travail d'amélioration des plantes.

* * *

Clôture électrique contre les ratons laveurs

On a réussi à prévenir les dégâts au maïs sucré en installant une clôture électrique autour des parcelles de maïs, à la station de démonstration du ministère de l'Agriculture du Canada, à Frelighsburg, P.Q. Cette clôture était faite de cinq fils parallèles espacés de deux pouces et demi, le fil du bas étant placé à 3 pouces de terre sur des poteaux de fer isolés. L'efficacité de cette clôture vient de ce que les ratons laveurs sautent rarement d'un seul bond par-dessus un obstacle.

* * *

Bons rendements de graine de navette

Des rendements moyens de 2,088 livres à l'acre, de graine de navette ont été obtenus à la station de démonstration du ministère fédéral de l'Agriculture, au Pas, Manitoba. Les rendements furent de 1,400 livres à Brandon et de 1,000 livres à Melita, au sud du Manitoba. A Brandon, le rendement a diminué au fur et à mesure du retard de la date des semis: 1,400 dans le cas du semis fait au début de mai, puis diminution graduelle jusqu'à 150 livres à l'acre dans le cas du semis effectué le 12 juin.

* * *

Nouveau genre de balance

A la vente d'animaux d'engrais dite Northern Ontario Stocker and Feeder Sales, à Little Current dans l'île Manitoulin, les éleveurs ont utilisé pour la première fois une balance qui peut peser une wagonnée complète de bestiaux. Jusqu'ici, il fallait peser chaque animal individuellement avant la vente; c'est l'ensemble de ces pesées qui servaient ensuite à déterminer le poids global de la charge, comme l'expliquent les fonctionnaires de la Division fédérale des animaux de ferme et des produits dérivés.

Le nombre de bovins offerts aux trois ventes, Little Current, Thessalon et South River, cet automne a dépassé 6,000 têtes

* * *

Epouvantail nouveau genre

Un épouvantail électrique destiné à tenir les oiseaux éloignés des récoltes en croissance ou en voie de maturation s'est révélé efficace au cours d'essais à la Ferme expérimentale de Saanichton, C.-B. Cet appareil se compose de fils électrifiés suspendus parallèlement sur des poteaux autour des récoltes à protéger, à une distance propre à attirer les oiseaux. Dès que les oiseaux se perchent sur le fil, ils provoquent un court-circuit qui produit un choc.

Les amis des oiseaux ont objecté que cet appareil tue beaucoup d'oiseaux. On a maintenant obvié à cette difficulté en réduisant la distance entre les fils de deux pouces à un demi-pouce, et en diminuant le voltage des fils de perchage en installant une ampoule de 100 watts dans le circuit primaire du transformateur. Les oiseaux qui se posent maintenant sur les fils de perchage reçoivent un choc assez fort pour les épeurer, mais trop faible pour les tuer.

* * *

Le marché des fourrures est actif

Les prix courants et les tendances de la mode indiquent qu'il se produit un accroissement de la demande pour une grande variété de fourrures employées comme garnitures. Bien que le vison soit encore la plus recherchée, les autres fourrures devraient connaître une demande meilleure. Très bas à l'ouverture de la dernière saison, les prix du vison se sont raffermis par suite de la demande au printemps pour garnitures et vêtements de peaux fendues. Si le marché du vison s'ouvre à prix élevés, ce qui semble probable, un plus grand nombre d'acheteurs voudront se procurer d'autres fourrures, par exemple le renard bleu, le renard rouge, le renard blanc, le renard argenté, le lynx (loup-cervier), le Mongolie (raccoon), le blaireau, le castor, la martre du Canada et l'hermine. La demande de vison se maintiendra probablement à un niveau élevé, mais celui des autres fourrures, qui montre encore des signes de faiblesse, sera encore raisonnable en dépit d'augmentations probables dans un avenir prochain.

Diverses maladies imputées au tabac

MOSCOU — Un médecin russe a averti ses concitoyens de cesser immédiatement de fumer, sinon ils contracteront la tuberculose, ou deviendront chauves.

"Même la plus petite quantité de tabac cause du mal", écrit le Dr B. Dobarskikh dans le journal "Jeunesse communiste moscovite".

Selon les recherches du médecin, "les plus terribles maladies attendent les fumeurs. Des cas de tuberculose, de contraction des vaisseaux sanguins et autres graves maladies ne sont pas rares."

Son article compare le fumeur à une cheminée qui ne peut être nettoyée, abrégeant ainsi la vie.

"Camarades, dit le médecin, cessez de fumer immédiatement. Ne croyez pas que vous pouvez cesser de fumer graduellement. La méthode graduelle est rarement efficace."

Les vieillards découvriront peut-être que boire un breuvage chaud avant le repas aide à la digestion. La soupe est utile et nourrissante. Quand les dents sont mauvaises, la viande hachée rend la mastication plus facile.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Par un autre chemin

par MARIE-LYNE

NUMERO 10

Mais Luis n'écoutait pas. Il prit le parti de sortir laissant son confrère qui, en maugréant, s'éloignait à son tour.

Mautier traversa les petits jardins de l'hôpital, croisant des internes en blouse blanche et capote bleue, qui se hâtaient vers la salle de garde, des infirmières, des malades sortant de la consultation externe. Il ne prêta aucune attention à ce spectacle familier.

Dehors, il se hâta davantage, sauta dans un autobus en marche. Moins d'un quart d'heure plus tard, il descendit place Saint-Michel.

Luis se mêla à la foule des étudiants. Le café de Cluny apparut bientôt à ses yeux. La terrasse était déserte, mais à l'intérieur les chaises étaient prises d'assaut. Au milieu de l'affluence des jeunes gens aux allures désinvoltes, jeunes femmes aux regards hardis, Luis n'hésita pas et s'approcha d'une femme semblable à une poupée fardée. Elle l'appelait:

— Chéri. J'ai eu tant de peine à retenir cette place.

Son regard cherchait le regard du jeune homme. Ses yeux, que le fard faisait ressortir, avaient je ne sais quel pouvoir de fascination. Ils commandaient impérieusement.

— Nous sommes bien, ne trouves-tu pas? articula gauchement Luis Mautier.

— Certes. Mais mon pauvre estomac crie famine.

Luis, aussi souple avec elle qu'il se montrait récalcitrant à l'égard des siens, obéit à cet ordre voilé. Il régla les consommations, se leva. Elle le suivit négligemment. Ils fendirent la foule. Dehors, Luis demanda:

— Où allons-nous déjeuner?

Avant qu'elle eût pu répondre, une voix fit tressaillir le jeune homme.

— Que fais-tu ici?

Il se retourna et se crut victime d'une aberration.

— Jean! Est-ce possible? Jean!

Très pâle, presque chancelant, engoncé dans un pardessus trop large, la main crispée sur sa canne, Jean répéta:

— Que fais-tu ici?

Puis, sans attendre la réponse:

— Viens. Je te prie de me suivre.

Un taxi frôlait le trottoir. Jean, d'un geste autoritaire, le fit arrêter. Il monta. Son frère, hébété, s'installa près de lui. Un claquement de portière: l'auto démarra... La scène n'avait pas duré trente secondes.

Cependant, Luis voulut réagir, s'expliquer, et même demander des explications. Mais Jean fut pris d'une quinte de toux sèche, irritante, qui fatiguait cette pauvre poitrine.

Alors, son cadet se souvint. Jean avait commis cette folie pour lui, pour le sauver. Bouleversé, Luis chercha ce qu'il pourrait faire pour adoucir la crise, s'irritant de ne rien découvrir. Jean ne laissa échapper qu'une seule plainte:

— Enfin, nous n'arriverons donc jamais.

Le taxi, cependant, longeait le parc Monceau et stoppa Boulevard de Courcelles, à l'angle de la rue de Prony. Luis descendit le premier et voulut aider Jean, mais quelqu'un l'avait devancé. Lucy, l'ancienne nurse des trois jeunes Mautier, s'était précipitée et soutint le malade qui défaillait.

— Mon petit... Monsieur Jean, veux-je dire... Pourquoi avez-vous fait cela?

* * *

Luis, debout au pied du lit, essayait de rassembler ses idées. Jean était sorti, profitant de l'absence de ses parents et des domestiques. Lucy lui avait servi un repas, puis avait regagné l'office pour vaquer à quelques rangements. Alors, Jean griffonna un mot, afin qu'elle ne s'inquiétât pas, au cas où elle s'apercevait de son absence. Il avait eu la force de se vêtir, de descendre, s'arrêtant à chaque marche pour reprendre le souffle, de subir les cahots de la voiture, d'attendre, debout dans la rue, la sortie de Luis et... d'elle.

Comme il avait dû souffrir, moralement, physiquement!

Une remarque, faite assez rudement, arracha Luis à ses pensées.

— Dites-moi ce qu'il faut faire pour le calmer. Vous devriez bien le savoir.

Lucy soulevait le buste de Jean, qui haletait. Luis s'approcha.

— Un révulsif, tenta d'expliquer Jean.

Alors, Luis secoua sa torpeur.

— Oui, des sinapismes aux pieds. Je vais faire une piqûre.

Maladroitement, il s'empressa.

Les soins de Lucy, l'intervention de Luis, semblèrent donner quelques résultats. Visiblement, l'intensité de la crise diminuait. La gêne respiratoire s'atténuait. Mais la pâleur du visage avait fait place à une rougeur un peu suspecte.

Jean, mi-soulevé, demanda:

— Lucy, il faut me dire la vérité? Personne ne sait que je suis sorti?

— Personne, Monsieur Jean, puisque j'étais seule ici et que vous en avez profité pour...

Jean, doucement, l'interrompit:

— Lucy, il ne faut pas m'en vouloir. Quoi qu'il arrive, je ne regrette pas ce que j'ai fait. Promettez-moi que tout ceci restera entre nous?

— Que dirait Monsieur, s'il savait?

— Il ne faut pas qu'il sache, tu entends? Chère Nounou, promets que tu ne diras rien.

La vieille domestique s'émut:

— Ah! quand j'étais ta nounou, tu te montrais plus docile!

— Alors, c'est entendu: tu ne diras rien. Oh! merci. Maintenant, Nounou, laisse-nous seuls un instant. Non, tu n'as aucune crainte à avoir. Est-ce que je suis en état de recommencer cette fugue?

Elle sortit de la chambre, laissant les deux frères seuls.

Jean scruta la physionomie de son cadet.

— Ne veux-tu donc pas me donner la certitude que jamais plus...

Luis alors laissa percer un véritable dépit.

— Tu ne peux mesurer le sacrifice que tu me demandes.

— Je le devine au contraire.

— Non, je t'assure que je ne puis renoncer à cela...

L'aîné, reprit par une quinte de toux, ne répondit pas immédiatement. Un peu calmé, il dit:

— Moi, je dois bien renoncer à tout.

Un moment, les deux frères se regardèrent avec fixité comme si chacun lisait dans le regard de l'autre l'aveu de cet amour auquel ils ne voulaient pas renoncer. Jean insista:

— Je suis, j'imagine, en droit de te demander ce sacrifice. Pour toi, pour nos parents aussi, je te supplie de le faire. Luis, mon cher petit...

Oh! cette voix qui se cassait, ce regard qui n'interrogeait plus mais implorait, ce visage pâle, marbré de rouge, ce front moite, ces pauvres mains décharnées, ce halètement de la poitrine!... C'était bouleversant!...

Luis, profondément ému, les larmes aux yeux, céda.

— Toi seul pouvais me demander un tel sacrifice. Soit. Je te promets que c'en est à jamais fini.

Jean retomba sur ses oreillers. De nouveau, l'oppression reparaissait. Luis prépara un calmant. Il se pencha pour administrer la préparation. Jean, alors, chuchota presque à voix basse:

— Merci.

CHAPITRE XII

Leurs mains se serrèrent longuement, affectueusement, leurs regards se rencontrèrent pour se détourner ensuite. Dans le brouhaha de cette gare, quelque chose sembla dominer le tumulte, les appels, le fracas des chariots à bagages. Quelque chose qui empêchait l'oreille de percevoir les sons et ne permettait pas à l'oeil de se distraire du spectacle qui s'offrait à lui.

Le professeur voulut se ressaisir. Il se pencha vers Colette et mit un baiser sur son front.

— Ma chère petite. Que je suis heureux de te voir.

Le masque sévère du visage, qu'aucun sourire n'éclairait, semblait vouloir démentir l'enjouement de ces paroles.

Le docteur Le Varnec osa interroger:

— Jean. Va-t-il un peu mieux?

Comme s'il voulait éluder la réponse, le professeur remarqua:

— Nous sommes très mal ici. J'ai hâte de vous sentir à la maison après un aussi long voyage.

Se tournant vers Colette, il ajouta:

— Christiane doit s'impatienter. Depuis ce matin, elle ne cesse de parler de vous.

— Il me semble qu'elle devrait avoir d'autres préoccupations, quatre jours à peine avant son mariage, dit le docteur en souriant à demi.

Comme l'avait très justement fait observer Charles Mautier, le lieu ne se prêtait ni aux effusions ni aux explications trop longues. Les deux voyageurs et leur hôte quittèrent le hall bruyant et s'installèrent bientôt dans l'auto, qui stationnait à proximité de la gare.

Seulement, lorsque Christiane ayant accaparé Colette, les deux hommes se trouvèrent seuls, Yves Le Varnec réitéra sa question:

— Comment va Jean?

Alors, le professeur rejeta son masque. En phrases hachées, d'une voix qui s'assourdissait, le professeur parla. Il dit l'impression de stupeur provoquée par ce mal, dont rien ne faisait soupçonner l'existence. Il s'étendit sur l'évolution de l'affection pulmonaire, sur la période d'angoisse alors qu'on redoutait tout. Puis l'accalmie, l'espoir qui renaissait... L'effondrement après le terrible aveu. Pourtant, Jean semblait alors presque bien: le poumon droit était en bonne voie de cicatrisation... avant cette rechute.

— Dieu a Ses vues. Il éprouve parfois...

— Non, Yves, je t'en prie, n'essaie pas de trouver une solution à ce problème, pour moi insoluble. Jean, réduit à cet état, Jean, qui pouvait devenir un grand savant!

— Il possédera une science bien autrement...

— Je ne puis te suivre dans tes raisonnements qui me dépassent. Je souffre trop, ne le sens-tu pas?

Yves avait pris affectueusement les deux mains de son cher ami.

— Charles, Dieu sait si je voudrais pouvoir souffrir à ta place, prendre le mal de ce pauvre enfant que j'aime tant.

— Je sais que je puis compter sur ton affection. Merci. Maintenant, il me faut te confier un nouveau sujet d'inquiétude: depuis sa rechute, le moral du malade a beaucoup fléchi.

— Le temps aura raison de cet état lorsque l'amélioration escomptée se sera produite...

Le professeur hocha la tête:

— Je n'ose plus espérer. D'ailleurs, dès qu'il y aura du mieux, il faut songer à cette séparation qui sera longue. Quelle nouvelle épreuve.

— Mais quelles espérances d'une amélioration stable, d'une sorte de guérison.

Alors, Charles laissa percer son angoisse.

— Je te dirai que je redoute surtout cela: cette guérison incomplète.

Yves tressaillit... Parce qu'il croyait comprendre, il n'osa interroger.

Après cet entretien si émouvant, eut lieu l'entrevue que les deux amis redoutaient. Avec anxiété, Charles introduisit Le Varnec dans la chambre de Jean.

Le jeune médecin était étendu sur sa chaise longue. Il ne manifesta aucune émotion en voyant arriver le père de Colette. Yves, en revanche, parvenait difficilement à se composer une attitude. Le professeur Mautier accentuait son habituelle raideur.

— Tu ne m'en voudras pas si j'use d'une formule banale? Permets que je te demande comment tu vas?

Jean, sans se départir de son calme, eut un sourire ironique.

— Je ne sais trop comment vous répondre. D'abord, une question: à qui s'adresse cette demande?

— Mais...

(à suivre)



PAIN AU JAMBON ET AUX OEUFS — Douze tranches de pain de blé entier (whole wheat), 1 tasse de jambon cuit et haché, 1 c. à thé d'oignon haché fin, 1 boite de soupe aux champignons concentrée, 4 oeufs cuits durs, 1/2 c. à thé de sel de céleri, 1/2 tasse de lait, 2 c. à table de beurre fondu.

Coupez en dés les oeufs durs, mêlez-les avec le jambon, les condiments, 1/4 tasse de lait et la demie de la boite de soupe, non diluée. Enlevez les croûtes du pain; disposez trois tranches rapprochées sur un plat, couvrez-les du mélange de jambon, recouvrez de trois autres tranches de pain, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y ait trois rangées de jambon entre 4 rangées de pain. Etendez le beurre fondu sur les tranches de dessus, puis faites griller au four à 375 degrés F. jusqu'à ce que le pain soit légèrement bruni. Faites une sauce avec le reste du lait, du beurre et de la soupe, faites chauffer. Ajoutez-y les deux oeufs qui restent hachés. Servez par tranches, avec sauce. Recette suffisante pour six personnes.

"Je n'y arriverai jamais" disait Jeannine à sa maîtresse

Jean-Pierre, à la maison, est gai, ouvert, parfois bavard. Dès qu'arrive une visite, surtout quelqu'un qu'il connait mal, il devient gauche, embarrassé, souvent muet. Hors de chez lui, sa gêne augmente, il n'ose pas parler, on dirait qu'il a peur du son de sa voix.

A l'école, Joëlle hésite à répondre quand on l'interroge; elle sait sa leçon, mais n'ose pas la réciter.

Le monde délicat des enfants timides

Tous ces enfants sont des timides à des degrés divers et le sont plus ou moins, suivant le milieu dans lequel ils se trouvent.

La timidité est donc une manière de se comporter d'après un certain tempérament. Comportement fortement influencé par le "climat" dans lequel vit l'enfant.

L'enfant timide est généralement très sensible et délicat, il faut donc éviter de lui parler brusquement, de le gronder et encore bien plus de le contraindre brutalement. En un mot, il faut éviter d'employer la force pour l'obliger à faire une chose qu'il n'ose pas faire.

C'est un enfant qui a peur.

Peur des autres, de leur jugement auquel il est très sensible.

Peur de lui-même, en qui il n'a pas confiance. Il a un certain goût de la perfection, se rend parfaitement compte, peut-être trop, du décalage entre ce qu'il voudrait réaliser et ce qu'il arrive à faire, se décourage et peut ne plus vouloir faire un effort.

Jeannine répondait à sa maîtresse qui voulait lui faire faire un travail relativement facile: "Ce n'est pas la peine que j'essaye, je n'y arriverai jamais". Crainte de mal agir qui va jusqu'à la paralysie de l'action elle-même.

Critiquer, punir, se moquer d'un timide, sont les grands écueils à éviter.

Ce qu'il faut faire c'est l'aider, ne pas le laisser seul devant une difficulté qui lui parait impossible à vaincre mais l'obliger doucement à faire avec vous d'abord, seul ensuite des démarches qui l'obligent à entrer en contact avec des gens qu'il n'a pas souvent l'habitude de voir (effectuer un achat, prendre des nouvelles d'un malade, etc.). Ensuite quel qu'en soit le résultat, ne pas lui ménager les éloges, les exagérer au besoin.

Apprenez-leur à marcher!

Au point de vue physique, il faut essayer de donner à l'enfant timide une bonne santé qui crée un équilibre générateur de confiance en soi. Pour cela, la gymnastique, la danse rythmique, sont d'excellents moyens pour l'aider, elles lui donnent une aisance de mouvements dont cet enfant, intelligent et très porté à s'observer, prend conscience et qui l'aide à vaincre cette gaucherie qui est une des caractéristiques de la timidité.

Psychologiquement, il faut le persuader qu'il est capable de faire une chose difficile: "Toi qui n'as pas peur, disait un papa à sa petite fille, va chercher ce livre au fond du jardin". Et, malgré l'obscurité, sa crainte réelle, la petite fille, se répétant à la manière de la méthode Coué: "Je n'ai pas peur, je n'ai pas peur...", un peu par orgueil, et surtout pour être digne de la confiance mise en elle, agissait courageusement. Cet enfant timide, il faut très vite l'initier à la vie sociale, élargir sa vie personnelle, lui donner la possibilité d'avoir des camarades (qu'il n'oserait peut-être pas aller chercher lui-même), des amis, afin qu'il reste le moins possible seul à ruminer ses échecs et à les amplifier, ce qui le conduirait à en préparer d'autres.

Très vite, dans un groupement ou en famille, lui donner des responsabilités dont il a le sens très vif. Pour lui, sentir que d'autres comptent sur lui, lui donner l'assurance qui lui manque, et c'est en aimant les autres qu'il trouvera pour eux et pour lui la force nécessaire pour vaincre les difficultés de la vie actuelle.

La confiance en soi, l'audace, sont des qualités plus que jamais indispensables dans le monde dur où nous vivons. Les timides, si nous ne les formons pas, seront balayés par les exigences de la vie moderne. Aidons donc nos enfants à vaincre leur timidité pour être forts, actifs et utiles.

PETIT CONSEIL

Un clou rouillé

Vous n'arrivez pas à l'extraire! Chauffez-le en appliquant contre lui la pointe d'un fer rouge. Il se dilatera, puis se refroidira et s'en ira ensuite bien plus facilement.

PETITS DÉTACHAGES

Un tissu taché s'il est délicat ou de teinte fragile doit toujours être confié aux soins d'un spécialiste. Pour les nettoyages à la maison il faut utiliser prudemment des détachants simples et sans danger, l'emploi de certains acides devant être réservé au dégraisseur.

Ayez toujours chez vous un bon détachant.

Ce détachant, genre "tout prêt", dont le bouchon est un tampon toujours humide, sera capable d'agir à la fois sur des taches de plusieurs origines.

Ayez, en outre sous la main du tétrachlorure de carbone, qui nettoie aussi bien que la benzine sans en avoir l'odeur et l'inflammabilité, de l'ammoniaque pure, du talc en poudre, de l'acide oxalique.

* * *

J'ai taché de graisse une robe en lainage marine.

Utiliser le détachant "tout prêt" ou le tétrachlorure. Pour éviter l'auréole imbibez du détachant le tour extérieur de la tache, puis celle-ci, et frottez-la avec un tampon de flanelle. Vous achèverez d'absorber la graisse et le tétrachlorure en tamponnant longuement avec un bouchon de lainage bien sec.

* * *

Mon manteau de lainage blanc s'est taché de rouille.

Faites un nouet d'acide oxalique, mouillez-le d'eau chaude, passez-le sur la tache que vous laverez ensuite à l'eau pure.

* * *

Du jus d'orange sur une robe de toile de nuance claire.

Pour cette tache, comme pour toutes les taches de fruits acides, employez de l'eau ammoniacale (1 cuillerée à soupe d'ammoniaque dans une pinte d'eau). Mais il est à craindre que la teinte de la robe ne pâlisse.

* * *

Mon linge de toile s'est taché d'humidité.

Mettez, dans 4 pintes d'eau tiède, une cuillerée à soupe de chlore et trois de vinaigre. Plongez dans ce bain le linge taché que vous rincerez ensuite à l'eau froide.

* * *

De la suie sur une blouse de toile rose.

Savonnez la tache, rincez-là à l'eau claire, essorez le tissu, effacez les traces restantes avec un chiffon imbibé d'essence de térébenthine... Ces taches sont tenaces.

* * *

Une tache de peinture ancienne sur un manteau.

Elle est déjà "résinifiée": recouvrez-la de saindoux. Au bout de vingt-quatre heures, frottez-la avec un tampon imprégné de tétrachlorure de carbone.

* * *

Des taches de petits fruits sur du coton blanc.

Là, il faut le traitement qu'on applique aux fruits rouges et au vin: faites brûler du soufre dans une soucoupe, exposez le tissu mouillé tendu à ses vapeurs. Puis, lavez-le.

* * *

De l'encre à stylo bleue sur une robe imprimée.

Frottez simplement celle-ci à l'eau savonneuse.

* * *

Des taches d'herbe sur de la toile blanche.

Mettez la jupe à la lessive. Si la tache est toujours là, tartinez-la d'un mélange de perborate de soude et de savon en pâte. Lavez, rincez.

* * *

Taches de gomme à mâcher.

Frottez la tache avec de la glace; ce procédé durcira la gomme. Grattez soigneusement la gomme avec le côté non effilé d'un couteau. Si nécessaire, servez-vous de tétrachlorure de carbone.

Les gaines et autres sous-vêtements durent plus longtemps s'ils sont lavés souvent.

Prière pour les éducateurs composée par le Saint-Père

CITE DU VATICAN — Voici, traduit de l'italien, le texte de la "Prière du Maître", composée par S. S. Pie XII:

"O Verbe incarné, Maître des maîtres, notre très aimable Jésus, qui avez daigné venir au monde pour indiquer aux hommes, avec votre sagesse infinie et votre bonté inépuisable, le chemin du ciel, écoutez avec bienveillance les humbles supplications de ceux qui, suivant vos traces, veulent être des maîtres catholiques dignes de ce nom, en montrant aux âmes les sentiers sûrs qui conduisent à vous et, par vous, à la félicité éternelle.

Accordez-nous la lumière, non seulement pour éviter les embûches et les pièges de l'erreur, mais aussi pour pénétrer les vérités jusqu'à obtenir cette lumière de clarté, par laquelle ce qui est le plus essentiel devient le plus simple et, par conséquent, le plus approprié aux intelligences même des petits, chez lesquels se reflète spécialement votre simplicité divine: visitez-nous avec le secours d'un Esprit créateur, afin que nous puissions enseigner comme il convient, quand nous en recevons le mandat, la doctrine de la foi.

Donnez-nous la vertu pour nous adapter aux esprits pas encore mûrs de nos élèves, pour favoriser leurs belles et fraîches énergies, pour comprendre leurs défauts, pour supporter leurs turbulences; pour nous faire nous-mêmes petits, sans abandonner la chaire de notre devoir, à votre imitation, ô Seigneur, qui vous êtes fait comme un de nous, sans quitter le trône si élevé de votre divinité.

Mais, surtout, comblez-nous de votre Esprit d'amour: amour pour vous, Maître unique et bon, pour nous immoler dans votre service sacré; amour de notre profession, pour la considérer comme une très noble vocation et non comme un emploi ordinaire; amour de notre sanctification, comme principale source de notre travail et de notre apostolat; amour de la vérité, pour ne jamais nous écarter délibérément d'elle; amour des âmes que nous devons modeler et former au vrai et au bien; amour de nos élèves, pour en faire des citoyens exemplaires et des fils fidèles de l'Eglise, de nos très aimables enfants et jeunes, avec le véritable sentiment d'une paternité plus élevée, plus consciente et plus pure que celle qui est simplement naturelle.

Et vous, très sainte Mère, Marie, sous le regard aimant de qui Jésus adolescent grandit en sagesse et en grâce, soyez notre protectrice auprès de votre divin Fils et obtenez-nous l'abondance des grâces célestes, afin que notre oeuvre tourne à son honneur et à sa gloire, de Lui, qui avec le Père et le Saint-Esprit vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il!"

Par rescrit de la Sacrée Pénitencerie Apostolique, en date du 28 décembre 1957, la prière est enrichie d'une indulgence de mille jours, aux conditions habituelles, chaque fois qu'elle sera récitée avec contrition par un éducateur.



Q. — Veuillez me renseigner sur les sujets suivants:

1) Est-ce que le premier ministre et son épouse sont bilingues? De quelle nationalité et religion sont-ils? Quel est le nom de famille de Mme Diefenbaker et de son premier époux?

2) Nous avons reçu, dans notre famille, plusieurs cartes de Noël en français de M. et Mme Diefenbaker. Sommes nous tenus de répondre à leurs souhaits?

3) Pourriez-vous me donner un bref aperçu de la carrière politique du premier ministre?

4) Quels sont les noms des premiers ministres du Canada depuis la Confédération?

UN VOTEUR.

R. — 1) Le premier ministre et Mme Diefenbaker ne sont pas encore bilingues, mais tous deux en suivant des cours font des efforts constants pour le devenir. Ils sont de nationalité canadienne (quatrième génération): l'un d'origine allemande comme l'indique son nom, l'autre d'origine anglaise. Je crois que le nom de famille de Mme Diefenbaker était Freeman et celui de son premier mari, Palmer. Ils sont de religion protestante, M. Diefenbaker étant baptiste.

2) Il serait certainement préférable de répondre à ses cartes.

3) Il serait trop long pour donner les détails de la carrière politique du premier ministre dans ce courrier. Je puis vous dire, cependant, qu'il fut défait aux élections de 1925 et 1926, mais qu'il fut élu à la Chambre des Communes en 1940, 1945, 1953 et 1957. Si vous désirez plus de détails à ce sujet, vous n'avez qu'à vous adresser à l'Association Progressiste Conservatrice de votre région.

4) Les noms des premiers ministres du Canada depuis la Confédération sont: Sir John A. MacDonald, le T. H. Alexander MacKenzie, Sir John A. Abbott, Sir John S. D. Thompson, Sir MacKenzie Bowell, Sir Charles Tupper, Sir Wilfrid Laurier, Sir Robert Borden, le T. H. Arthur Meighen, le T. H. William Lyon MacKenzie King, le T. H. R. B. Bennett, le T. H. L.-S. St-Laurent et le T. H. John George Diefenbaker.

* * *

Q. — Voulez-vous me dire quels bijoux je pourrais porter pour le demi-deuil? La nacre de perle se porte-t-elle l'hiver? — GINETTE.

R. — Les bijoux argent, les bijoux blancs, perles et autres peuvent se porter pour le demi-deuil. On porte de la nacre de perle aussi bien l'hiver que l'été. La toilette que vous décrivez conviendra très bien pour la circonstance. Il vous faudra des gants blancs en peau de préférence.

* * *

R. — **A PIERRETTE.** Une autre dame est intéressée. Je vous donne son téléphone seulement, car je dois discontinuer ce qui pourrait constituer une annonce: CAstle 7-8006.

* * *

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire comment une femme mariée doit signer ses lettres? Je voudrais bien faire les choses et je compte sur vos bons conseils comme par le passé. Merci.

JEUNE MARIEE.

R. — Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. Les opinions sont partagées sur ce sujet, mais généralement une femme mariée signe de son prénom et du nom de son mari. Par exemple, Mme Robert Leblanc signerait: Jeanne Leblanc, tout simplement à des lettres à des amis ou à des connaissances. Pour une lettre d'affaires, elle pourra ajouter entre parenthèses au-dessous (Mme Robert Leblanc). Elle fera la même chose si elle écrit à des personnes qui pourraient la confondre avec une autre. Une autre formule qui tend à se généraliser est celle-ci: on signe de son prénom suivi de l'initiale de son nom de jeune fille, puis du nom de son mari. Par exemple, si le nom de famille de Mme Leblanc est Dupont, elle signerait: Jeanne-D. Leblanc. Comme ces deux formules sont acceptées, vous pourrez choisir celle que vous préférez.

* * *

Q. — Je me marierai dans quelques mois et mon fiancé a suggéré que nous subissions tous deux un examen médical. Qu'en pensez-vous? Est-ce vraiment nécessaire?

FANCHON.

R. — Votre fiancé est très sage. A mon avis, tous les fiancés devraient suivre son conseil. Quand les candidats se présentent pour un emploi dans plusieurs grandes compagnies, on leur fait subir un examen médical. Vous vous préparez à la tâche la plus importante de votre vie, alors il me semble que cet examen s'impose. Vous apprendrez tous deux si vous êtes en bonne santé, et si vous ne l'êtes pas, vous pourrez vous faire soigner immédiatement. Certaines provinces exigent cet examen, donc vous seriez prêts à toute éventualité si vous le subissiez tout de suite.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 40

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

POUR TOUT TRAVAIL DE MENUISERIE, réparations, armoires, etc. adressez-vous à M. V.-P. Moudoux, téléphone: CEdar 3-4347. 37-698-40C.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez vous au Centre de Correspondance, boite no 1883, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F

ON DEMANDE — Personne âgée comme compagne. Habitera foyer catholique près de Holy Cross et Précieux-Sang. S'adresser à 124, rue Traverse, Norwood. 40-732-41C.

Trois jeunes filles ayant d'excellentes qualités désirent se placer dans de bonnes familles catholiques pour se soustraire à un milieu qui ne leur convient pas. S'adresser à: B. P. Berteur, R.C.M. Island Falls, via Flin Flon, Man. 40-740-40P.

UN BON TERRITOIRE vous attend dans votre comté. Distribuez à commission généreuse nos produits dans votre entourage. Avantages illimités pour personne agressive. Aucun risque. Période d'essai de 30 jours. Nos spéciaux ouvrent toutes les portes. Familex, Dept. 3, Station C, 1600 Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE pour garage dans centre de la Saskatchewan, un mécanicien canadien-français spécialisé en moteurs diesels I-H-C. Village canadien-français. Grades 1 à 12. Bonne position pour jeune ménage. S'adresser à Boite 141, La Liberté et le Patriote, qui transmettra les applications. 40-741-41C.

SERVICE CIVIL (Fédéral)
ASSISTANTS DE BUREAUX
pour les bureaux du gouvernement à Winnipeg: PAS D'EXPERIENCE REQUISE. Salaires, de $132.50 à $177.50, selon qualifications. On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 102, Bureau de Poste Général de Winnipeg, Winnipeg 1. 58-W508.

SERVICE CIVIL (Fédéral)
OPERATRICES DE TELEPHONE
$220-$250
pour le Département de la Défense Nationale à Fort Churchill, Manitoba. On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 102, Bureau de Poste Général de Winnipeg, Winnipeg 1, Manitoba. 58-W509.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre fournie, 1er étage. Facilités de cuisine. Près de l'hôpital. Téléphone: CEdar 3-1315. 39-725-40C.

A LOUER — Norwood — Logement de 3 pièces avec armoires, eau chaude et froide. Broché pour poêle. S'adresser à 210, rue Bertrand. 39-714-41C.

A LOUER — St-Boniface, ave Provencher — Logement de 3 pièces: entièrement meublé. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Téléphone: WHitehall 3-8721. 39-726-40C.

A LOUER — Norwood, 168, rue Berry — Logement: 2 chambres fournies. Pour 2 filles ou couple sans enfant. Téléphone: CHapel 7-5133, après 5 h. 40-729-40C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre fournie. Près hôpital. S'adresser à 183, blvd Dollard ou téléphoner CEdar 3-2108, après 5 h. 40-730-41C.

A LOUER — St-Boniface, 877, avenue Taché — Logement: 4 pièces. Possession immédiate. S'adresser à: Hôtel Tourist. 40-733-40C.

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot — Chambre meublée pour jeune homme. Libre 21 janvier. Près autobus. 40-737-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée, avec ou sans pension. Usage du téléphone. Signalez: CHapel 7-2457. 40-739-40C.

A LOUER — St-Boniface, 235, rue Dumoulin — Chambre meublée. Facilités de cuisine, entrée privée. Près d'autobus. Homme de préférence. Téléphone: 43-3732. 40-738-40C.

Les dix Super Starliner d'Air France portent les noms de grands voyageurs de l'histoire

PARIS — Air France possède actuellement dix appareils transatlantiques Lockheed Super Starliner 1649. Huit de ces vaisseaux de l'air volent chaque jour depuis le mois d'août dernier et desservent régulièrement au départ de Paris, New-York et Mexico. Les deux derniers de la série seront livrés en mars prochain. A partir d'avril 1958, la ligne Paris-Montréal sera également dotée de ces appareils, les plus modernes et les plus rapides de tous ceux qui se trouvent présentement en service sur l'Atlantique.

Pour mieux les identifier que par leur seul numéro matricule et permettre aux passagers de se souvenir de l'appareil qui les a transportés, Air France leur a donné le nom de grands Français liés à l'histoire de l'Amérique du Nord. C'est ainsi que la flotte de la compagnie possède maintenant des appareils ainsi baptisés:

F-BHBM: François-Joseph-Paul de Grasse (1722-1788), amiral de France, commandant les flottes françaises et américaines pendant la guerre de l'Indépendance. Le marin français le plus connu des Américains.

F-GHBL: Donatien de Rochambeau (1725-1807), maréchal de France, commandant en chef des troupes françaises pendant la guerre de l'Indépendance. Sa statue est érigée devant la Maison Blanche près de celle de La Fayette.

F-BHBK: Marie-Joseph de La Fayette (1757-1834), le premier des volontaires français de la guerre de l'Indépendance. Il commandait un corps d'armée américain à 23 ans.

F-BHBN: Antoine de La Motte Cadillac (1656-1730), né à Cadillac en Gironde, célèbre capitaine français dont la staue figure aujourd'hui sur la grande place de Détroit et l'un des premiers gouverneurs de la Louisiane. Son nom a été choisi par une grande firme d'automobiles.

F-BHBO: Samuel de Champlain (1567-1635), le fondateur du Canada. Il est inutile de préciser ses titres. Nos lecteurs canadiens les connaissent assez.

F-BHBP: Jacques Cartier (1491-1557), le découvreur du Canada.

F-BHBQ: Louis de Montcalm (1712-1759), le dernier commandant en chef français de l'Amérique, vainqueur du Fort Carillon et magnanime dans la victoire comme dans le revers.

F-BHBR: Jacques Marquette (1637-1675), le plus connu des prêtres missionnaires français d'Amérique au XVIIe siècle. Explorateur célèbre, il découvrit le Mississipi. Il est inhumé à St-Ignace (Michigan); sa statue figure au Capitole de Washington.

F-BHBS: Robert Cavelier de La Salle (1640-1687), fondateur de la Louisiane et des premiers établissements au Texas.

F-BHBT: Louis de Frontenac (1620-1698), le célèbre gouverneur de la Nouvelle-France qu'on a surnommé en France: le Louis XIV de l'Amérique. Il a été fort diversement jugé par les historiens, mais son nom sonne toujours de façon prestigieuse.

A VENDRE — St-Boniface — Maison: 14 pièces. Très propre. Près basilique. Chauffage: eau chaude, à l'huile. Très bon revenu actuel. Vendrait à termes faciles. S'adresser à A. Ayotte. Téléphone: WHitehall 2-4003, ou WHitehall 3-5331, le soir. 40-731-40C.

A VENDRE — Robe de demoiselle d'honneur. Taille 12. En "crystallette" coraille, longueur "cocktail". Coiffure, gants et souliers assortis. Téléphonez après 6 h.: CEdar 3-2178. 40-735-40C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique, 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphonez propriétaire: CHapel 7-2409. 39-713-T.F.

A VENDRE — Poêle à gaz "Moffat". Bonne condition. $100. Pour tous renseignements, s'adresser à Boite 718, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 39-719-40C.

A VENDRE
Centre de St-Boniface
Bungalow 3 chambres à coucher
$6,000 comptant - Termes faciles
Plage Albert
Chalet 16' x 24'
$800.00 comptant - Balance à termes
Rue La Vérendrye
Lot 42' x 122'
Termes faciles
S'adresser à
Boite 728, La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot, Winnipeg 2
40-728-T.F.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Magasin: épiceries et viandes. Bon chiffre d'affaires. A louer, $60 par mois. Compris: 3 chambres pour locataire, ainsi que l'équipement. Prix: $350, plus stock au prix du gros, environ $3,000.
St-Boniface — Maison: 9 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage air chaud avec "stoker". Prix, $12,000. Comptant requis: $4,000. Prendrait en échange, bungalow de 5 ou 6 pièces.
Téléphones
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5050
38-709-40C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Rue Bertrand — Maison appartement: 4 logements. Bon revenu. Chauffage automatique. Cave à la grandeur. Possibilité d'augmenter le revenu. Bon paiement comptant requis.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces, 4 en haut, 4 en bas. Plomberie double, entrée privée. Chauffage à l'huile. Prix, $11,500.
St-Boniface — Bloc: 8 logis. 7 ans. Poêles et frigidaires électriques. Loué à l'année. Revenu annuel: $5,200 net. Comptant requis: $15,000. Balance facile.
Norwood — Près du Précieux-Sang — Bungalow en stuc: 4 pièces. 8 ans. Complètement moderne. Comptant requis: $1,000.
Transcona — 451, ave Kildare — Bungalow 4 pièces en stuc, 2 ans. Grands salon et cuisine. Comptant requis: $1,000. Balance à 5%. Possession immédiate.
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
38-710-40C.

A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Prix: $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.
St-Boniface — Maison 5 pièces. $8,400.
Norwood — Maison 7 pièces. $8,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. $12,000.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
39-727-40C.

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Visite de Son Excellence

S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, a manifesté le désir de rencontrer les Chevaliers du Conseil Provencher en une soirée intime. Nous aurons donc l'honneur et le plaisir de saluer Son Excellence lors de la deuxième assemblée régulière du mois, soit le 23 prochain.

A titre d'archevêque de Winnipeg, diocèse dans lequel Provencher a son siège, et à titre de Chapelain du Conseil d'Etat manitobain, Son Excellence a droit à notre amour et à notre entière soumission.

Nous conjurons tous nos Chevaliers de Provencher de faire un effort spécial afin de présenter une salle comble en l'occasion. Appel est fait spécialement aux vieux membres qui, parfois, se font rares à nos assemblées. Appel spécial également aux Chevaliers de nos sous-conseils de venir en plus grand nombre possible pour cette occasion unique.

Mgr Pocock ne fera pas de conférence mais se déclare prêt à répondre à toutes nos questions sur les sujets de religion, d'éducation et de Chevalerie.

Le tout se terminera par un goûter préparé par les soins de notre actif Conférencier, le Frère Courchaine.

Réception du Nouvel An

Comme toujours, la réception du Jour de l'An fut un succès. Très nombreux furent les Chevaliers qui assistaient et parmi ceux-là l'on remarquait des figures presque oubliées, tel les Frères Jos. Desjardins et Henri d'Eschambault. Ces rencontres font toujours plaisir et demeurent pour nous un gage de solidarité.

Le Conférencier, Frère Courchaine, remercié de son succès lors de la dernière assemblée, en rejeta tout le bénéfice sur ses assistants, Frères R. Doiron et Victor Courchaine. Malgré sa grande humilité, notre Conférencier fait réellement ses preuves et a droit à tous nos remerciements.

Noces de diamant

A Ste-Agathe, le 11 janvier dernier, le Frère Aldéric St-Onge et sa digne épouse célébraient leurs noces de diamant. "Ad multos et faustissimos annos!"

Sympathies

A nos Frères Hilaire et Noël Gratton, de Ste-Agathe, affligés du décès de leur père, M. Ferdinand Gratton, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Sympathies également aux familles de deux de nos Frères, récemment décédés, Frère L.-P. Filion, de St-Malo, et ce bon M. l'abbé Pierquin, défenseur émérite de la cause colombienne. Prions pour ces Frères.

Samedi Gras

Le Conseil n'a pas l'intention de faire une soirée spéciale du Mardi Gras, cette année, vu les préparatifs déjà en marche d'une grande soirée le 15 février prochain par le sous-conseil de Ste-Agathe. Ce sera la soirée du Samedi Gras et nos Frères de Ste-Agathe nous attendent. Nous y serons en grand nombre.

A retenir

Date à retenir et à réserver: le jeudi 23 janvier prochain, visite de S. Exc. Mgr Pocock.

BISTOURI.

Au Sacré-Coeur
Remerciements

Les familles Sala et Gervais désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont exprimé de la sympathie, soit par offrande de messes ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Louis Sala.

Mme Sala désire remercier particulièrement S. Exc. Mgr M. Baudoux, les RR. PP. Oblats et Jésuites, les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et le personnel de l'hôpital St-Boniface.

• • •

Société St-Jean-Baptiste

La réunion régulière de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 19 janvier, à 2 h. 30 p.m.

Cette réunion étant la première de l'année 1958, les élections des officiers pour la nouvelle année sont à l'ordre du jour. Venez donc nombreux pour choisir votre comité et présenter vos suggestions.

ON DEMANDE
Une institutrice bilingue pour l'école North Meridian, 1805, commençant le 6 janvier. 21 élèves. Grades 1 à 7. Salaire: $2,600. Pension à un mille de l'école. S'adresser à M. Maurice Meilleur, Fisher Branch, Manitoba. Téléphone: 6371. 36-689-40C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour l'année scolaire 1958-59 commençant à la fin d'août. Ecole bien meublée, située à un mille et demi du chemin no 5. Choix de maison de pension à proximité. Nombre d'élèves: 25, dans les grades 1 à 8. Salaire: $2,700 à $3,000 selon expérience et qualifications. Pour tous renseignements s'adresser à M. Jacques Péloquin, secrétaire-trésorier, Laurier, Man. 40-736-40P.